

P r o s p e c t i v e :

Fonctions du patrimoine culturel
dans une Europe en changement



COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

**PROSPECTIVE : FONCTIONS DU PATRIMOINE CULTUREL
DANS UNE EUROPE EN CHANGEMENT**

Recueil des contributions d'experts

Les experts ont été invités à travailler en toute liberté de l'esprit. Les opinions ou suggestions qu'ils formulent se situent dans le cadre d'un exercice intellectuel. Le Conseil de l'Europe n'apporte pas nécessairement son aval à ces opinions.

SOMMAIRE

	Pages
• <i>Introduction</i> Raymond WEBER	5
• Une autre approche du patrimoine	
<i>Des monuments aux droits de l'homme : redéfinition de la notion de « patrimoine » dans les cadre des activités du Conseil de l'Europe</i> Peter WAGNER	9
<i>Europe : patrimoine commun et différences</i> Claude KARNOOOUH	31
<i>Lieux de mémoire – Lieux de discorde : les monuments historiques comme médium de communication sur les conflits en Europe</i> Gabi DOLFF BONEKÄMPER	55
• Société de l'information et économie en réseaux	
<i>Les patrimoines dans la société en réseaux</i> Anita ROZENHOLC	61
• Développement durable	
<i>Paysage et patrimoine – Enjeux d'une question éco-symbolique</i> Philippe NYS	67
<i>La ville, « monument » de l'urbain</i> Alexandre MELISSINOS	85
<i>Réflexion – Cohésion sociale, lien de proximité et habitat</i> Werner DESIMPELAERE	93
• Gestion du patrimoine et participation	
<i>De la réglementation à la participation : patrimoine culturel, développement durable et citoyenneté</i> Kate CLARK	107
• <i>Synthèse des travaux : du monument au citoyen, les fonctions du patrimoine culturel dans une Europe en évolution</i> Kate CLARK, Paul DRURY	119

« Prospective : fonctions du patrimoine dans une Europe en changement »

Un premier intérêt de la démarche est d'avoir associé des experts provenant de milieux professionnels et de disciplines différents (Histoire contemporaine et sciences politiques, philosophie, économie, aménagement du territoire, technologies de l'information...). La composition de l'équipe de travail a ainsi répondu au souci de mettre la question du patrimoine en perspective en l'abordant sous divers angles de vues. L'optique choisie était de mieux comprendre la place du patrimoine - et les fonctions que la société entend lui attacher - dans une Europe marquée par la mondialisation et par des enjeux politiques débattus dans l'aire géographique du Conseil de l'Europe.

Beaucoup d'informations ressortent du travail des experts. En les synthétisant à l'extrême au moins trois thématiques sont au cœur du débat :

- la coopération européenne a fait progresser considérablement la prise de conscience par les décideurs et le public de l'intérêt du patrimoine, les méthodes de la conservation, la recherche et les collaborations techniques entre pays. La réflexion doit être également située aujourd'hui sur un plan sociétal. A cet égard, le patrimoine culturel constitue la composante essentielle des identités multiples formant l'Europe. La rencontre de ces identités pose la question du dialogue interculturel et de la compréhension mutuelle entre les communautés. L'Histoire récente témoigne de la résurgence de conflits cherchant des justifications dans l'instrumentalisation du patrimoine. Comment faire en sorte de positiver une telle instrumentalisation dans le sens de l'acceptation des différences et de la multiappartenance culturelle ?

Le patrimoine culturel paraît aussi un outil de lecture transnationale et alternative de l'Histoire pouvant mettre en lumière des moments privilégiés d'ouverture de la société européenne. N'y aurait-il pas intérêt à s'attacher aux traces du processus culturel ayant conduit les Européens à finalement infléchir leur Histoire, passant d'une tradition conflictuelle à un projet pacifique et démocratique bâti autour d'un « patrimoine commun » de valeurs ? Un intérêt majeur des contributions en la matière est d'avoir suggéré un éclairage plus large de l'idée de patrimoine se confondant d'ailleurs avec les principes fondateurs du Conseil de l'Europe (cf. l'article I de son Statut).

- La réflexion sur les fonctions du patrimoine ne pouvait ignorer la donne actuelle de l'économie mondiale, qu'il s'agisse des tendances post-industrielles ou des particularités d'économies en transition. Les manifestations de l'économie en réseau et de la société de l'information dans la mondialisation, posent la question de la place des biens culturels sur le marché des biens et des services. Avec des variantes distinctes selon que l'on considère les biens immobiliers, le paysage, les objets mobiliers ou le patrimoine immatériel, le problème est soit de remédier à une insuffisante exploitation par le marché de ressources patrimoniales, soit de contrebalancer une hyper industrialisation pouvant mettre en péril la conservation même du patrimoine. Quelle articulation promouvoir entre l'indispensable investissement privé et le libre fonctionnement du marché

et la préservation d'un « espace public » d'intérêt général allant de pair avec la sauvegarde des diversités culturelles et le libre accès du plus grand nombre à la connaissance et à la culture ? Une nouvelle fracture sociale est à craindre avec des chances d'accès inégaux au patrimoine culturel. Comment la prévenir ?

L'attention doit surtout être portée sur le fait que les « territoires » et le niveau local pourraient former dans l'économie en réseaux l'échelle où à la fois s'exprimeront les besoins individuels d'identité et d'appartenance et où se situeront les atouts, dans la compétition économique internationale, de régions sachant tirer parti de leurs ressources humaines et culturelles. Un travail approfondi est à poursuivre sur ce terrain recouvrant une série d'aspects sociaux et éthiques.

- Le renforcement de la cohésion et du lien social dans des sociétés perturbées par des changements de toute nature constitue aujourd'hui une fonction majeure du patrimoine. Les domaines de la culture et de l'environnement deviennent ainsi un terrain privilégié d'expériences de citoyenneté, de bénévolat et de partenariat. Ces projets innovent dans le partage de responsabilité qu'ils traduisent et dans de nouveaux modes de rapports sociaux et associatifs. Les pratiques sur ce terrain sont autant d'illustrations du dynamisme d'une société civile, dans certains pays déjà très vivante et dans d'autres en émergence, dont l'existence permet de mesurer le degré de démocratie d'une société.

Il incombe au Conseil de l'Europe, en raison de sa vocation et face aux défis de la mondialisation, de se pencher sur l'évolution en profondeur de la société européenne. La société en réseaux et l'économie correspondante soulèvent un ensemble de problèmes éthiques et de choix démocratiques concernant aussi bien d'ailleurs les domaines de l'accès au patrimoine culturel que la santé publique, le secteur du bien être ou bien entendu la gestion des ressources naturelles et de l'espace. Le but serait donc, à travers un recueil de données et une analyse comparée, de fournir une réflexion éthique et méthodologique à l'échelon du continent en vue de faire progresser les instruments de gouvernance et d'aider à la conception de politiques et de stratégies.

Il y aurait lieu de développer sur plusieurs points le travail de réflexion prospective et d'anticipation engagé en 2000 :

- le concept de « patrimoine commun » au regard des missions politiques du Conseil de l'Europe et du sens à donner à l'article I de son Statut ;
- les fonctions du patrimoine culturel dans une société de l'information conçue pour le bénéfice de tous. La question de la numérisation des patrimoines serait en particulier à traiter d'urgence par les administrations publiques et nécessiterait une réflexion comparée entre les pays ;
- la diversification des modes de participation et de l'accès du plus grand nombre à la culture et aux patrimoines dans le contexte de la mondialisation.

Les recherches en ces domaines ne sauraient être cloisonnées selon les secteurs académiques ou administratifs traditionnels mais devraient se poursuivre sur un plan interdisciplinaire et intersectoriel. D'autres approches ou suggestions des experts sont déjà présentes dans la mise en œuvre du programme intergouvernemental, par exemple en ce qui concerne la gestion du patrimoine, le paysage, la sensibilisation ou encore l'enseignement de l'Histoire.

Raymond WEBER
Directeur de la Culture et du Patrimoine Culturel et Naturel

Des monuments aux droits de l'homme : redéfinition de la notion de « patrimoine » dans le cadre des activités du Conseil de l'Europe

Peter WAGNER

Pour quelle raison les Européens ne se forment-ils pas une identité collective forte, en tant qu'Européens ? Réponse : les identités collectives se créent, se stabilisent et se perpétuent autour de communautés fondées sur la communication, l'expérience et la mémoire. Or, l'Europe – même si l'on n'entend par là que la seule Europe occidentale – n'est pas une communauté de communication ; c'est à peine une communauté de mémoire, et l'on peut ajouter que ce n'est une communauté d'expériences que dans un sens très limité.

Peter Graf Kielmansegg

Les cultures balkaniques observables au nord de la Grèce ont été traditionnellement exclues à la fois de la vieille Europe et de la nouvelle Europe (occidentale, catholique, protestante et germanique). [...] Cette réalité et l'organisation de la nouvelle Europe sur la base de l'argent et du pouvoir plutôt que de la culture pourraient aboutir, en fait, au suicide de l'Europe tout entière.

Traian Stoianovich

1. La crise actuelle

Le présent rapport se situe dans l'espace indiqué et, pourrait-on dire, « ouvert » par les deux citations en exergue, ci-dessus. La question que l'on doit se poser paraît d'une simplicité tout à fait prégnante : « de quelle manière une *politique* du « patrimoine culturel » peut-elle contribuer à la formation et au maintien d'une identité européenne » ? Pour y répondre, il convient d'envisager les notions de « culture » et de « patrimoine » dans leur relation à celle d'« identité », et de relier de nouveau ces trois concepts à l'espace que représente le concept d'« Europe » et à la signification de celui-ci. Comme nous allons l'argumenter dans ce rapport, les définitions et relations qui s'imposent peuvent et doivent être établies dans le contexte d'une *Européanisation* de la mémoire et des expériences collectives, sur la base des principes fondateurs du Conseil de l'Europe – à savoir « la protection et la promotion » des « idéaux et fondements » constitutifs du « patrimoine commun » des Etats membres. Cependant, ce type d'approche exige une rupture radicale par rapport aux pratiques actuelles du Conseil de l'Europe en matière de *patrimoine culturel* – en d'autres termes, il faut rompre très nettement avec une notion du « patrimoine culturel » qui réduit celui-ci au processus et aux techniques de préservation des monuments (c'est-à-dire d'« objets »), et à des pratiques liées aux traditions nationales. Cette vision des choses a conduit à « dépolitiser » à la fois la culture et le patrimoine, dans le cadre des travaux du Conseil de l'Europe. Aussi le présent rapport défend-il une approche *politique* de la question du patrimoine : il s'agit de redéfinir la notion de « patrimoine culturel » et de l'intégrer à un *projet* visant à la formation d'une identité européenne commune par le biais de tout un ensemble de processus thématiques et de politiques précises. Dans cet esprit – et comme l'indique l'intitulé du présent rapport -, on doit procéder à une réorientation du *contenu* et du *sens* mêmes de la notion de patrimoine culturel, telle qu'elle est pratiquée par le Conseil de l'Europe, pour y inclure désormais celle de « droits de l'homme ». Or,

la notion de « droits de l'homme » - qui est la quintessence des valeurs européennes, avec ce que cela peut entraîner d'opposition – fait partie intégrante, précisément, des « idéaux et principes fondamentaux » que le Conseil de l'Europe a fait siens, en tant que patrimoine et culture propres à notre continent.

On peut dire, à cet égard, que le présent rapport est tout à fait partisan. Son optique quasi didactique, visant à montrer de quelle manière le patrimoine culturel peut contribuer à la création et au maintien d'une identité européenne, se fonde sur l'idée qu'une telle identité constitue un projet à la fois nécessaire et viable, et que le patrimoine culturel en est une composante majeure. Pour étayer cette thèse, il faut d'abord exposer la situation de crise dans laquelle se trouve, aujourd'hui, l'espace européen.

Comme le notait déjà un précédent rapport (Karnoouh et Wagner, 2000), la question de l'identité européenne – qui se pose de manière de plus en plus aiguë - connaît aujourd'hui une sorte de « crise de croissance », à un moment où les structures politico-administratives de l'Europe, à l'échelon supranational, pèsent assez lourdement sur la vie quotidienne des citoyens de chaque Etat-nation. L'enjeu de cette crise est apparemment assez clair : il s'agit de la prise de conscience du fait que la réalité politico-administrative de l'Europe est en décalage par rapport au vécu quotidien du citoyen « de base ». Les institutions européennes existent bel et bien, et l'on peut dire, qu'à ce niveau, l'intégration européenne est en marche ; ce processus est généralement associé à l'Union européenne ; mais, en vérité, il englobe également les autres instances européennes que sont le Conseil de l'Europe et l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe. Cependant, dans le contexte de cette intégration européenne, l'« ingrédient » majeur fait toujours défaut – à savoir ce que l'on pourrait appeler *l'Europe des Européens*, c'est-à-dire un espace et une expériences vécus, une identification des individus à ceux-ci, une compréhension immédiate de ces réalités et un ensemble de pratiques familières dans ce domaine.

Cependant, d'un certain point de vue, on ne doit pas s'inquiéter outre mesure de l'absence d'un cadre de référence européen très clair, susceptible de regrouper un ensemble de conceptions, de valeurs, de pratiques et d'engagements, ou encore du fait que c'est une Europe « abstraite », rassemblant artificiellement plusieurs collectivités, qui occupe plutôt le terrain. En effet, depuis un certain temps déjà, des spécialistes de sciences politiques et sociales font observer que la pratique de la « non décision » au sujet de questions fondamentales et, par conséquent, controversées (que cela corresponde à des situations d'impasse ou d'ajournement constant) est la caractéristique du fonctionnement de l'Europe (c'est-à-dire des processus décisionnels à l'échelon supranational, illustrés notamment par les communiqués abstraits et généraux diffusés à l'issue des réunions les plus polémiques), et qu'en réalité, ce mode de fonctionnement contribue à préserver le processus d'intégration européenne. Le schéma en vigueur – à savoir l'alliance de consensus politiques « mous » et de contrepoids à ces ententes – explique le fait que l'on contourne les « grands problèmes » et que l'on recherche essentiellement des décisions à tout prix « positives », reposant uniquement sur l'idée de l'écueil à éviter : l'idée que cette Europe-là ne doit pas échouer. Quant à la définition de cette Europe, elle est laissée à l'imagination des décideurs opérant à ce niveau. Et c'est ainsi que, plutôt que de s'attaquer aux « grandes questions », la négociation européenne a en fait créé sa propre réalité – assez puissante -, et cela a conduit à des

réformes institutionnelles qui ont fini par donner à l'Europe une place importante sur l'échiquier géopolitique mondial (cf. . Héritier – 1999, et Wallace – 2000).

Ce qui transforme cet état de choses en une situation de « crise » - autrement dit, ce qui fait que nous sommes aujourd'hui à un tournant crucial, dans le contexte que nous venons d'évoquer -, c'est le changement de focale de l'intégration européenne, aux niveaux régional et mondial à la fois.¹ Comme chacun le sait, la création du Conseil de l'Europe et l'élan initial dans le sens de la fondation des Communautés européennes ont été une forme de réaction aux tragédies horribles et sanglantes que furent le Fascisme et le Nazisme, l'Holocauste et la Seconde Guerre mondiale dans son ensemble. Les éléments fondateurs de la coopération européenne ont alors été la volonté de fixer des engagements normatifs dans le sens de la démocratie, contre la guerre et pour la paix, valables pour toutes les nations européennes, et, en ce qui concernait plus particulièrement l'Europe occidentale, la nécessité de résoudre les problèmes économiques de l'ensemble de la région, la volonté de la France de contenir l'Allemagne et le désir de celle-ci d'être ré-acceptée comme une partie intégrante de la famille européenne. Et, parallèlement, cet élan de coopération européenne se définissait et s'inscrivait dans un contexte international et régional très particulier – issu de la Seconde Guerre mondiale. Nul n'ignore, en effet, qu'à l'issue de ce conflit, le monde fut divisé en deux systèmes concurrents, concrétisés par une frontière politico-géographique – entre l'Est et l'Ouest -, au cœur même du continent européen. Dès lors, le système de coopération instauré entre les nations d'Europe occidentale ne pouvait que refléter cette scission mondiale et régionale et fonctionner en tant qu'élément de ce tableau. Et, par conséquent, les grandes questions auxquelles nous faisons allusion plus haut – « dans quel sens devons-nous agir ? », « vers quoi nous dirigeons-nous ? » – n'avaient pas besoin d'être véritablement posées, puisqu'on y avait répondu à l'avance. Le « nous » européen trouvait alors son point de référence concret dans cette frontière même. Et le consensus atteint par la négative à l'Ouest – à savoir l'idée que l'Europe, ou plutôt l'intégration européenne, ne pouvait pas se permettre d'échouer – est né précisément dans la coulisse de la guerre froide et s'est perpétué à ce niveau.

Mais, avec l'effondrement du communisme dans l'ensemble de l'Europe de l'Est, en 1989, et la dissolution de l'Union soviétique en 1991, ce point de référence - à la fois mondial et régional - de la politique européenne a également disparu. L'espace « Europe » s'est rouvert, et cette ouverture fait que l'on se pose de nouveau la question fondamentale des frontières de l'Europe, par rapport à l'extérieur et à l'intérieur même du continent européen. . Dans cette redéfinition des frontières européennes, l'enjeu global peut se formuler ainsi : il s'agit d'« occidentaliser l'Europe orientale » ou de « ré-européaniser l'Europe occidentale » (Mjoset, 1996, p. 169). En ce qui concerne les pays de l'ex-« Bloc de l'Est », le désir de « réintégrer l'Europe » se confond avec la volonté d'adopter les systèmes types de l'Europe occidentale – à savoir, d'une part, la démocratie libérale en tant que régime politique et, de l'autre, l'économie de marché capitaliste. De leur côté, les pays de ce que l'on a appelé jusqu'à présent « l'Europe occidentale » doivent relever le défi de l'élimination des frontières sécuritaires qui, pendant la période de la guerre froide, avaient favorisé et protégé le processus de coopération et d'intégration européennes. Ainsi, en ce qui concerne l'Union européenne, l'intégration recouvre désormais deux processus différents et pourtant

¹ Sur le sens de la notion de « crise », à la fois en tant qu'apogée et que tournant essentiel d'une évolution particulière, comparer Koselleck (1973, 1-9), Habermas (1975, 1-8) et O'Connor (1987, notamment pp. 108-111 et 158-183).

fondamentalement liés : l'approfondissement, d'une part, et l'élargissement, de l'autre. Formant une sorte de « noyau dur », ces deux processus résument la problématique même de la réforme des institutions de l'Union européenne – qui est une authentique communauté ; cette problématique réformatrice se caractérise d'une part par la création d'un véritable *potentiel* de direction politique, et, de l'autre, par un processus identitaire très profond, qui pose la question de l'*utilité* et des *limites* d'une véritable entité politique européenne – c'est-à-dire supranationale.

Par contraste avec le cas de l'Union européenne, il semble que la crise de croissance actuelle rehausse et renforce la position et le rôle du Conseil de l'Europe. Du fait que les critères économiques exigés pour l'adhésion à l'Union européenne constituent une difficulté majeure sur la voie de l'« occidentalisation » des sociétés est-européennes, d'autres *modos operandi* à l'« Europe » permettent d'échapper au carcan des *acquis communautaires*. Les structures relativement ouvertes du Conseil et sa fonction de forum pour la politique européenne - deux éléments plutôt considérés comme des faiblesses majeures dans la période de la guerre froide car ils étaient jugés synonymes d'absence de pouvoir exécutif - apparaissent aujourd'hui comme des facteurs très séduisants. En premier lieu, le Conseil de l'Europe a réussi à étendre les frontières du continent à ce que l'on peut appeler ses racines historico-culturelles. L'Organisation compte aujourd'hui 41 Etats membres – y compris la plupart des pays de l'ex-Bloc de l'Est, la Russie, l'ensemble des pays nordiques et la Turquie. Si l'on en juge par sa composition, on peut dire que le Conseil de l'Europe est la *quintessence* des organisations européennes, dans la mesure où il repose sur une conception de l'Europe à *long terme* : autrement dit, le Conseil représente une Europe dotée de ses racines historiques et exerçant sa sphère d'influence dans l'ensemble du Bassin méditerranéen – au sens large, jusque et y compris l'Asie Mineure, la Péninsule arabique, l'Afrique du Nord, et même l'Asie proprement dite, le long du tracé des anciennes routes commerciales.² En second lieu, dans son processus de formation, puis d'élargissement, le Conseil de l'Europe a toujours fondé l'appartenance à l'Organisation sur des critères politico-culturels. Comme le stipule clairement l'Article 1^{er}, paragraphe a), du statut de l'Organisation, l'adhésion au Conseil doit se fonder sur la sauvegarde et la promotion d'idéaux et principes qualifiés de « patrimoine commun » des Etats membres. La démocratie et les droits de l'homme, ainsi que la paix, l'égalité, la liberté et la justice, sont les notions clés caractérisant ce patrimoine. Ainsi, d'un point de vue historique, le Conseil de l'Europe se réclame d'une tradition européenne que les deux Guerres mondiales, le fascisme, le nazisme, et l'Holocauste avaient quasiment effacée de notre continent ; et, de la même manière, le Conseil a contribué à l'universalisation et à la codification des notions précitées, ressuscitées dans le sillage d'événements aussi horribles que les deux Guerres mondiales, le fascisme, le nazisme et l'Holocauste. Ainsi, une vision politico-culturelle de l'identité « européenne » a émergé et propose, depuis la chute du communisme, un mode d'appartenance plus ouvert – mais tout aussi codifié (c'est-à-dire toujours associé aux concepts de « droits de l'homme » et de « prééminence du droit ») -, dépassant la notion de critères d'adhésion purement économiques.

² A propos de ce concept de « long terme » (ou de « longue durée »), cf. Delanty (1995), Stoianovich (1994) et Abu-Lughod (1989). Et, plus spécifiquement, pour la variante d'« Europe centrale » (Centre-Est ?), Szücs (1990). Quant à la vision de Fernand Braudel de ce même concept, c'est l'auteur lui-même qui en est le meilleur illustrateur (Braudel, 1958).

L'approche de l'identité européenne par le biais des concepts « jumeaux » que sont la « culture » et le « patrimoine » est effectivement indispensable si l'on souhaite faire face au danger énoncé par Traian Stoianovich (historien américain d'origine serbo-macédonienne) dans la citation que nous avons placée en exergue du présent document. Le processus actuel d'intégration européenne institutionnelle – c'est-à-dire, en vérité, le double processus d'approfondissement et d'élargissement de l'Union européenne – comporte clairement un risque de créer une scission entre les pays « intégrables » et ceux « à exclure » dudit processus. Mais, contrairement à l'affirmation de Stoianovich, ce danger de scission n'est pas seulement lié à l'argent et au pouvoir ; c'est aussi une question de *re/construction historico-culturelle*.

Le « nouveau désordre mondial » (Jowitt, 1992), né de la fin de la coupure Est/Ouest, fait que l'on assiste à une résurgence des thèses historico-culturalistes pour expliquer l'ordre et le conflit. Les « différences » de fond, les systèmes de valeurs différents et autres schémas de socialisation culturelle (*Vergesellschaftung*) – essentiellement associés à la notion « passe-partout » de « religion » - sont considérés comme les nouvelles « lignes de partage » en cette période de post-guerre froide (dans le cadre du débat public à ce sujet, on trouvera des arguments influents chez Huntington – 1996). En particulier dans le cas de l'« Europe », ce type de thèse historico-culturelle (qui s'inspire, au moins officieusement, du concept « braudélien » de « longue durée » (!)) vise à fonder et à légitimer la mise à l'écart des nouvelles frontières (pourtant également perçues comme traditionnelles). Dans ce contexte, la région des Balkans, ainsi que la Turquie, fournissent des arguments. Bien que la plupart des spécialistes de sciences sociales (qu'ils travaillent sur le secteur politique, culturel ou économique) rejettent la tendance à « chosifier » les conflits et problèmes actuels et à les expliquer uniquement par l'influence d'un « passé » omniprésent (nous voulons parler, par exemple, de la thèse des « haines anciennes » expliquant les violences actuelles dans l'Europe du sud-est, ou encore l'explication d'une coupure fondamentale Est/Ouest, en Europe, par le schisme religieux de 1054, la chute de Constantinople en 1452 et la domination ottomane qui s'en est suivie), l'idée d'un tel passé continue à fonder de manière importante la conception que les Occidentaux se font des nouvelles réalités européennes (cf. Ramet, 2000, n. 24, pp. 86-88). D'autre part, en ce qui concerne les pays de l'ex-Bloc de l'Est, la revendication morale d'appartenance à l'Europe se fonde également sur une re/construction du passé de nature historico-culturelle et bien précise. En l'occurrence, l'existence même d'une frontière est utilisée comme argument pour considérer l'« Europe orientale » comme une partie intégrante de l'« Europe » - c'est-à-dire de cette région où les conflits ayant conduit à la division historique du continent entre l'« Europe » et la « Non-Europe » avaient fini par brouiller les pistes. Mais, comme toujours dans le cas de frontières, le véritable problème est celui de leur délimitation. Dans le cas des pays de l'ex-Bloc de l'Est en particulier, les frontières ont été dessinées et redessinées selon les pays concernés à tel ou tel moment. De nouveau, ce ne sont pas les points communs mais plutôt les différences qui ont été considérées comme la marque de l'appartenance à l'Europe. Ce phénomène a provoqué des divisions internes et un processus de dé-solidarisation de la part des pays de l'ex-Bloc de l'Est. De toute évidence, ces divisions internes indiquent un besoin de ces pays de se différencier les uns des autres, étant donné la pression exercée par le processus d'occidentalisation, et en réaction aux schémas d'interprétation historico-culturelle des Occidentaux (ou plutôt, pour être tout à fait exact, en réaction à la *Deutungskultur* occidentale). L'ironie veut que la recherche d'éléments fondamentaux – aussi

compréhensible soit-elle en période d'instabilité et d'insécurité - risque de faire de nous tous des « traditionalistes en habits modernes ».

Par conséquent, on peut dire que, depuis la fin de l'opposition Est-Ouest, les concepts de « culture » et de « patrimoine » sont au cœur de la re/construction de l'« Europe ». Et, du fait que la position et le rôle du Conseil de l'Europe sont apparemment renforcés par la crise de croissance actuelle de notre continent, on s'aperçoit que *le Conseil de l'Europe est en plein dans « l'œil du cyclone »*.

Comme c'est toujours le cas pour toutes les « crises », la crise actuelle de l'Europe est à la fois à son point d'orgue et à un tournant crucial. Une manière réfléchie et lucide de sortir de cette crise pourrait consister à prendre un engagement « globalisant » - celui de l'*Occidentalisation* de l'identité européenne. Mais cela *ne serait pas* pour autant une solution radicale. Il s'agirait simplement de *se souvenir* des fondements du Conseil de l'Europe tels qu'ils sont exprimés à l'Article 1^{er}, paragraphe a), du statut de l'Organisation, en ajoutant à ce texte la mention *dans les conditions historiques nouvelles*. Cela exigerait – c'est ce que le présent rapport affirme en son paragraphe 2, ci-après – une redéfinition de la notion de « patrimoine culturel », en vue de souligner les *qualités d'avenir* des valeurs dont le *non-respect* a conduit à la forme actuelle de l'Europe. Peut-être pourrions-nous tenter de parler la même langue - non pas dans le sens d'un cadre linguistique et d'un vocabulaire communs, mais plutôt par la formation d'une expérience et d'une mémoire communes à l'ensemble des Européens, dans le but de construire un avenir démocratique et pacifique pour notre continent. Telle est la thèse que nous nous efforçons de développer ci-dessous, dans la deuxième partie du document. Comme cela devrait apparaître de manière assez claire, le Conseil de l'Europe devra – pour aborder de façon significative et pragmatique la question d'une identité européenne fondée sur un patrimoine culturel commun – relever le défi d'une nouvelle analyse des principes les plus chers à l'Organisation, des lacunes du débat et des « silences conceptuels ».

2. Redéfinition de la notion de « Patrimoine culturel »

Cette notion de « patrimoine » a été l'une des préoccupations centrales du Conseil de l'Europe depuis ses origines. Nous rappellerons de nouveau à nos lecteurs les termes de l'Article 1^{er}, paragraphe a), du statut fondateur du Conseil de l'Europe : « Le but du Conseil de l'Europe est de réaliser une union plus étroite entre ses Membres afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun » - cette mission étant posée comme préalable à la promotion du « progrès économique et social » des Etats membres, mais aussi très clairement liée aux objectifs économiques et sociaux. Avant d'aborder, ci-après, les conséquences possibles du contenu de cet Article 1^{er} dans le contexte historique actuel, il est bon de noter que les termes et l'interprétation du paragraphe a) de cet article ont eu, en quelque sorte, à « souffrir » du contexte historique dans lequel ils ont été formulés, à l'origine. En effet, comme nous le faisons déjà observer dans la première partie de notre rapport, le Conseil de l'Europe a été, à l'origine, un « produit de son époque ». C'est des réalités terrifiantes et traumatisantes du fascisme/nazisme, de l'Holocauste et de la Seconde Guerre mondiale en général qu'est né l'engagement de construire une Europe *différente* – une Europe de la paix, de la démocratie et de la coopération entre les nations la composant. Pour donner corps à cet engagement, les fondateurs du Conseil de l'Europe ont eu recours à une thèse à la fois classique et moderne, reposant sur des éléments

historiques – à savoir l'idée que ce qui était créé en réaction aux événements les plus récents avait en fait toujours existé dans notre histoire : il s'agissait de notre « patrimoine commun ». Par conséquent, il n'était pas véritablement nécessaire de définir cette notion de « patrimoine commun », car sa signification allait de soi à ce moment précis de l'histoire de l'Europe. En d'autres termes, l'idée d'« identité européenne » n'a jamais été aussi peu ambiguë qu'à la suite de la « cassure » entraînée par les 45 premières années du vingtième siècle.

Pour que les choses fussent bien claires – du moins le pensait-on -, c'est la notion de « culture » qui fut préférée à celle de « civilisation » pour accompagner le concept de « patrimoine ». Mais, comme l'a montré Caroline Brossat – de manière empirique mais très convaincante – cette association de la culture et du patrimoine a été très ambiguë dès le départ, dans la mesure où elle voulait recouvrir à la fois une culture européenne globale et les cultures respectives des différents Etats membres. Certes, à l'origine, cette double conception globalisante pouvait se reposer sur des bases très solides. En effet, c'est par la reconnaissance et même la défense d'une culture et d'un patrimoine européens partagés que les intellectuels et certains hommes politiques purent remettre en cause la coupure due à la guerre froide (cf. Brossat, 1999, pp. 76-77). Cependant, l'équilibre restait instable entre la conception universaliste et l'approche particulariste : la conception universelle de la culture européenne était considérée comme « risquée » dans la mesure où elle était liée au conflit et non pas à la coopération pacifique des Etats. Puis, à partir du début des années 1990, le discours officiel a clairement privilégié l'approche particulariste, plurielle et pluraliste de la « culture » et du « patrimoine » - y compris à l'intérieur des nations. Aujourd'hui, les notions de « diversité » et de « mosaïque culturelle » caractérisent davantage l'« identité » européenne, ainsi que la « culture » et le « patrimoine » liés à cette identité (Brossat, 1999, 74, 173-177).³

Par conséquent, il est à peine exagéré d'affirmer que l'on a atteint aujourd'hui une sorte d'« impasse conceptuelle » en matière de définition de l'identité européenne (cf. également Karnouh, 2000b). Le passage clair et net de l'universel/partagé au pluriel et au particulier – et l'on peut même dire la « pluralisation » du discours officiel sur la « culture » et le « patrimoine » depuis vingt ans – signifie qu'en matière d'identification de l'Europe, la tension entre l'universel et le particulier subsiste. Document officiel après document officiel, les notions de « culture » et de « patrimoine » sont appelées à la rescousse et placées au tout premier plan en vue de la définition d'une identité européenne, tandis que presque simultanément, cette approche de l'identité européenne est rapidement écartée du fait de l'insistance sur la « différence », de l'éloge de toutes les « cultures » nationales et infra-nationales et de leur contribution à l'édification de l'Europe. *Hic Rhodus, hic salta !*, serait-on tenté de proclamer en réaction : en d'autres termes, le fait de soumettre l'« Europe » même au principe de subsidiarité lui dénie le statut d'entité à part entière – quels que soient les objectifs officiels proclamés. Dès lors, il n'est pas surprenant que les réussites – avérées – du Conseil de l'Europe *dans le domaine du patrimoine* concernent uniquement la préservation de « sites » et de « pratiques », principalement identifiables (tout au moins au niveau des propositions avancées) par chaque Etat membre en particulier et en fonction de ses préoccupations nationales spécifiques. Ce type d'activités a été incontestablement une réussite, et il n'y

³ De toute évidence, le discours relatif à la culture et au patrimoine s'est, dès lors, calqué sur la tendance plus globale – réflexive et politique – de l'Europe officielle des années 1990, où l'on a commencé à reconnaître les « régions » comme une dimension et autant d'acteurs de la vie politique européenne (Hrbek et Weyand, 1994).

a pas lieu de sous-estimer le travail accompli à ce jour, dans ce domaine. En revanche, on se doit de souligner qu'en tant qu'objectifs, les notions de « culture » et de « patrimoine » telles qu'elles sont abordées par le Conseil de l'Europe, sont devenues totalement apolitiques. Ce qui était jadis au cœur même de l'identité du Conseil de l'Europe s'est transformé en simple *technique* (Husserl, 1970, 46). C'est là non seulement un élément regrettable, mais aussi un problème majeur si l'on tente de traiter ce que nous avons défini plus haut comme la crise de croissance actuelle de l'Europe. C'est précisément la dimension « européenne », normative et visionnaire, ayant présidé à la création du Conseil de l'Europe – en tant qu'affirmation des vertus européennes après la terrible épreuve de la Seconde Guerre mondiale – qui est de nouveau nécessaire, aujourd'hui, en vue de la re/construction d'une Europe postérieure à l'affrontement Est-Ouest. Mais, malheureusement, cette renaissance éventuelle de l'Europe est encore privée de son appui le plus direct – à savoir la culture et le patrimoine.

Au-delà de la tendance (déjà évoquée, et liée au caractère institutionnalisé de l'« Europe ») à une certaine ambiguïté au niveau politique, il faut imputer l'impasse conceptuelle dont nous parlions également et la « dé-politisation » des notions de « culture » et de « patrimoine » qui s'en est suivie à l'opacité même des notions en jeu - « identité », « culture » et « patrimoine ». Le présent rapport ne vise pas à faire l'« archéologie » de ces concepts, puisque cette approche a déjà été effectuée avec succès par d'autres (cf. Karnoouh, 2000b). Pour ma part, je souhaite plutôt aborder ces notions d'un point de vue « constructiviste » - et c'est ce que je me propose de faire dans les quelques paragraphes qui suivent.

Commençons par la notion d'« identité », à laquelle on a énormément recours en dernier ressort – comme s'il s'agissait d'une baguette magique permettant de fixer des principes définitifs et durables. Comme le faisait observer l'historien allemand Lutz Niethammer, l'aspect ironique du débat actuel sur l'identité est que l'on aborde toutes les questions tournant autour de la construction identitaire, en laissant de côté, précisément, la notion même d'identité (Niethammer, 2000, pp. 16-19 et passim). En fait, étant donné que l'« identité » est devenue, en quelque sorte, une notion « passe-partout » dans le débat politique, social et culturel contemporain, on a tendance à oublier que l'acception actuelle du terme est récente et plutôt ambiguë. L'historique de cette notion, souvent présenté et bien connu, fait remonter l'origine et le premier usage du concept d'« identité » aux réflexions du psychologue Erik Erikson sur le développement psycho-individuel, dans les années 1950 ; puis on indique généralement l'évolution due aux théoriciens et aux militants des mouvements sociaux, dans les années 1960 et jusqu'au début des années 1970, pour terminer par l'explosion (ou, diront certains, l'« inflation » - selon qu'ils y sont plus ou moins favorables) de la politique identitaire et de la théorisation dans ce domaine, dans les années 1990. L'un des éléments essentiels de cette analyse de l'évolution de la notion d'« identité » jusqu'à son acception contemporaine est le passage de la problématique du développement psycho-individuel (certainement accentuée par la position même d'Erikson, en tant que Juif européen contraint à s'exiler aux Etats-Unis) à une problématique sociale (avec l'aide des premiers « Néo-Marxistes » et de la théorie critique de l'Ecole de Francfort), puis à l'éclatement post-moderne (ou post-marxiste) en divers projets – individuels, sociaux,

politiques et/ou culturels (traitement que l'on peut déjà qualifier de « classique » : cf. Laclau et Mouffe, 1985).⁴

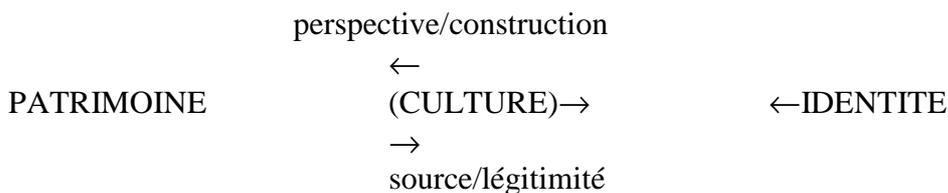
Le fait que la notion l'« identité » ait sa propre histoire permet de souligner que (comme le fait observer Niethammer) c'est le caractère très vague du concept qui crée sa propre problématique, dans la mesure où, de par sa nature également *évocatrice*, il exerce aussi une sorte de fascination immédiate. En soi, la notion d'« identité » n'est que la résultante d'un processus complexe – à savoir notre recherche personnelle (*Selbstverständigung*) au sujet des conséquences de la modernité, ou, diront certains, de la « crise moderne » (Giddens, 1990). Ce que l'utilisation du concept d'« identité » met en jeu, c'est l'apparition d'une « position archimédienne », où la nature du moment présent se précise grâce à la réunion de tendances et phénomènes passagers, divergents et mêlés en un tout cohérent – autrement dit, en un ensemble *qui fait sens*.⁵ Vue sous cet angle, la notion d'identité est *moderne*. On peut dire en premier lieu qu'elle ne se réfère pas à un état existant (un *so-sein*), mais renvoie plutôt à une volonté de devenir (autrement dit, un désir de se découvrir [*Selbstfindung*] et de s'affirmer [*Selbstbehauptung*] soi-même. Dès lors, le domaine effectif de l'identité – sa « matérialisation », pourrait-on dire – est celui de l'imaginaire et du récit. En second lieu, et toujours en tant que concept *moderne*, l'identité entretient aussi une relation très particulière à l'espace-temps, en tant que *conscience historique*. L'« identification » donne un sens au présent en se référant à un point d'origine lié au présent en question, dans une démarche de mémoire qui prend sa forme moderne la plus élaborée : en d'autres termes, le présent est aussi l'histoire de sa construction (Auerbach, 1953, pp.3-23 ; Moretti, 1987).

L'historien américain John Gillis donne une excellente définition de cette relation subtile entre « identité » et « mémoire » : « Le sens profond de toute identité, individuelle ou collective, à savoir la conscience d'une unicité dans l'espace et le temps, est entretenu par la mémoire ; et le contenu de cette mémoire est précisément déterminé par l'identité revendiquée » (Gillis, 1994, p. 3). La relation entre l'identité et la mémoire constitue le sens même de la notion de « patrimoine ». Le patrimoine est, en effet, l'appellation que l'on peut donner à *un ensemble de mémoire particulier* – cette notion d'ensemble recouvrant aussi bien, en l'occurrence, un concept abstrait que sa représentation concrète (ou sa « matérialisation »), sous forme de bâtiments, de sites et de pratiques.

4 « Classique », dans l'acception donnée à ce terme par Niklas Luhmann : « Une théorie devient « classique » lorsqu'elle avance un ensemble de propositions qui ne sera pas viable ultérieurement sous cette forme, mais qui subsistera en tant que nécessité ou problématique » (Luhmann, 1988, p. 19) – dans ce cas précis, il s'agissait d'une analyse de la théorie « socialiste ».

⁵ Ainsi, lorsque Niethammer parvient, de manière un peu « sèche », à la conclusion qu'au fond, l'association de la notion d'identité collective et de la réflexivité est une illusion intellectuelle au sujet de la praxis [ou, dans la version originale allemande : « Im Kern ist die Assoziation von kollektiver Identität und Reflexion eine intellektuelle illusion über die Praxis »] (Niethammer, 2000, p. 48), l'auteur est, en vérité, plus perspicace qu'il ne le revendique lui-même, à ce stade.

La réflexion atteinte à ce stade peut s'illustrer de la manière graphique suivante – en songeant déjà aux thèses qui peuvent suivre :



L'« identité » et le « patrimoine » apparaissent ici dans une relation constructiviste, et néanmoins indispensable. L'identité se situe dans une perspective où le patrimoine est son double nécessaire : en effet, pour avoir un sens, l'identité doit légitimer l'acte par lequel elle s'affirme. Dans ce schéma, la « culture » joue un rôle de médiation : c'est, essentiellement, une approche permettant de lier le moment présent – celui de l'identité – au passé/patrimoine, en donnant précisément à celui-ci une « présence ».

Le rôle de « source de légitimité » ainsi conféré au patrimoine ne doit pas surprendre. Comme nous l'avons déjà noté, l'« identité » est elle-même, dans son acception moderne, une forme de conscience historique, ou plutôt « historicisée ». Il nous faut, à ce stade, nous départir quelque peu de la thèse séduisante de Gillis que nous citons plus haut. Ou nous devrions dire plutôt – pour être tout à fait exact – que la thèse de Gillis ne doit pas être abordée de manière a-historique, ou – encore moins – ontologique. La Grèce antique ne voyait pas dans le concept d'« identité » une catégorie donnant lieu à un travail de réflexion particulier - excepté au sens logique (ou mathématique) du terme (l'identité étant alors l'état de deux choses « identiques » : $A = B$). Cela ne signifie pas pour autant que la pensée grecque fût incapable de différencier les peuples et les sociétés. On connaît, à cet égard, la célèbre distinction entre les Grecs, d'une part, et les « barbares », de l'autre. Mais même cette distinction fondamentale ne laisse aucune place à une quelconque « conceptualisation » de l'« identité ». C'est plutôt que, comme on peut le voir encore dans un autre processus de distinction – entre les pôles de pensée que sont alors Athènes et Sparte -, pour la pensée grecque, la « cité » (ou « polis ») est le seul lieu d'appartenance significatif (en termes de vie publique), avec, en corollaire, la question de « l'ordre juste » - *et non pas* celle de savoir « qui l'on est » (des Grecs, des Athéniens, etc.).⁶

La question « Qui sommes-nous ? » est totalement moderne. Même si, dans la littérature sur le nationalisme, certains auteurs éminents – notamment Anthony D. Smith (1986) - ont pu soutenir que l'ethnicité était la forme fondamentale de l'identification individuelle, la problématique consistant à mettre, de manière consciente et réfléchie, une identité derrière le « nous » ne se pose en fait qu'en Europe, et qu'à partir de la période moderne. Alors que les « modernes » commençaient à se penser eux-mêmes comme distincts des « anciens », ils se sont également départis des « autres », vivant au-delà des mers, et d'« autres » aussi, qui, eux, partageaient la même modernité. La première de ces distinctions (anciens/modernes) est de nature philosophique ; la

⁶ Même dans le plus long dialogue qu'il nous ait laissé – « Les lois » -, Platon évoque le fait que l'étranger, à Athènes, entraîne ses deux compagnons sur le chemin de l'édification des lois et celui, qui y est directement lié, de l'« ordre juste ». Pour corroborer cette observation, il faut voir, par exemple, que la célèbre « Histoire de la Guerre du Péloponnèse » de Thucydide n'est pas narrée à partir d'un point de vue « identitaire », et ne fait état d'aucune action ou d'aucun débat au nom d'une quelconque notion d'« identité » (au sens actuel du terme).

deuxième est née de l'époque des explorations et des découvertes ; enfin, la troisième est issue des guerres internes au continent européen, qui ont touché les populations civiles de manière croissante.

L'élément à retenir au sujet de la relation entre l'« identité » et le « patrimoine » est qu'il s'agit d'une relation de détermination réciproque : il n'est pas d'identité qui ne se fonde sur un acte de mémoire des origines, et, d'autre part, cette mémoire entre forcément dans la composition du patrimoine « identitaire ». Cela signifie que l'Histoire n'est pas une réalité objective et indépendante ; c'est en fait un récit. Et, comme tous les récits, il s'agit d'une narration créée de toutes pièces et librement choisie – c'est-à-dire selon des critères très précis, liés, d'une part, aux décisions vitales fondamentales (dimension existentielle), qui sont, d'autre part, le reflet du lieu et du temps (dimension sociale). Et nous retrouvons là notre point de départ – à savoir l'« identité » totalement moderne de la question de l'identité (pour jouer volontairement sur les mots !). Dans le contexte moderne, la notion d'identité s'est confondue avec celle de « nation » et d'« Etat-nation » (expression politique, sociale, économique et culturelle de la nation). Ainsi, « nous » sommes devenus français, anglais, allemands, etc. Mais, contrairement aux affirmations du récit historique national (ou de ce que l'on pourrait aussi appeler l'« histoire nationalisée »), c'est par les textes, par les matraques (ou les fusils) que ce qui était censé être notre « identité naturelle » (selon des intellectuels s'autoproclamant « sauveurs de la nation ») a été imposée.

Le fait que notre identité moderne d'« Européens » - définie dans le cadre de la « nation » et délimitée par les frontières de l'« Etat-nation » - apparaisse ainsi comme une « construction », assez puissante, d'ailleurs, peut être le point de départ d'un engagement productif et significatif sur la question de l'« identité européenne ». On s'aperçoit tout d'abord que cette question est, en réalité, celle de l'europanisation de la forme moderne de l'identité européenne. Le problème actuel n'est pas que les Européens n'aient pas d'identité ; c'est plutôt que notre identité n'est pas conçue dans une perspective européenne. Dès lors, on peut se poser la question : « à quoi ressemblerait ce point de vue européen ? ». Ma réponse peut se résumer ainsi : *ce point de vue ne serait pas prédéterminé par le passé, mais, au contraire, un élément d'ouverture sur l'avenir.*⁷

Le choix délibéré que nous évoquons plus haut au sujet de la constitution de notre identité peut apporter une dimension normative à la question de la recherche de l'identité européenne. Nous insisterons de nouveau sur le fait que nous ne sommes pas seulement le produit de notre passé ; nous en sommes aussi les architectes. Dès lors, on entrevoit la possibilité de re/construire le passé dans une perspective d'avenir. Comme le faisait observer très justement Caroline Brossat, « l'enseignement que nous donnent les théoriciens de l'identité culturelle est la nécessité de connaître le passé (à un certain niveau de réflexion) pour se diriger vers l'avenir » (Brossat, 1999, p. 158). Dans le contexte de notre propos, on peut parler de recherche d'une *autre* Europe. Autrement dit, la question de l'identité européenne se pose en termes non pas positifs mais négatifs : l'absence d'une telle identité fait aussi sa présence. L'Histoire devient alors le fameux autel de Hegel sur lequel toute éventuelle identité européenne a toujours été sacrifiée. C'est donc en inversant ces données, en considérant cette réalité à partir du

⁷ Nous sommes là très proches de la définition de la culture que donne le sociologue américain Daniel Bell : « La culture, à mon sens, est une tentative d'apporter un ensemble de réponses cohérentes à la condition existentielle de toute vie humaine » (Bell, 1978, xv).

fait même qu'elle a toujours eu une existence minimale – et que, lorsqu'elle a été effectivement présente, elle a toujours été une vaincue de l'Histoire -, que l'on peut éventuellement trouver la trace d'une Europe-espace de démocratie, de liberté, d'égalité, de justice et de solidarité.

Cette démarche ne doit pas apparaître comme une volonté d'être « politiquement correct ». L'argument que nous avançons ici est plutôt – ou pour le moins – de nature « blochienne ». Il emprunte en effet la voie utopique tracée par l'historien Ernst Bloch. Nous devons admettre que l'histoire de l'Europe a été en grande partie une histoire de conflit et de violence. En vérité, même le phénomène le plus fort de toute l'histoire de l'Europe moderne – à savoir la naissance de l'Etat-nation, venu légitimer et mobiliser l'idée de nation – peut être classé dans la rubrique « violence de masse organisée ». Cela ne veut pas dire pour autant que l'on doive considérer la violence comme l'essence même de l'histoire européenne, et, moins encore, définir l'identité européenne par cette violence. Le « niveau de réflexion » que Caroline Brossat juge nécessaire – à partir des travaux des théoriciens de l'identité culturelle – pour tirer les enseignements du passé et construire l'avenir revient tout simplement, à mon sens, à avoir une certaine lucidité historique quant aux conséquences de la violence en Europe, et à établir, sur cette base, la nécessité de politiques propices à la paix et à la coopération – dans ce contexte de fragilité séculaire. Dès lors apparaît, comme un puissant antidote, la notion de re/construction de l'Europe à partir des éléments qui, historiquement, ont fait défaut et/ou ont été marginalisés – à savoir les valeurs et conceptions liées à la démocratie, à la paix, à l'égalité, à la justice et à la solidarité. Pour reprendre les termes d'Ernst Bloch, *nous avons la liberté de subvertir notre histoire violente en y retrouvant les signes d'un avenir commun – précisément le type d'avenir collectif, pour l'Europe, dont notre passé divisé et diviseur voulait fermement nous priver.*

Peut-être le meilleur moyen d'étayer cette thèse est-il d'analyser un secteur particulièrement important et délicat des activités du Conseil de l'Europe – à savoir les droits de l'homme. Comme chacun sait, le problème central des droits de l'homme est celui de leur universalité. Il a été souligné à maintes reprises que cette notion de « droits de l'homme » était un concept purement occidental, et que son caractère prétendument international – autrement dit, « universel » - ne devait donc pas être considéré comme acquis. Les hommes politiques non-occidentaux en particulier – disons, pour être tout à fait clair sur ce point, les hommes politiques d'obédience « nationaliste-autoritaire », indépendamment de leur appartenance culturelle spécifique – ont souligné le particularisme du concept de « droits de l'homme » (en qualifiant tout simplement cette notion d'« impérialiste »). Quant au point de vue constructiviste que nous avons ici adopté – dans sa variante pragmatique -, il a toujours été considéré comme une façon de relativiser l'ensemble des valeurs, en replaçant celles-ci dans leur contexte particulier (à ce propos, comparer Gilbert – 1990- et Kramaschki – 1992).

Sous sa forme actuelle, le concept de « droits de l'homme » est effectivement une « fabrication » de ce que l'on appelle communément l'Occident. Depuis leur fondement théorique – à savoir la dignité de l'être humain – jusqu'à leur illustration concrète (l'indispensable prééminence du droit - « Rechtsstaatlichkeit » -, la condamnation de la violence et de la torture, la liberté de conscience/de confession religieuse, la liberté de la presse, etc.), les droits de l'homme font partie intégrante de la tradition occidentale, avec sa conception de l'individualité, du rapport au monde, et son idéal de qualité de vie (cf. Kühnhardt, 1991, Taylor, 1989). Mais ce serait une erreur de considérer ce concept

de « droits de l'homme » comme l'aboutissement logique d'une certaine évolution – ou, pour l'exprimer de manière plus « carrée », sur le mode « hégélien » - comme le « telos » (c'est-à-dire l'« objectif suprême ») de l'Occident. En fait, en Europe, les droits de l'homme se confondent d'abord et avant tout avec l'histoire de leur violation. De manière plutôt « kantienne », ce concept s'est développé dans le cadre d'un compromis permanent entre, d'une part, des engagements normatifs, ancrés dans un contexte historico-culturel mi-méditerranéen (c'est-à-dire hellénique et romain) mi-nordique (ou germanique), et, d'autre part, les réalités brutales de l'instauration, du maintien et de la contestation de l'ordre, pratiquement tout au long de l'histoire de l'Europe (Kant, 1970, pp. 93-115 et Berman, 1983).

Par conséquent, l'exemple des droits de l'homme justifie la nécessité de soumettre l'histoire de l'Europe à un traitement inverse : il s'agit de *l'europaniser* et de re/construire l'Europe sur la base des fameuses « normes » que nous autres « Européens » aimons à célébrer dans tous les documents officiels et dans le cadre de ce que l'on appelle familièrement la « philosophie de comptoir ». Le point de vue constructiviste adopté ici nous aide donc à retrouver les traces de cette *autre* Europe ; il nous permet également de comprendre qu'il ne faut en aucun cas considérer comme acquis les engagements normatifs liés à l'ensemble des droits de l'homme existant aujourd'hui ; nous devons bien comprendre également qu'il ne faut pas considérer la notion d'« Etat de droit » (*Rechtsstaatlichkeit*) avec désinvolture.⁸

L'action relative au patrimoine peut être un moyen de dévoiler et de retrouver cette « autre Europe ». Comme l'ont fait observer les critiques du processus d'intégration européenne tel qu'il se présente actuellement, le problème est celui de l'absence persistante des « Européens ». Il n'y a pas, en effet, d'identité européenne claire ; il n'est aucun point de référence, aucun engagement normatif susceptible de rassembler les gens « ordinaires » – c'est-à-dire les citoyens se définissant par rapport à l'Etat-nation – en une communauté pouvant servir de base à une authentique entité européenne (Graf Kielmansegg, 1996). Les élites européennes n'ont guère facilité, pour ces citoyens « ordinaires », le contact avec l'« Europe ». Retranchés dans de véritables « forteresses » administratives à Bruxelles, Strasbourg, et ailleurs, ces hommes et ces femmes ont créé une Europe virtuelle – compatible avec l'Internet, certes, mais non pas avec la *vie réelle*. Or, c'est précisément une sorte de « ligne européenne directe » vers la vie quotidienne que l'action relative au patrimoine peut offrir et constitue effectivement. Mais, pour profiter pleinement des capacités et de l'expertise existantes, il faut opérer une rupture radicale. En effet, le « patrimoine » doit et peut recouvrir davantage que le simple ensemble constitué par les monuments, les sites et les pratiques liés aux traditions nationales. Jusqu'à présent, notre approche du « patrimoine » se fait en termes nationaux : nous devons nous défaire de cette habitude et apprendre à aborder le problème différemment.

⁸ L'insistance des Allemands sur la notion d'Etat de droit (*Rechtsstaat*) a souvent suscité – notamment chez les intellectuels les plus extrémistes (américains, en particulier) – un certain mépris : « la culture petite-bourgeoise et béotienne démontre que, dans le contexte national... la posture moderniste – même sous sa forme originelle -peut éventuellement conserver le pouvoir de subversion qu'elle a perdu ailleurs » (Jameson, 1991, p. 59). Je voudrais souligner pour ma part que les petits-bourgeois et les philistins n'ont rien de spécifiquement national, et que ce sont plutôt des types culturels, observables dans des contextes nationaux et sociaux très divers. Il est à peine besoin d'ajouter qu'après dix ans de période post-communiste, l'Etat de droit représente un pouvoir subversif très accru dans de nombreux pays ayant dépassé le stade du nationalisme.

En fait, l'« européanisation » du patrimoine n'est pas particulièrement difficile. A cet égard, le domaine des « droits de l'homme » propose une problématique et un point d'entrée clairs et pertinents, dans la mesure où il concerne les individus de diverses manières, en différents lieux, et permet des interprétations également diverses des pratiques et des faits. La désignation de sites particuliers, l'appellation donnée à des rues ou des bâtiments, l'organisation d'expositions spéciales, voire de visites spécialisées, sont autant de pratiques connues et bien établies, qui permettent de rendre hommage à une Histoire *alternative* et d'en suivre le fil. En fait, certaines de ces histoires *alternatives* sont déjà européanisées, dans la mesure où elles concernent un type de personnes et d'événements généralement négligés, voire totalement occultés par l'Histoire « nationale » : nous voulons parler des « rebelles » (y compris les opposants « tranquilles »), des lieux de résistance et/ou du courage individuel, ainsi que des lieux et événements qui sont des sortes de « squelettes dans le placard de l'historiographie nationale ». Dans ce domaine, on connaît déjà fort bien les histoires « alternatives » liées à des événements européens très marquants – par exemple, le soulèvement paysan au cours de la période de la Réforme, en Allemagne, la « naissance » de la classe ouvrière lors de la Révolution industrielle, les faits de résistance et les souffrances liés aux périodes du Fascisme/Nazisme et du Communisme, ou encore les personnes et événements relevant d'un nouveau militantisme social (gauchisme étudiant, féminisme, libération des « gays » et lesbiennes, mouvement écologiste). Il n'y a aucune raison de douter de l'émergence, à l'avenir, d'autres histoires « alternatives » de ce type et de leur confirmation sur le plan social.

L'intérêt de ces « histoires alternatives », en termes de création d'une mémoire collective européenne, réside dans le fait qu'elles concernent explicitement des idées et idéaux qui transcendent le lieu particulier où ces concepts sont nés et ont évolué, tout en restant solidement ancrés dans ce contexte local – si bien que les idées/idéaux en question ont une vraie dimension de vécu collectif et de partage. Ce caractère très « concret » des histoires alternatives les rend non seulement tangibles pour les personnes qui continuent à vivre dans les régions où ces idées sont nées, mais rend également celles-ci tout à fait communicables à d'autres, du fait même de ce caractère d'« expérience vécue ». Dans ce contexte, il est bon de rappeler au lecteur la forme moderne, actuelle, de l'« identité européenne » - à savoir l'idée de nation, concrétisée dans un Etat-nation - et l'impact puissant que ce concept et sa forme concrète ont sur notre imaginaire. Ce n'est pas par hasard que Benedict Anderson commence son travail novateur sur le nationalisme – l'ouvrage intitulé *Imagined Communities* – par une analyse remarquable de la notion de « Tombeau du Soldat inconnu » (Anderson, 1991, pp. 9-12). Anderson s'efforce d'élucider le lien entre nationalisme et pensée religieuse – ou, plus précisément, entre le nationalisme et les problèmes métaphysiques qui assaillent tout individu dans le courant de sa vie. Reprenons les termes exacts de Benedict Anderson :

« Nous avons tous conscience de la contingence et de l'inévitabilité de notre patrimoine génétique, de notre sexe, de notre durée de vie, de nos capacités physiques, de notre langue maternelle, etc. Le grand mérite de la vision du monde que nous offrent les religions traditionnelles... est leur souci de situer l'homme dans le cosmos, de le considérer en tant qu'espèce, et de souligner la contingence de toute vie humaine [...] , ainsi que leur réponse imaginative au fardeau de la souffrance humaine – maladies, mutilations, douleurs, vieillissement et mort [...] En revanche, la grande faiblesse de toutes les pensées de type progressiste – y compris le Marxisme - est d'avoir opposé un

silence insupportable en guise de réponse à toutes ces questions (Anderson, 1991, p. 10).

Anderson estime que l'épanouissement du nationalisme – en tant que mouvement – n'est pas dû seulement au fait qu'il recouvre des conceptions proches de la pensée religieuse et des préoccupations que celles-ci peuvent avoir par rapport à la vie « quotidienne », mais aussi au fait qu'en Occident, le développement de la pensée rationaliste a laissé les gens aux prises avec leurs questions et leurs peurs existentielles.

Certes, on peut contester l'aspect historique de la thèse d'Anderson sur « les origines et la propagation du nationalisme » (c'est là un des sous-titres de son étude). Mais, à mon sens, ce que cet auteur parvient à saisir brillamment, ce sont les raisons du formidable impact que peut avoir le nationalisme.⁹ Mais, en fait, les raisons du bon fonctionnement du nationalisme ne sont pas – je le dis bien « ne sont aucunement » - propres à ce type de pensée politique. Le fait d'aborder les problèmes existentiels de tout être humain et de donner aux individus le sens de la solidarité n'est certainement pas le monopole du nationalisme. Toujours est-il que nous autres Européens – et en particulier les élites européennes – facilitons la tâche du nationalisme et favorisons la permanence de la popularité de ce type de pensée, à ce jour. En effet, au lieu de contester le fait national, nous acceptons le pouvoir du nationalisme tel qu'il est ; nous exploitons même son caractère symbolique, et contribuons ainsi à mythifier le nationalisme en tant que moyen d'identification « originel » et puissant pour l'être humain.

Ce que j'ai appelé plus haut l'Histoire *alternative* permet de sortir de l'« envoûtement » qu'exerce l'idée de nation et constitue un antidote aux sirènes du nationalisme. Mais, de toute évidence, il y a un prix à payer pour emprunter cette voie de l'histoire « alternative », pour en faire un principe et un exemple en vue de l'europanisation de l'histoire de notre continent. Ce prix, c'est celui de l'émancipation, et il devra être assumé à la fois par les Etats et par les élites économiques qui gèrent la réalité bureaucratique actuelle que l'on appelle l'Europe. Cela signifie qu'il va falloir adopter de nouvelles orientations en matière de financement - et notamment augmenter la dotation des projets éducatifs et culturels. Il doit être clair que la majorité de ces projets ne seront pas « rentables » : pour la plupart, ils ne parviendront pas à s'autofinancer, et encore moins à générer un profit. Mais nous devrions savoir (au moins depuis l'époque de la Grèce antique) que la culture n'est pas une activité lucrative – si l'on entend par « action culturelle » une manière de se relier et de répondre aux aspirations les plus élevées de l'être humain. Dans un univers économique où l'on se fonde sur le dénominateur commun le plus basique, le fait de s'efforcer de répondre aux aspirations les plus élevées de l'être humain apparaît purement et simplement comme une activité à perte. En réalité, il est relativement facile d'accepter ce fait et d'en persuader les peuples. Mais l'élément le plus ardu de cette équation réside dans la nécessité de démocratisation des Etats et des élites, dans ce domaine. Le « peuple », nationalisé, et, en tant que tel, uni à l'intérieur et divisé vis-à-vis de l'extérieur, a constitué, à ce jour, un point d'appui commode et confortable, sur lequel les élites de l'Etat et de la sphère privée ont pu se reposer pour construire « leur » Europe. Cependant, pour faire participer les hommes à la construction de l'Europe, les élites publiques doivent accepter avant tout de perdre une part de leur souveraineté. Et cela devra être également le cas de l'élite politique (et économique) européenne dans son ensemble. Il faut

⁹ « [Une fois constituée – et quels qu'en soient les moyens -, une identité nationale est très difficile, voire impossible, à éradiquer (sauf si l'on se livre à un génocide total) » (Smith, 1993, p.131).

également souligner que, si le processus d'européanisation de notre Histoire fonctionne bien, il génèrera un désir d'émancipation accru chez tous les participants et observateurs. Et c'est précisément l'ensemble de ce tableau qui fait de l'européanisation une stratégie capable de répondre aux nécessités actuelles du développement de l'Europe.

Aujourd'hui, on peut dire que « la boucle est bouclée ». Avec la chute du communisme, nous sommes en mesure de retrouver, et même de relancer, le mouvement de coopération fondateur issu de la Seconde Guerre mondiale. Au-delà des problèmes économiques et sociaux qui se posaient alors, cet élan a été fondamentalement politique : il était animé par la recherche de la paix, de la sécurité et de la démocratie, dans un monde qui venait d'être témoin de l'effondrement total des valeurs qu'il avait crues éternelles et sacro-saintes. La redéfinition de la notion de « patrimoine » dans le cadre de l'action du Conseil de l'Europe est donc un élément indispensable et crucial au stade actuel de l'édification de l'Europe. Le patrimoine est, en effet, un élément important dans le sens de la re/construction et de la transmission de ce que l'on appelle l' « Europe ». Cette nouvelle approche politique doit consister à situer l'action « patrimoniale » au-delà de la volonté classique de désignation et de préservation des objets, des sites et des pratiques associés aux traditions nationales. Il est grand temps d'« européaniser », de créer un langage commun sur la base d'une mémoire collective. L'autre possibilité qui s'offre à nous est également très claire : elle consiste à favoriser, au niveau européen, le règne du pouvoir et de l'argent. C'est une approche que les Européens ne peuvent accepter.

3. Observations et recommandations en abrégé

On ne saurait assez souligner qu'en cette période clé du développement de l'Europe, le Conseil de l'Europe a un rôle crucial à jouer. Ce qui fut autrefois considéré – à juste titre – comme la faiblesse de cette organisation (à savoir la défense d'idéaux très élevés, mais l'absence de tout pouvoir exécutif permettant de soutenir ces principes jusqu'au bout) semble faire aujourd'hui du Conseil de l'Europe un acteur puissant de la poursuite de l'intégration européenne. En premier lieu, c'est précisément du fait de l'absence de fonction exécutive que le Conseil de l'Europe a pu ressourcer l'espace européen jusqu'au plus profond de ses racines historico-géographiques. En second lieu (mais c'est d'une égale importance), l'une des orientations fortes du Conseil de l'Europe – à savoir la culture, au sens large du terme - a placé la question de l'identité européenne au cœur des préoccupations, des débats et des politiques de cette organisation. Cependant, si, au Conseil de l'Europe (contrairement au cas des Communautés européennes, c'est-à-dire, aujourd'hui, de l'Union européenne), la question de l'identité européenne a été, dès les origines, la mission essentielle de l'Organisation, on peut dire également que les travaux du Conseil (et, par conséquent, les réponses qu'il a données à ce problème identitaire) ont été conditionnés par un contexte historique unique – à savoir l'affrontement mondial Est-Ouest, et la division de l'Europe en deux systèmes de société opposés. Aujourd'hui, avec l'effondrement du communisme, il n'y a plus de conflit global Est/Ouest, et l'on peut dire que l'espace « Europe » s'est complètement rouvert. Aussi la question de l'identité européenne se pose-t-elle de nouveau, et avec une urgence encore plus grande qu'autrefois : dans le contexte existant, qui est celui d'un cadre institutionnel fort, nous devons répondre aujourd'hui à la question de l'identité européenne dans sa dimension à la fois mondiale et régionale.

Le « patrimoine » constitue une dimension ou une composante essentielle de toutes les réponses fournies, à ce jour, par les institutions et les intellectuels européens à la question de l'identité européenne. Et il est certain que cette notion de « patrimoine » contribue de manière dynamique et décisive au processus de formation d'une telle « identité ». Cependant, le « patrimoine » ne peut être réduit à un élément purement matériel, à un objectif à atteindre ou encore à un tableau chronologique ; le patrimoine apparaît en fait comme un point de vue ou une perspective d'édification – en un mot, comme une « vision ». En d'autres termes, le fait d'accepter tel ou tel élément comme partie intégrante du patrimoine – ou, au contraire, de l'en exclure – correspond à des choix précis. Cette dimension sélective irréductible peut être considérée comme progressiste, dans la mesure où elle justifie et autorise la lecture et la relecture de l'Histoire, la conception et la révision de l'identité. Aussi, bien que l'histoire de l'Europe ait été indéniablement une histoire *conflictuelle*, ce serait une erreur que de figer définitivement cette caractéristique dans notre réalité historique, et, plus encore, d'en faire le symbole de notre identité d'« Européens ». Tout au contraire, nous avons – en tant qu'Européens – la liberté de subvertir les conflits historiques en les transformant en *signes* (E.Bloch) d'un avenir commun – *précisément le type d'avenir commun dont les divisions du passé ont voulu fortement nous priver*. Par conséquent, notre choix doit être celui d'un engagement normatif vis-à-vis d'une autre Europe – non pas l'Europe du passé, mais celle d'un avenir possible vers une démocratie, une stabilité et, par conséquent, une prospérité accrues.

Certaines recommandations s'imposent d'elles-mêmes. On peut les regrouper en une série de postulats scientifico-intellectuels, d'une part, et, d'autre part, en un ensemble de propositions plus pragmatiques. Voici d'abord quelques recommandations d'ordre général, « scientifico-intellectuelles », comme nous venons de le dire :

Il convient de s'éloigner d'une approche du « patrimoine culturel » purement quantitative ou généralement matérielle, qui définit précisément le patrimoine en termes d'« inventaire » - à effectuer, à entretenir et à développer. Si la conservation est certes indispensable, ce n'est qu'une méthode, au sens restreint et traditionnel du terme – c'est-à-dire un ensemble de techniques permettant d'aborder ou de constituer le « patrimoine ».

Il convient de s'éloigner également de l'axe « différences » ou « particularismes » - qui a été celui du débat politique sur le « patrimoine culturel », au sein du Conseil de l'Europe, ces vingt dernières années - pour adopter une approche privilégiant plutôt les éléments partagés et universels.

Les éléments potentiellement unificateurs de l'Europe et des Européens doivent être clairement recherchés du côté des valeurs « absentes » ou « marginalisées » de l'histoire de l'Europe. En d'autres termes, le « patrimoine » peut se définir comme un ensemble de « valeurs fondamentales » permettant de reconstruire un récit, plus *européanisé*, de l'histoire de notre continent – en quelque sorte, un « contre-récit », en creux par rapport aux histoires nationales (c'est-à-dire, en fait, « nationalisées ») que nous connaissons aujourd'hui.

Le changement d'approche proposé par les recommandations ci-dessus pourra se concrétiser pratiquement par le biais d'autres recommandations, pouvant être formulées de la manière suivante :

Le développement et la préservation du « patrimoine » conçu comme un ensemble d'objets matériels, de sites et de pratiques devraient être le reflet d'une orientation véritablement européenne : en d'autres termes, ces objets, sites et pratiques devraient être re-situés dans le contexte d'un passé commun, caractérisé par l'« absence » ou la « marginalisation » de certaines valeurs, dans l'histoire de l'Europe.

Cela reviendrait de nouveau – et pour le moins – à s'éloigner de manière claire et concertée des récits historiques nationaux (ou, plutôt, « nationalisés »). Il s'agirait, tout au contraire, de construire des histoires locales (ou « régionalisées ») racontant la vie de différentes communautés, de se situer à des points d'observation permettant de découvrir des histoires passées différentes, et de préserver des lieux et pratiques déterminés par leur capacité à révéler la réalité des conflits et à anticiper sur un avenir meilleur – le tout constituant une médiation entre, d'une part, l'expérience réelle et quotidienne des individus, et, de l'autre, l'idéal encore abstrait d'un « espace européen » pouvant être revendiqué comme leur par ces mêmes personnes. Il faut, par conséquent, encourager des projets et techniques permettant d'éliminer les récits nationalistes et de les remplacer par des « contre-récits ».

Un domaine central de notre politique, permettant de relier les secteurs séparés que constituent, d'une part, le processus de préservation purement professionnel ou technique, et, de l'autre, l'approche visionnaire/ou constructiviste, doit être celui de l'éducation. Car si l'on pouvait tirer un seul enseignement de la « nationalisation » de l'histoire européenne, ce serait qu'il est possible d'enseigner et d'apprendre le concept d'« identité », à condition qu'une vision et une volontés politiques suffisantes viennent soutenir un processus d'éducation dans ce sens. On doit encourager la conception et l'adoption de manuels scolaires et d'autres matériels établissant des liens entre les réalités européennes d'une part et, de l'autre, les histoires et modes de vie locaux. Les échanges éducatifs doivent s'intégrer à un travail plus vaste de « dé-nationalisation » des sociétés. On doit faire en sorte que les normes éducatives soient de plus en plus transférables d'un pays à un autre, afin de faciliter le libre choix des lieux de résidence et de travail.¹⁰

Les recommandations ci-dessus auront, je l'espère, permis de comprendre clairement que, dans l'ensemble, la mission du Conseil de l'Europe est non seulement de « prendre la température » de la crise actuelle en matière de progression de l'Europe, mais aussi d'en tirer des enseignements importants et, ce faisant, de permettre d'atteindre l'objectif central de la coopération et de l'intégration européennes – à savoir une Europe plus démocratique, plus pacifique et, de ce fait, plus prospère.

¹⁰ Alors que les sociétés européennes nationales (ou « nationalisées ») deviennent, à l'échelon interne, de plus en plus « multiculturelles », du fait de la présence d'immigrés venus de pays non-européens, je m'interroge personnellement sur l'étendue véritable de la « mixité » ou du « métissage » intra-européens : autrement dit, pour prendre quelques exemples, combien d'Italiens vivent et travaillent en Angleterre ? ; ou encore, combien de mariages mixtes franco-allemands compte-t-on ?, etc. (à ces questions d'ensemble, on peut répondre que les chiffres sont, globalement, relativement bas).

Références et bibliographie sélective

- Abu-Lughod, Janet L. (1989). *Before European Hegemony: The World System A.D. 1250-1350*. New York, NY and Oxford, UK: Oxford University Press.
- Anderson, Benedict. (1991). *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. Revised edition. London: Verso.
- Auerbach, Erich. (1953). *Mimesis: The Representation of Reality in Western Literature*. Translated by Willard R. Trask. Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Bell, Daniel. (1978). *The Cultural Contradictions of Capitalism*. New York, NY: Basic Books.
- Berman, Harold J. (1983). *Law and Revolution: The Formation of the Western Legal Tradition*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Bitterli, Urs. (1991). *Die 'Wilden' und die 'Zivilisierten': Grundzüge einer Geistes- und Kulturgeschichte der europäisch-überseeischen Begegnung*. Zweite, erweiterte Auflage. München: Beck.
- Bloch, Ernst. (1977a). *Erbschaft dieser Zeit: Erweiterte Ausgabe (=Gesamtausgabe Band 4)*. Frankfurt/M.: Suhrkamp.
- Bloch, Ernst. (1977b). *Das Prinzip Hoffnung (=Gesamtausgabe Band 5)*. Frankfurt/M.: Suhrkamp.
- Bloch, Ernst. (1977c). *Naturrecht und menschliche Würde (=Gesamtausgabe Band 6)*. Frankfurt/M.: Suhrkamp.
- Bloch, Ernst. (1977d). *Das Materialismusproblem, seine Geschichte und Substanz (=Gesamtausgabe Band 7)*. Frankfurt/M.: Suhrkamp.
- Braudel, Fernand. (1958). "Histoire et sciences sociales: La longue durée." In: *Annales: Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 13, no. 4 (October-December). 725-753.
- Brossat, Caroline. (1999). *La culture européenne: définitions et enjeux*. Préface de Rüdiger Stephan. Bruxelles: Bruylant.
- Delanty, Gerard. (1995). *Inventing Europe: Idea, Identity, Reality*. Houndsmills, UK etc.: Macmillan.
- Delanty, Gerard. (1999). "Die Transformation nationaler Identität und die kulturelle Ambivalenz europäischer Identität: Demokratische Identifikation in einem postnationalen Europa." In: Viehoff, Reinhold and Segers, Rien T. (1999). 267-288.
- Eder, Klaus. (1999). "Integration durch Kultur? Das Paradox der Suche nach einer europäischen Identität." In: Viehoff, Reinhold and Segers, Rien T. (1999). 147-179.
- Giddens, Anthony. (1990). *The Consequences of Modernity*. Stanford, CA: Stanford University Press.
- Giesen, Bernhard. (1999). "Europa als Konstruktion der Intellektuellen." In: Viehoff, Reinhold and Segers, Rien T. (1999). 130-146.
- Gilbert, Alan. (1990). *Democratic Individuality*. Cambridge, UK, etc.: Cambridge University Press.
- Gillis, John R. (1994a). Eds. *Commemorations: The Politics of National Identity*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Gillis, John R. (1994b). "Memory and Identity: The History of a Relationship." In: Gillis, John R. (1994a). 3-24.
- Gleason, Philip. (1983). "Identifying Identity: A Semantic History." In: *The Journal of American History*, vol. 69, no. 4 (March). 910-931.
- Graf Kielmansegg, Peter. (1996). *Integration und Demokratie*. In: Jachtenfuchs, Markus and Kohler-Koch, Beate. (1996). Eds. *Europäische Integration*. Opladen: Leske und Budrich. 46-71.
- Habermas, Jürgen. (1961). "Der deutsche Idealismus der jüdischen Philosophen." In: idem. (1981). 39-64.
- Habermas, Jürgen. (1971). "'Einleitung: Wozu noch Philosophie?'" In: idem. (1981). 15-37.
- Habermas, Jürgen. (1975). *Legitimation Crisis [Legitimationsprobleme im Spätkapitalismus]*. Translated by Thomas McCarthy. Boston: Beacon Press.
- Habermas, Jürgen. (1981). *Philosophisch-politische Profile*. Dritte, erweiterte Auflage. Frankfurt/M.: Suhrkamp.

- Handler, Richard. (1994). "Is 'Identity' a Useful Cross-Cultural Concept?" In: Gillis, John R. (1994a). 27-40.
- Harvey, David. (1989). *The Condition of Postmodernity: An Enquiry into the Origins of Cultural Change*. Oxford, UK, etc.: Basil Blackwell.
- Héritier, Adrienne. (1999). *Policy-Making and Diversity in Europe: Escape from Deadlock*. Cambridge, UK, etc.: Cambridge University Press.
- Hill, Christopher. (1993). "The Capability-Expectations Gap, or Conceptualizing Europe's International Role." In: *Journal of Common Market Studies*, vol. 31, no. 3. 305-328.
- Hrbek, Rudolf and Weyand, Sabine. (1994). *Betrifft: das Europa der Regionen: Fakten, Probleme, Perspektiven*. München: Beck.
- Huntington, Samuel P. (1996). *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*. New York, NY: Simon and Schuster.
- Husserl, Edmund. (1970). *The Crisis of European Sciences and Transcendental Phenomenology: An Introduction to Phenomenological Philosophy*. Translated with an introduction by David Carr. Evanston, IL: Northwestern University Press.
- Jameson, Fredric. (1991). *Postmodernism, or the Cultural Logic of Late Capitalism*. Durham, NC: Duke University Press.
- Jeismann, Michael and Westheider, Rolf. (1994). "Wofür stirbt der Bürger? Nationaler Totenkult und Staatsbürgertum in Deutschland und Frankreich seit der Französischen Revolution." In: Koselleck, Reinhart and Jeismann, Michael. (1994). 23-50.
- Jenks, Chris. (1993). *Culture*. London: Routledge.
- Jowitt, Ken. (1992). *New World Disorder: The Leninist Extinction*. Berkeley, CA: University of California Press.
- Kant, Immanuel. (1970). *Kant's Political Writings*. Edited and with an introduction and notes by Hans Reiss. Cambridge, UK, etc.: Cambridge University Press.
- Karnoouh, Claude. (2000a). *Postcommunisme Fin de Siècle: Essai sur l'Europe du XXIe Siècle*. Paris: L'Harmattan.
- Karnoouh, Claude. (2000b). *Europe: patrimoine commun et différence*. Ms. Report for the working-group "Forward Mapping" of the Council of Europe.
- Karnoouh, Claude and Wagner, F. Peter. (2000). Preliminary Report for the working-group "Forward Mapping" of the Council of Europe.
- Koselleck, Reinhart. (1973). *Kritik und Krise: Eine Studie zur Pathogenese der bürgerlichen Welt*. Frankfurt/M.: Suhrkamp.
- Koselleck, Reinhart. (1985). *Futures Past: On the Semantics of Historical Time [Vergangene Zukunft: Zur Semantik geschichtlicher Zeiten]*. Translated by Keith Tribe. Cambridge, MA: MIT Press.
- Koselleck, Reinhart. (1994). "Einleitung." In: Koselleck, Reinhart and Jeismann, Michael. (1994). 9-20.
- Koselleck, Reinhart and Jeismann, Michael. (1994). Eds. *Der politische Totenkult: Kriegerdenkmäler in der Moderne*. München: Wilhelm Fink Verlag.
- Kramaschki, Lutz. (1992). *Konstruktivismus, konstruktivistische Ethik und Neopragmatismus*. In: Rusch, Gebhard and Schmidt, Siegfried J. Eds. *Konstruktivismus: Geschichte und Anwendung*. Delfin 1992. Frankfurt/M.: Suhrkamp. 224-268.
- Kühnhardt, Ludger. (1991). *Die Universalität der Menschenrechte: Studie zur ideengeschichtlichen Bestimmung eines politischen Schlüsselbegriffs*. Zweite, revidierte und erweiterte Auflage. Bonn: Bundeszentrale für politische Bildung.
- Laclau, Ernesto and Mouffe, Chantal. (1985). *Hegemony and Socialist Strategy: Towards a Radical Democratic Politics*. London, etc.: Verso.
- Leggewie, Claus. (1993). *Multikulti: Spielregeln für die Vielvölkerrepublik*. Mit einem neuen Vorwort. Berlin: Rotbuch.
- Leggewie, Claus. (1999). "Erneuter Griff nach der Notbremse oder: Revolution als Restauration." In: Viehoff, Reinhold and Segers, Rien T. (1999). 180-200.
- Lowenthal, David. (1994). "Identity, Heritage, and History." In: Gillis, John R. (1994a). 41-57.
- Luhmann, Niklas. (1988). "Einleitung: Arbeitsteilung und Moral. Durkheims Theorie." In: Durkheim, Emil. *Über soziale Arbeitsteilung: Studie über die Organisation höherer*

- Gesellschaften [De la division du travail social]. Übersetzt von Ludwig Schmidts, durchgesehen von Michael Schmid. Frankfurt/M.: Suhrkamp. 19-38.
- Middleton, David and Edwards, Derek. (1990). Eds. *Collective Remembering*. London, UK, etc.: Sage Publications.
- Mjøset, Lars. (1996). "Western European Integration – A historical perspective extended into the 1990s." In: Schütze, Walter and Bingen, Jon. (1996). 151-190.
- Moretti, Franco. (1987). *The Way of the World: The Bildungsroman in European Culture*. London, etc.: Verso.
- Münch, Richard. (1999). "Europäische Identitätsbildung: Zwischen globaler Dynamik, nationaler und regionaler Gegenbewegung." In: Viehoff, Reinhold and Segers, Rien T. (1999). 223-252.
- Neunreither, Karlheinz and Wiener, Antje. (2000). Eds. *European Integration after Amsterdam: Institutional Dynamics and Prospects for Democracy*. Oxford, UK: Oxford University Press.
- Niethammer, Lutz. (2000). *Kollektive Identität: Heimliche Quellen einer unheimlichen Konjunktur*. Hamburg: Rowohlt (rowohlts enzyklopädie).
- O'Connor, James. (1987). *The Meaning of Crisis: A Theoretical Introduction*. Oxford, UK and New York, NY: Basil Blackwell.
- Pond, Elizabeth. (1999). *The Rebirth of Europe*. Washington, DC: Brookings Institution Press.
- Radley, Alan. (1990). "Artefacts, Memory and a Sense of the Past." In: Middleton, David and Edwards, Derek. (1990). 46-59.
- Ramet, Sabrina P. (2000). *Eastern Europe and the Natural Law Tradition*. Seattle, WA: The Henry M. Jackson School of International Studies/University of Washington (The Donald W. Treadgold Papers in Russian, East European, and Central Asian Studies, no. 27).
- Rüsen, Jörn. (1993). "Human Rights from the Perspective of a Universal History." In: Schmale, Wolfgang. (1993a). 28-46.
- Schmale, Wolfgang. (1993a). Ed. *Human Rights and Cultural Diversity: Europe, Arabic-Islamic World, Africa, China*. Goldbach: Keip Publishing.
- Schmale, Wolfgang. (1993b). "Human Rights in the Intercultural Perspective and the Reorganization of the International Debate." In: Schmale, Wolfgang. (1993a). 3-27.
- Schmidt, Siegfried J. (1999). "Kultur als Programm: Zur Diskussion gestellt." In: Viehoff, Reinhold and Segers, Rien T. (1999). 120-129.
- Schütze, Walter and Bingen, Jon. (1996). Eds. *Europe at the End of the 1990s*. Oslo: Europa-programmet.
- Shotter, John. (1990). "The Social Construction of Remembering and Forgetting." In: Middleton, David and Edwards, Derek. (1990). 120-138.
- Smith, Anthony D. (1986). *The Ethnic Origins of Nations*. Oxford, UK: Basil Blackwell.
- Smith, Anthony D. (1993). "A Europe of Nations – or the Nation of Europe?" In: *Journal of Peace Research*, vol. 30, no. 2. 129-135.
- Senger, Harro von. (1993). "From the Limited to the Universal Concept of Human Rights: Two Periods of Human Rights." In: Schmale, Wolfgang. (1993a). 47-100.
- Strauss, Leo. (1977). *Naturrecht und Geschichte [Natural Right and History]*. Übersetzt von Horst Boog. Frankfurt/M.: Suhrkamp.
- Szücs, Jenő. (1990). *Die drei historischen Regionen Europas [Vázlat Európa három történeti régiójáról]*. Übersetzt von Béla Rásky. Frankfurt/M.: Verlag Neue Kritik.
- Taylor, Charles. (1989). *Sources of the Self: The Making of the Modern Identity*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Tenbruck, Friedrich H. (1989). *Die kulturellen Grundlagen der Gesellschaft: Der Fall der Moderne*. Opladen: Westdeutscher Verlag.
- Viehoff, Reinhold and Segers, Rien T. (1999). Eds. *Kultur-Identität-Europa: Über die Schwierigkeiten und Möglichkeiten einer Konstruktion*. Frankfurt/M.: Suhrkamp.
- Wagner, F. Peter. (2001 forthcoming). "'East is East and West is West': On conceptual mapping and remapping before and after the fall of communism." *Protosozologie/Protosociology*. Special issue: *Towards a Sociology of Borderlines*.

- Wallace, Helen. (2000). "The Policy Process: A Moving Pendulum." In: Wallace, Helen and Wallace, William. Eds. *Policy-Making in the European Union*. 4th edition. Oxford, UK, etc.: Oxford University Press. 39-64.
- Weinrich, Harald. (1997). *Lethe: Kunst und Kritik des Vergessens*. München: Beck.
- Wiener, Antje. (2000). "The Embedded *Acquis Communautaire*: Transmission Belt and Prism of New Governance." In: Neunreither, Karlheinz and Wiener, Antje. (2000). 318-341.

Europe : patrimoine commun et différences

Claude KARNOUOH

1. *Remarques générales*

Au cours des trente dernières années du 20^e siècle, la Communauté européenne, devenue entre-temps l'Union européenne (quinze pays) représente aujourd'hui une entité économique et administrative tangible qui vise à englober l'ensemble des pays européens moins la CEI, d'où émerge, plus lentement, une unité politique. Plus encore, dans la vaste sphère de la culture, le Conseil de l'Europe, c'est-à-dire les quarante et un pays européens (et quelques observateurs non-européens), proclame, assume, construit une unité culturelle passée, présente et future. Et cependant, peut-on affirmer, *hic et nunc*, que cette même entité constitue une unité culturelle au sens plein de la formule ? La question paraît trop générale pour supporter une réponse abrupte, elle exige des nuances que peuvent fournir des considérations philosophiques, historiques et anthropologiques. Qui soulève cette question ? Quand et où fut-elle soulevée ? Y a-t-il des gens qui ne la soulèvent point et pourquoi ?

Le qui ? Dans un système politique fondé sur la démocratie représentative de masse, il ne suffit pas que des élites (politiques, administratives, universitaires, techniques et financières) de l'Union européenne éprouvent le sentiment d'une appartenance commune, pour que cette aperception soit aussi le but d'une majorité de gens que l'on peut appeler des sujets, des citoyens ou des peuples. Où ? Venue d'Ukraine ou de Grande-Bretagne, d'Estonie ou du Portugal, la question n'a ni la même tonalité ni, peut-être, le même sens. L'angle de vision engendre la confrontation simultanée de diverses géographies mentales. Quand ? À l'échelle de la temporalité qui a engendré de longue date l'Europe moderne, cette question a montré des variations qui, selon chaque pays, selon chaque culture, nourrissent des discours historiques, ceux de nos histoires politiques. Les réponses aux questions du qui, du où et du quand, dépendent des lectures que l'on fait des origines de la formation de l'entité culturelle Europe.

À y regarder de plus près, la fondation de l'Europe moderne pourrait se résumer à un permanent fractionnement d'empires ou d'États multinationaux, multiculturels. Aujourd'hui, ce n'est qu'à l'Ouest de l'Europe, où, après les hécatombes et les destructions incommensurables de la Seconde Guerre mondiale que l'idée d'un regroupement de pays s'est fait jour lentement. Vers l'Est, il semble que nous soyons encore dans un procès de division, comme si ce cycle historique n'y avait pas encore achevé son cours.

L'un des lieux communs de l'histoire des idées européennes, affirme que le monde européen tire son unité culturelle de ses origines gréco-latines. Cette assertion ressortit essentiellement à certains discours de philosophie politique ou d'histoire théologico-politique. Cette formulation soulève nombre de nouvelles interrogations. Des auteurs aussi célèbres et importants que Simone Weil et Hannah Arendt, malgré leurs divergences, s'accordent pour contester cette thèse. Chacune, à sa guise, s'attache à montrer que le monde grec n'est plus la tradition politique, religieuse et héroïque vécue

par les hommes peuplant les divers pays d'Europe.⁸ Perte déjà relevée dans son style véhément et tragique par Nietzsche, qui manifesta sa volonté créatrice en souhaitant offrir aux hommes capables de l'entendre les moyens spirituels de retrouver les valeurs héroïques de ce monde perdu, trahi par les commentaires séculaires des clercs.⁹

Serions-nous alors, dans notre diversité européenne, les héritiers du seul monde latin ? C'est, me semble-t-il, une vision un peu courte, dès lors que l'on prend en compte la division de l'empire entre Occident et Orient, l'effondrement du premier et la perpétuation du second jusqu'à sa substitution par l'empire ottoman. L'héritage de la romanité latine implique, entre autres choses, un système juridique, une version du christianisme, l'origine commune de nombreuses langues et le partage parmi les élites d'une même langue savante, celle d'une théologie et de ses débats contradictoires, préparant de longue date la Réforme, et donc semblable histoire ecclésiastique et, plus tard, universitaire et pédagogique. L'effondrement de l'empire d'Occident, la mise en place des pouvoirs "barbares" d'origines germaniques entraînant, à terme, une recomposition totale de son ancien espace de souveraineté, ont ouvert des possibilités inédites. À l'évidence, une telle esquisse implique une lecture qui insiste sur les différences entre les pays européens héritiers de l'empire romain d'Occident et les pays issus de l'empire d'Orient, ainsi que leurs effets à long terme.

Cette ébauche ressortit à une position objectiviste, articulée autour d'une série de corrélations établies *a posteriori*, qui ne tient pas compte de l'aperception que les peuples ont ou auraient de l'unité ou des désunions. Or, le premier moment de l'aperception commune d'un sentiment d'appartenance ou d'une origine commune, exige son énonciation dans une langue commune, c'est-à-dire au sein d'un même champ sémantique. À l'évidence, cette langue commune aux peuples européens n'existe point, même si un anglais de "supermarché" permet la communication minimale exigée par l'économie du tourisme. Certes, la situation n'est pas partout identique. Dans les pays du Nord, en Hollande, dans les Flandres belges, au Luxembourg, mais aussi en Grèce, l'anglais est plus développé parmi les populations. En France, en Italie, en Espagne, au Portugal, la situation est bien plus contrastée entre les grandes villes touristiques et le reste du pays. Quoi qu'il en soit, il est faux de dire qu'au sein de l'Union européenne, il existerait une langue commune qui permettrait à tous les peuples d'établir une intercompréhension à la fois savante et familière, technique et poétique, commerciale et littéraire. La situation se complique plus encore, si l'on tient compte de tous les pays qui composent l'Europe en sa totalité. Si les élites des anciens pays communistes sont très souvent polyglottes quoique, par tradition, ici ou là, on voie une inclination plus marquée pour telle ou telle langue de grande circulation, les peuples restent profondément immergés dans une langue ; et, lorsqu'il y a bilinguisme, il s'agit de langues uniquement parlées dans telle ou telle région de l'espace européen : roumain/hongrois, hongrois/ukrainien, roumain/serbo-croate, serbo-croate/albanais, grec/albanais, bulgare/grec, estonien, lituanien, letton/russe, etc. Le chemin est long avant l'émergence d'une langue commune à l'intercommunication des peuples

⁸ Simone Weil, *Écrits historiques et politiques*, Gallimard, Paris, 1960, "Quelques réflexions sur les origines de l'hitlérisme", pp. 36-37.

Hannah Arendt, *The Human Condition*, cité dans l'édition française, *Condition de l'homme moderne*, Calmann-Lévy, Paris, 1983, cf. chap. VI, "La *vita activa* et l'âge moderne", p. 370.

⁹ F. Nietzsche, "La philosophie à l'époque tragique des Grecs", in *Écrits posthumes (1870-1873)*, (Nachgelassene Schriften 1870-1873), Gallimard, œuvres philosophiques complètes, Paris, 1975, dans la traduction de Michel Haar et Marc B. De Launay.

européens, qui dépassera la publicité, les heures de départ des trains et des avions, la lecture des notes d'hôtel et des menus de restaurants.

Point de langue commune. Y aurait-il en revanche l'aperception d'une origine, d'un destin commun et de valeurs historiques communes ? Certains commentateurs en avancent l'idée, d'autres affirment qu'elle appartient déjà à notre époque. Toutefois on peut légitimement s'interroger pour savoir s'il n'y a pas là la formulation d'un souhait d'élite, voire d'un nouvel idéalisme à la réalisation plus qu'incertaine. En effet, en dépit d'une économie touristique intensément développée et propre aux pays du Nord, il semble que la situation commune de la majorité paraisse fort éloignée de cette réalité.

Ne serions-nous pas encore, quoique de manière moins manifeste, soumis aux forces rémanentes de la conscience de soi collective de l'Europe des nations du 19e et de la première moitié du 20e siècle. N'est-ce pas cette *Weltanschauung* qui forge encore, peut-être plus secrètement, l'essentiel des représentations des diverses populations européennes ? Pendant presque deux siècles l'État-nation européen, en ses multiples expressions politiques, a imposé une présentation de la communauté d'appartenance (la nation dans son État) qui s'est toujours manifestée sous la double expression d'une coupure identitaire plus ou moins schizoïde et d'un rapport à l'autre plus ou moins paranoïde. L'État-nation n'a pas seulement mis en œuvre le fractionnement politique (et économique) des empires, des royaumes ou des républiques multiethniques, mais, et simultanément, en son propre espace de souveraineté, il a travaillé au rassemblement de communautés d'appartenances archaïques paysannes isolées les unes des autres. Les moyens sont connus : enseignement unique généralisé autour d'un récit fondateur énoncé en termes d'histoire, de folklore, d'ethnographie, d'œuvres littéraires, poétiques, théâtrales, voire de philosophie de l'« être national »¹⁰ ; rassemblement des hommes par la conscription ; uniformisation des mœurs et des coutumes avec le développement de l'urbanisation, de l'industrialisation et de la mobilité géographique qu'elles engendrent ; uniformisation des objets de consommation usuels, des vêtements, des habitats grâce l'extension du marché, tous ces phénomènes modernes concourent à araser des différences archaïques. Plus encore, dans le cours du vaste processus de modernisation mis en œuvre par l'Europe occidentale et répandu lors du développement de tous les États-nations, l'archaïsme commun, préalable à plusieurs cultures populaires européennes a été, en quelque sorte, approprié par chacun d'entre eux, créant ainsi des communautés imaginées par les élites et une identité unique diffusée dans la masse par toutes les institutions étatiques.¹¹

Les exemples abondent. Parmi les plus importants on soulignera la lente et inexorable nationalisation du religieux depuis la Réforme par l'usage des langues vulgaires transformées en langues divines, en langue de la Bible et du culte. Cette nationalisation étendit son influence tant sur le catholicisme, comme l'avait déjà remarqué Voltaire¹², que sur les Églises orthodoxes... On insistera encore sur l'appropriation nationale des origines communes. C'est le résultat d'une régionalisation de l'esprit anachronique, propre aux lectures historiques inspirées et modelées par les grands systèmes de la philosophie de l'histoire, même si cette inspiration est oubliée. Pour ces interprétations totalisantes du devenir, le présent apparaît toujours comme l'accomplissement d'un état antique, voire protohistorique qui le prépare. Ainsi, l'État-nation — formation

¹⁰ Claude Karnoouh, *L'Invention du peuple. Chroniques de Roumanie*, Arcantère, Paris, 1990, chap. 4.

¹¹ Benedict Anderson, *Imagined communities*, Verson et NLB, Londres 1983.

¹² Voltaire, article « Guerre » dans le *Dictionnaire philosophique*, nombreuses éditions.

historique éminemment moderne — devient réalisation de l'Esprit absolu (Hegel) ; le capitalisme, qui lui est consubstantiel, s'interprétera comme le résultat d'une accumulation primitive bien mystérieuse et énigmatique (Marx)¹³ ; la science moderne comme devenir d'une raison originelle évoluant selon le modèle (bien moderne) conçu par Darwin (première thématique libérale dont le schème s'apparente au discours socio-politique de l'Angleterre victorienne au faîte de sa puissance mondiale), et aujourd'hui par les théories de l'information et des réseaux.¹⁴ De telles lectures ne laissent aucune part à l'advenue de l'inédit, de l'imprévisible, aux mutations surprenantes des épistémès (Foucault)¹⁵, aux évolutions singulières et irréductibles de certaines cultures (Lévi-Strauss, Clifford Geertz, Remo Guidieri, Marshall Sahlins).

2. *Plaidoyer pour une nouvelle narration historique*

Les élites de la nouvelle Europe qui se construit cherchent donc à défaire, pour les annuler, les anciens discours justifiant les appropriations nationales, afin de reconstruire et de leur substituer des interprétations où serait mis en avant ce qui est commun à toutes ces entités politico-culturelles. Cependant, on ne peut rester insensible au fait que, pendant plus de cent cinquante ans, des universitaires et des intellectuels en renom, fourbissaient les arguments d'une nationalisation des origines, avec la même conviction de détenir la vérité que leurs héritiers contemporains, qui en affirment une autre. D'où vient ce changement ? Peut-on l'attribuer à la découverte de nouvelles archives ? Cela paraît bien improbable, car ces nouvelles lectures ne font guère appel, dans la plupart des cas, à des éléments nouveaux. Dans un cas comme dans l'autre, il faut se convaincre que nous avons affaire à quelque chose qui ressemblerait à une nouvelle manière d'aménager les restes, ici, les mêmes restes. Une remarque de Paul Valéry nous le rappelle : " L'Histoire est le produit le plus dangereux que la chimie de l'intellect ait élaboré. Ses propriétés sont bien connues. Il fait rêver, il enivre les peuples, leur engendre de faux souvenirs, exagère leurs réflexes, entretient leur repos, les conduit au délire des grandeurs ou à celui de la persécution, et rend les nations amères, superbes, insupportables et vaines.

" L'Histoire justifie ce que l'on veut. Elle n'enseigne rigoureusement rien, car elle contient tout, et donne des exemples de tout. ”¹⁶

Quelque chose a donc changé entre le moment où la narration historique mettait en avant l'appropriation nationale du patrimoine (ou ce qui était défini comme tel) et celle qui, présentement, la repousse. Pourquoi ce changement ? La réponse nous vient de la transformation de la fonction de l'État-nation. Dans un monde de plus en plus dominé par la mondialisation de l'économie, de l'information et de la culture, la fonction de différenciation et de souveraineté jalouse de l'État-nation, devient obsolète pour une interdépendance de plus en plus accusée. Cette situation nouvelle, ne peut concevoir les anciennes différences agonistiques qu'en termes d'événements tératologiques ; comme si l'histoire, le devenir des hommes dans leurs collectivités, n'avait jamais été autre chose qu'un mélange de violences et de créations magnifiques, de fer et de sang, de courage et de gloire, pour imposer l'inédit, voire l'inouï, ou le repousser. Dans cette

¹³ Luciano Pellicani, *Saggion sulla Genesis del Capitalismo : alle Origini della Modernità*, édit. SugarCo, Milan, 1986.

¹⁴ Philippe Forget, *Le Réseau et l'infini*, Economica, Paris, 1998.

¹⁵ Michel Foucault, *L'Archéologie du savoir*, Gallimard, Paris, 1972.

¹⁶ Paul Valéry, *Regards sur le monde actuel*, Gallimard, Paris, 1945, p. 35.

rétro projection des valeurs contemporaines comme valeurs jugeant le passé, il s'agit, comme l'écrit Jean Baudrillard, de " Refaire une histoire propre — blanchir tous les processus monstrueux : à travers la prolifération des scandales, le (res)sentiment obscur est que c'est l'histoire elle-même qui est scandale. "17 Le passé n'eût été qu'un ratage du destin de l'homme, et la reconstruction d'une histoire irénique et aseptisée de ses vecteurs contradictoires est devenue la forme collective d'un travail du deuil occidental à l'horizon duquel il n'y a plus de devenir, mais cette " fin de l'histoire " qu'affirme Fukuyama après la chute des régimes communistes et les promesses de l'homme nouveau que préparent les techno-biologies.18

Imaginer un monde irénique, c'est tantôt prendre pour réalité tangible ce qui, chez Rousseau, n'était qu'une hypothèse théorique, la bonté " naturelle " de l'homme avant la socialisation, tantôt croire, comme Kant, que le " but idéal de l'histoire est d'atteindre à une constitution juridique, universelle et parfaite, dont l'élément moteur est l'idée de paix perpétuelle... "19 Reformulée aujourd'hui dans l'instauration d'une idée abstraite des droits de l'homme, l'histoire ne serait plus l'interprétation toujours délicate des phénomènes, souvent difficiles à déceler dès leur origine, qui engendrent des formes sociales et des entités politiques nouvelles, mais la narration d'un perpétuel deuil à l'égard de tous les vaincus. Dans ce cas, en effet, c'est bien l'histoire - ce qui a fait que nous sommes ce que nous sommes - qui est un scandale, ce que ne pouvait penser Kant qui, malgré les événements tragiques de son temps, maintenait l'optimisme d'un perpétuel progrès œuvrant sous la férule des desseins de la nature, fussent-ils inconnus des hommes-acteurs de leur propre violence. On repousse ce qui, en termes hégéliens, reviendrait au travail du négatif, mais aussi à son dépassement possible par sa propre négativité, le célèbre *Aufhebung*, et, ce qui chez Nietzsche ressortit à l'implacable destin tragique propre à l'humanité. Nous repentir pour ce qui a été fait, c'est aussi travailler à l'oubli de ce que le présent porte de violence dans la mise en place d'un Nouvel Ordre mondial. En effet, il n'y a pas de puissance politique, économique et culturelle, quelles qu'elles fussent, qui n'aient été le fruit d'une violence qui engendre gagnants et perdants, dominants et dominés, et, souvent, bourreaux et victimes. Tout envisager du côté des perdants et s'en repentir sans cesse, revient non seulement à écarter la pensée de l'histoire comme pensée du devenir tragique, mais à l'éliminer de notre expérience contemporaine. Le présent ne peut plus être tragique, il faut qu'il soit culturalo-hédoniste, ce qui s'accorde parfaitement avec la conception touristique qui regarde le monde comme un immense parc de loisirs.

Au cœur de cette pensée réintroduisant le règne de la paix et de l'unité au sein de différences produites tout au long des siècles, surgissent des contradictions dès lors qu'il est question de patrimoine ou mieux, des patrimoines, car ces restes, nommés patrimoines, sont pour parties les traces de la violence historique et, parmi celles-ci, de la manière dont l'appropriation dynastique, étatique, monarchique et/ou républicaine, affirmaient avec force des différences de puissances, d'ordres, de classes, de religions, d'ethnies, de nations. La raison de ces contradictions, parfois de ces antinomies, gît au cœur même de la notion de patrimoine, dès lors qu'elle se fonde simultanément sur la narration historique (i.e. les discours tenus sur le passé) et une pratique politique, économique, culturelle et sociale élaborée et développée au 19e siècle et durant la

17 Jean Baudrillard, *L'Illusion de la fin ou la grève des événements*, Edit. Galilée, Paris 1992, p. 25.

18 Jeremy Rifkin, *The Biotech Century*, New-York, 1998.

19 Cf. Rudolf Eisler, *Kant-Lexicon*, article " Geschichte " (Histoire), E.S. Mittler & Sohn, Berlin, 1929, dans la traduction d'Anne-Dominique Balmès et Pierre Osmo, Gallimard, Paris, 1994.

première moitié du 20e siècle. C'est précisément l'époque où l'Europe vécut l'âge d'or de l'État-nation, lorsque toutes les parties communes de ces héritages devinrent la propriété exclusive de chacun d'entre eux. Dès lors la totalité des œuvres patrimonialisées (y compris les Antiquités gréco-latines) se lisent dans une écriture historique articulée autour de ce que Hegel nommait la " conscience historique ", mais d'une conscience historique régionalisée au profit de chacun. Toutefois, pour qu'il y ait présence d'une conscience historique, il faut la conscience d'un destin, c'est-à-dire la conscience d'un agir qui, dans son propre déploiement, fabrique l'histoire. Agir qui, toujours dans les paroles de Hegel, implique l'héroïsme puisque ce destin s'accomplit dans la violence (là Hegel n'est guère éloigné de l'analyse de Machiavel sur la fondation du nouvel État), tout en étant gage de liberté en ce que seul l'homme libre ne craint pas la mort.²⁰

À l'évidence, lorsque les élites du 19e siècle érigèrent les patrimoines de leurs pays respectifs, elles élaborèrent une lecture du passé qui répond aux aspirations de leur présent dans la conscience d'un destin d'une histoire particulière qui se donne comme accomplissement de l'histoire universelle où se réaliserait l'Esprit absolu. Tous les États-nations entraient dans le moderne avec les mêmes concepts, les mêmes instruments institutionnels et culturels, que chacun regardait comme unique, ineffable, irréductible, irrémédiable, alors qu'il s'agissait de la multiplication du même. En d'autres mots, leurs guerres se nourrissaient du même fond métaphysique. C'est exactement ce contre quoi s'insurgeait le jeune Nietzsche : la trahison de l'esprit grec par la modernité.

Dans cette conception, et tout en respectant les catégories établies par Aloïs Riegl²¹, on constate que la " valeur historique " ou, plutôt, la " valeur historico-nationale " prend le pas sur toutes les autres : en d'autres mots, pour l'État-nation ce n'est plus tant l'ancien qui compte en tant que sommes d'antiquités universelles, mais la manière dont cet ancien vient occuper sa place dans un discours historique de patrimonialisation nationale. Aussi, pendant l'âge d'or des États-nations, cette patrimonialisation opère-t-elle des choix sémantiques dans la totalité d'un ancien commun à tous. : il faut que cet ancien puisse faire " sens-patrimoine-national " pour un présent en devenir, j'y reviendrai plus avant.

C'est cette manière de choisir qui change au sein des élites des pays membres de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe. À présent, il semble que la " valeur d'antiquité ", désémantisée de ses origines, soit devenue la seule valeur, si bien que tout reste, toute trace, accède au statut d'objet de patrimoine. Depuis le plus imposant monument " intentionnel " jusqu'au moindre objet de la vie quotidienne du paysan, depuis l'œuvre d'art la plus originale jusqu'aux instruments technologiques de notre première modernité, tout est patrimoine en devenir. Or, une telle patrimonialisation manifeste une mutation de la conscience historique, laquelle se confond avec l'accumulation des œuvres du passé quelles qu'elles soient. Il s'agit bien plus d'un sentiment de nostalgie qui refuse d'assumer le présent dans le champ d'un devenir incertain, parce que délié de toute vision téléologique autre que technique et économique, comme somme algébrique des produits du marché. C'est ainsi qu'il faut

²⁰ Cf. le commentaire de Jean Hyppolite, *Introduction à la philosophie de l'histoire de Hegel*, Edit. du Seuil, Paris, 1983.

²¹ Aloïs Riegl, *Le Culte moderne des monuments. Son essence et sa genèse* (Der modern Denkmalkultus), traduit par Daniel Wieczorek, Edit. du Seuil, Paris, 1984.

entendre le constat de Jean-François Lyotard sur la “ fin des grands discours ”, des grands systèmes philosophiques et politiques qui donnaient un sens global à l’histoire, depuis une putative origine jusqu’à un téléos à réaliser. Dans un monde dominé par l’économique, il ne peut y avoir d’autres fins que l’économique. À travers tous les objets patrimonialisés, c’est le deuil des mondes passés que portent les Européens postmodernes. Aujourd’hui, le patrimoine ne vise plus des “ lendemains qui chantent ” quels qu’ils soient, mais la perte de passés multiples (et souvent contradictoires) regardés comme soit des époques bienheureuses, oubliant toute la violence politique et quotidienne, l’incertitude et la fragilité des vies de ces époques, soit, ainsi que je l’ai déjà aussi souligné, des formes monstrueuses venues d’on ne sait où. Paradis perdus ou tératologie, le passé n’est plus conçu comme les moments d’une histoire vivante, mais soit comme paysage rêvé, soit comme objet de haine.

Il s’agit donc de reconstruire le discours historique en Europe, de dénationaliser la patrimonialisation pour simultanément la généraliser (chercher le plus grand nombre de dénominateurs communs) et la régionaliser (marquer les plus nombreuses différences) selon des critères qui demeureront toujours flous, car si la généralisation mène à l’abstraction la plus désincarnée, le fractionnement quant à lui, peut créer de la différence là où il n’y en avait guère.

La généralisation, ou, pour être plus précis, la remise en commun de ce qui avait été approprié par les États-nations ne se fait pas sans de nouveaux anachronismes, sans de nouvelles contradictions, c’est pourquoi elle se devra d’éviter tant les pièges d’un “ idéalisme de rêve ” (l’expression est de Nietzsche) que ceux du nominalisme. L’Union européenne (les 15), entité économique, politique et administrative, ni le Conseil de l’Europe (les 41) nés pendant la dernière moitié du 20^e siècle, ne sont comparable ni à l’Empire latin, ni à celui de Charlemagne, ni à l’Europe chrétienne antérieure à la Réforme, ni à celle des monarchies absolues. Quoiqu’elle porte le nom d’Europe, cette entité n’a plus, ni factuellement, ni existentiellement, ni phénoménologiquement grand chose de commun avec l’entité portant le même nom voici plus d’un millénaire, ou moins. Nouvelle Europe, nouvelle histoire, nouvelles lectures de ses origines et donc de ses patrimoines. Les nouveaux pouvoirs qui la dirigent, souhaitent aussi (ici, l’adverbe n’est pas employé innocemment) de nouvelles interprétations, de nouvelles corrélations entre les objets-patrimoines. Aux précédentes corrélations jouant sur les fragmentations instaurées par les frontières et la temporalité jalouses de l’État-nation, se substituent des corrélations unificatrices, dépassant outre les frontières, les époques.

Le souci légitime de protéger et de garantir des droits aux minorités nationales, ethniques ou religieuses opprimées, exige, à l’inverse, la mise en valeur d’objets-patrimoines qui divisent l’unité construite auparavant par les États-nations. Mais, une telle approche a pour résultat de minorer la tâche historique de modernisation accomplie par l’État-nation : unification des terroirs, des communautés rurales, des poids et mesures, des architectures, des vêtements, des dialectes pour une langue nationale, des savoirs qui fondaient la modernité, etc. Si cette nouvelle lecture apparaît comme la constitution d’un nouvel objet historique, ce qui le fonde et le légitime ressortit à des valeurs juridiques et donc éthiques.

En dépit des plus louables intentions de leurs promoteurs, le point de vue éthique, lorsqu’il se dissimule derrière la “ scientificité ” de la narration historique, peut se révéler extrêmement périlleux. Lorsqu’on lit dans les publications du Conseil de

l'Europe des suggestions où le patrimoine devrait laisser place aux perdants, “ Il faut absolument tout faire pour que les traces du passé soient conservées et pas seulement en cas d'affrontement, celles qui servent les intérêts des vainqueurs ; les vaincus doivent aussi être visibles ”²². Une telle formule est bien trop ambiguë, car elle désémantise le politique, et peut donc apporter, d'une part, des arguments aux nostalgiques des régimes totalitaires qui, à l'évidence, sont parmi les vaincus de ce siècle, et, de l'autre, faire oublier que des vaincus furent parfois des vainqueurs, et des vainqueurs autrefois des vaincus. Ce n'est donc pas avec une axiomatique éthique posée *a priori* qu'il faut tenter de reconstruire une nouvelle narration du patrimoine européen. En effet, quel homme pourrait, en conscience, approuver les méthodes politiques criminelles mise en œuvre par les régimes totalitaires ? Mais, en revanche, un tel siècle, le nôtre - celui qu'Eric Hobsbawm a défini comme l'“ âge des extrêmes ”²³ - explicite pleinement le travail du négatif (la dialectique négative selon Adorno) ou le triomphe de l'instinct de mort (le *thanatos* de Freud) - doit être interprété dans ses origines, lesquelles ne jaillissent pas *ex nihilo* un jour du mois d'août 1914, mais se prépare de plus longue date. C'est pourquoi il ne faut pas oublier le travail de Michel Foucault, à savoir qu'il n'y a pas de narration sur l'histoire qui se peut dépendre d'un discours politique du présent.

Si donc la nouvelle Europe unie se présente comme une tentative de contenir (par des lois), de conjurer (par l'enseignement d'une attitude tolérante et ouverte à l'histoire des autres), le travail du négatif, il convient de rappeler toujours l'alchimie intellectuelle et l'agir qui engendre ce négatif sous les traits du positif : le progrès, la dignité du mieux être, le bonheur terrestre ou céleste, ce que la sagesse populaire formule en un proverbe lumineux : “ L'enfer est pavé des meilleures intentions ”.

L'Europe occidentale contemporaine que certains nommeraient “ postmoderne ” ou “ postindustrielle ”, et dont on voudrait conserver le plus grand nombre de traces du passé, est le résultat d'un processus de formation pluriséculaire fondé aussi sur des ruptures des épistémès, de l'objectivité et de la subjectivité, au point que notre aujourd'hui ne peut plus entendre des époques passées, ou même relativement récentes, celles-ci nous sont aussi étrangères que les catégories de la connaissance des Aborigènes australiens.

Nous l'avons déjà souligné, les restes du passé européen ne sont pas l'œuvre d'une dynamique pacifique. Dès l'aurore qui préfigurerait l'Europe moderne, les traces qui en demeurent témoignent d'états conflictuels que la muséographie et la patrimonialisation tendent à effacer : châteaux forts, villes ou églises fortifiées, arcs de triomphe, colonnes ou tableaux célébrant une victoire ou une défense héroïque, cénotaphes, monuments aux morts, musées où s'entassent des collections d'armes, etc. constituent autant de visions pacifiées que renforce l'engouement pour l'histoire des mentalités. Plus encore, la multiplication des musées d'art et traditions populaires, des écomusées ruraux, mais encore la transformation de sites industriels du 19e et du 20e siècles en sites d'archéologie, tend à dissimuler aussi bien la violence propre à l'industrialisation des sociétés agraires qu'à celle de la mise à l'encan de l'outil de travail de régions entières, réduisant au chômage des milliers d'ouvriers, des générations sacrifiées par le moderne. Il suffit de jeter un regard sur quelques vieilles cartes postales pour approcher la grande

²² Cf. Conseil de la Coopération culturelle, sixième réunion du Groupe de projet : *Apprendre et enseigner l'histoire de l'Europe du 20^e siècle*, 6-7 mars 2000, Strasbourg, Rapport final par Laurent Wirth.

²³ Eric Hobsbawm, *Age of Extremes. The Short Twentieth Century (1914-1989)*, Abacus, Londres, 1994.

misère paysanne et ouvrière. Démarche où pointe déjà une différence entre certains pays de l'Union européenne et, surtout avec les pays de l'ex-Europe communiste, car, aujourd'hui, ici ou là, en partie à l'Ouest et en totalité à l'Est, il ne s'agit pas d'y "sauver" une archéologie industrielle, mais de détruire des industries assurant encore la vie de travail de dizaine de milliers d'ouvriers, de techniciens et d'ingénieurs, et décrétées obsolètes dans le schème de la nouvelle mondialisation de la division planétaire du travail.

Une situation identique s'ébauche avec l'urbanisation. Bien des villes occidentales que nous admirons aujourd'hui pour leur unité de style, baroque, néo-classique, voire pour leur modernisme ambitieux, souvent démesuré, ne sont que les résultats de destructions guerrières préalables ou d'un urbanisme ravageur. Or, il y a précisément une relation entre la puissance de destruction et l'intensité de la reconstruction et de la modernisation, à condition que le pays concerné détiennent déjà une infrastructure industrielle et des populations formées à la technologie et à la programmation intellectuelle et sociale qu'elle impose. N'est-ce pas le cas de l'Allemagne et celui du Japon après la Seconde guerre mondiale ?²⁴ Nous prônons des conservations là où certains peuples, veulent faire du moderne à tout prix.

Dans sa plus grande extension, l'Europe, jusqu'aux confins de la Méditerranée orientale nous a légué les traces d'histoires pluri-millénaires plusieurs fois relues (ou comme le dit l'anglais "revisités"). Ce sont de nouvelles strates d'interprétations qui se forment pour le monde qui se déploie sous nos yeux comme l'aube d'une nouvelle époque. L'esprit de notre temps l'éprouve comme une sorte de nécessité, comme si du passé, nous devons, une fois encore, "faire table rase" et reconstruire un nouveau discours à l'usage des nouvelles générations et de celles qui se succèdent de plus en plus rapidement. Il est clair que durant le demi-siècle qui vient de s'écouler nous avons vécu une profonde révolution à la fois technique, économique et sociologique qui apparaît maintenant dans une lumière plus crue, tant et si bien que l'on n'a pas trouvé d'autre solution que d'en rassembler les effets sous l'adjectif générique "nouveau". Le "nouveau" discours sur le patrimoine-histoire s'inscrit, lui aussi, dans le mouvement qui englobe la mutation des savoirs techno-scientifiques (informatiques et biotechniques), la transformation des rapports au travail (la domination de plus en plus marquée des activités de services, d'information et de communication), la globalisation de la plupart des activités humaines ainsi que leur "marchandisation" dans mise en réseau planétaire. En d'autres mots, le "nouveau", expression anesthésiante, signifie que nous sommes les sujets et les objets d'un changement de civilisation (ou de culture) qui englobe les valeurs, les comportements sociaux, les attitudes intersubjectives, les croyances, autant que les modes vestimentaires et alimentaires, l'ensemble des goûts esthétiques, etc. Nouveau monde, pourrait-on dire, mais un nouveau monde que nous avons "découvert" en nous-mêmes, sans même nous déplacer, et qui se représente, selon la normalité universelle et intemporelle accomplie, en bref, "le meilleur des mondes possible", expression à l'origine de la philosophie moderne (Leibniz). Animé d'une telle conception, le passé de l'Europe (bienheureux ou monstrueux) ne peut plus servir de quelconque modèle de référence au présent, et son intelligence, envisagée du point de vue des acteurs de chaque époque, demeure confinée aux savoirs et aux controverses de quelques rares universitaires et chercheurs. Pour s'en convaincre, il suffit de constater les libelles et les pétitions angoissées lancés par les hellénistes

²⁴ Hannah Arendt, *Condition de l'Homme moderne*, Calmann-Lévy, Paris, 1981, cf. chap. "La vita activa et l'âge moderne".

confrontés à la mort annoncée des études classiques dans l'enseignement secondaire, que l'on remplace par l'initiation à l'informatique. Les mêmes arguments pourraient être avancés pour ce qui concerne l'histoire médiévale, l'histoire moderne, qu'elle soit latine ou orientale.

Ainsi, lors des conférences organisées par le Conseil de l'Europe autour des universités médiévales (Alcalá, 10 décembre 1999 ; Montpellier, 13-14 mars 2000), on aborda le thème de l'unité européenne, à tout le moins dans une Europe catholique, apostolique et romaine : unité des savoirs, des professeurs, des étudiants, des diplômés. Néanmoins, on y a omis de signaler que ces universités devinrent très rapidement des lieux de conflits violents entre théologiens et philosophes, avec ceux que l'autorité ecclésiastique tenait pour " averroïstes " à propos d'un sujet brûlant à l'époque, l'éternité du monde. Conflit qui se solda par la condamnation en 1277 de 219 thèses interdites, prononcée par l'évêque de Paris, Etienne Tempier ; conflit qui se solda par l'intensification de la problématique de l'incrédulité d'une part, par le développement du mysticisme bien illustré par maître Eckart, ancien maître de l'université de Paris d'autre part.²⁵ Or, cet élan qui représente à la fois un renouveau de la pensée occidentale et la source d'une rupture entre théologie et philosophie vient directement de la découverte et de la traduction des philosophes arabes, de leurs commentaires originaux de la philosophie grecque, et plus particulièrement du naturalisme d'Aristote.²⁶

Sur le thème de l'Université, on y parle certes de la dégénérescence des universités au cours des 16e, 17e et 18e siècles, mais on y a omis de signaler qu'à la même époque le grand dialogue européen entre savants et philosophes se déroulait hors du monde universitaire, au sein des sociétés savantes nouvellement créées sur le modèle proposé par Francis Bacon.²⁷ Il eût fallu souligner, par exemple, que la naissance de la pensée moderne, tant scientifique que philosophique s'est élaborée hors de l'Université, entre savants-philosophes qui, de fait en étaient exclus, ou s'en étaient exclus eux-mêmes pour développer leurs pensées inaugurales et hérétiques. À l'époque, les archontes des savoirs officiels regardaient la scolastique épuisée comme la norme universelle et intemporelle !. De Galilée à Descartes, de Pascal à Spinoza et Leibniz, c'est hors de l'Université que se sont construites les sciences et les philosophies modernes. Même le professeur Kant dut ferrailler contre l'autorité politico-ecclésiastique pour défendre la liberté de la philosophie.²⁸

Quant à la reconstruction des universités, au début du 19e siècle, elle s'est fondée sur le modèle que Humbolt (ainsi que Hegel) avait tracé pour Berlin (en France, le modèle est plus celui des Grandes Écoles élaboré et mis en œuvre pendant la Révolution) : une université chargée de la formation de la haute administration civile et militaire d'une part, des ingénieurs et des chercheurs scientifiques de l'autre, mis au service de la

²⁵ Depuis la naissance de l'intellectuel critique — dont la figure emblématique s'incarne en Abélard — le pouvoir, qui se veut toujours le maître d'un savoir officiel et canonique, a toujours exercé sa censure. En son temps, Abélard capitulera devant le pouvoir mystico-théologique de Bernard de Clairvaux.

²⁶ Cf. le brillant exposé de ces questions par Alain de Libera, *Penser au Moyen Âge*, Edit. du Seuil, Paris, 1991.

²⁷ Francis Bacon, *Du progrès et de la promotion des savoirs (1605)*, dans la traduction de Michèle Le Doeuff, Gallimard, Paris, 1991.

²⁸ Le 17 mars 1642, l'université de Leyde condamne Descartes comme propagateur de l'athéisme. C'est à la même accusation énoncée par le roi de Prusse que cent cinquante ans plus tard Kant répondra, en 1798, dans *Le Conflit des facultés*. Cf. Emmanuel Kant, *Le Conflit des facultés (Der Streit der Fakultäten, 1798)*, trad. de J. Gibelin, Vrin, Paris, 1935.

puissance de l'État-nation. Ce modèle s'appliqua partout en Europe, et, du début du 19e siècle au milieu du 20e, il formerait les intellectuels chargés de fourbir les arguments du nationalisme ethnique, religieux, étatique, etc.²⁹ Ces rapides remarques nous révèlent combien il est aisé de tomber dans le piège de l'anachronisme dès lors qu'on s'en remet aux bonnes intentions moralistes en direction du plus grand nombre. Ce n'est pas en voulant faire du passé un exemple, positif ou négatif, que l'on pourra l'entendre, car il n'est guère moins complexe et contradictoire que le présent. Or, montrer les diverses facettes de ce passé, par exemple ce qu'y furent les idées dominantes, mais déjà conservatrices, et celles qui furent souterraines, marginales, mais annonciatrices des temps nouveaux, devrait être sans cesse présents à notre esprit, et ce d'autant plus que l'Europe est devenue une terre d'accueil pour des dizaines de milliers d'hommes qui viennent souvent d'autres espaces culturels modelés par de très grandes civilisations, monde arabo-islamique, Inde, Chine.

Dès lors que ce ne sont plus les universités qui ont la charge de dispenser les connaissances de l'histoire et du patrimoine, les institutions se confrontent à une masse humaine, qui est bien plus dominée par l'esprit de la publicité que par l'effort exigé pour acquérir ces connaissances. Certes, musées, sites archéologiques et historiques mettent les visiteurs en présence des traces d'événements complexes et souvent peu pacifiques, mais aujourd'hui ils sont loin d'être les seuls. Mais il en va de la vulgarisation historique comme de la vulgarisation scientifique, la simplification mène souvent au simplisme spectaculaire. Ce n'est pas en visitant d'un pas distrait les cathédrales gothiques que l'on comprend ce que fut la théologie de la lumière et son rapport à la scolastique ou que l'on entendra les bases mathématiques de la théorie de la relativité en parcourant la Cité des sciences de la Villette. Car, la plupart des thèmes exposés par les traces-patrimoine impliquent des réponses fort complexes. Et pourtant, si la complexité des réponses exige bien plus d'efforts qu'une rapide visite commentée par un guide débitant son texte comme une prière, il devrait être possible de redonner de la dignité à ceux qui, aujourd'hui, se regardent comme des vaincus du monde moderne.

Comment faire pour vulgariser les factuelités historiques et les modes de connaissances ; comment réécrire une nouvelle narration sans les simplifier au point d'en dénaturer l'esprit des époques ainsi que les cheminements méthodologiques et théoriques qui les organisent en objets d'étude ? Comment les accorder à une politique du patrimoine qui vise le plus grand nombre ? Si l'on prend pour exemple l'Université médiévale, on constate qu'elle peut posséder un potentiel d'actualité, à condition de dépasser l'anachronisme du moralisme, au profit d'une remémoration qui ne cède point devant le prêt à penser.

²⁹ Cf. *Philosophies de l'Université. L'idéalisme allemand et la question de l'Université* (textes de Schelling, Fichte, Schleiermacher, Humboldt, Hegel), Payot, Paris, 1979 ; F. Nietzsche, *Sur l'avenir de nos établissements d'enseignement* ("Die Zukunft unserer Bildungsanstalten"), Gallimard, collection Idées, Paris, 1980 ; Hannah Arendt, "La crise de la culture", in *La Crise de la culture*, Gallimard, Idées, Paris, 1972, chap. VI ; Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris, 1982 ; Gérard Granel, "Appel à ceux qui ont affaire avec l'Université en vue d'en préparer une autre", in *De l'Université*, T.E.R., Mauvezin, 1982 ; Peter Sloterdijk, *Règles pour le parc humain. Une réponse à la lettre sur l'humanisme de Heidegger*, Mille et une nuits, Paris, 2000, trad. Olivier Mannoni (publication originale : *Regeln für den Menschenspark. Ein Antwortschreiben zu Heideggers Brief über Humanismus*, Suhrkamp Verlag, Francfort-sur-le-Main, 1999).

Une fois constaté combien, au cours des trente dernières années du 20^e siècle, l'Europe est devenue une terre d'accueil pour de très nombreux immigrés originaires de pays arabo-musulmans, il s'ouvre une nouvelle narration patrimoniale. Celle-ci doit éviter la facilité d'un moralisme de la tolérance et des racines communes, qui ne dit rien s'il n'est pas historiquement fondé. Il y a bien mieux que la mise en scène d'une admiration hystérique pour, aussi talentueux soient-ils, des sportifs à la gloire éphémère et, de plus en plus, vecteur de publicité et de modes de consommation qui n'ont pas grand-chose à voir avec le patrimoine.³⁰

Certes, quel qu'en soit l'objet, une bonne vulgarisation n'est guère une tâche aisée. Il s'agit, au contraire, d'un travail de longue haleine et, à coup sûr, d'une activité qui n'apaisera point immédiatement les banlieues "sensibles" des mégapoles. Cette vulgarisation ne créera point, non plus, la masse de consommateurs suscitée par les concerts pop-rock, ou avides des produits dérivés du sport et du cinéma. Et pourtant, si nous étions capables de populariser un certain fonds de communes racines intellectuelles, nous pourrions redonner, d'une part une dignité inscrite dans la profondeur historique aux jeunes gens d'origine arabo-musulmane ou d'autres communautés ethniques, et, de l'autre, rappeler aux jeunes Européens que l'Europe ne serait pas ce qu'elle est devenue sans cette confrontation. Une telle démarche aurait l'avantage d'écarter cette jeunesse des simulacres des fausses racines dans lesquels marchands et politiciens retors les maintiennent au nom de prétendues valeurs "éthiques de la différence", qui sont bien plus une habile et perverse manière de dissimuler une politique sociale d'endiguement (*containment*).

3. Nouvelle société et transformation du patrimoine

La classification élaborée par Aloïs Riegl, divise les monuments à patrimonialiser en monuments intentionnels et inintentionnels : en monuments construits afin de pérenniser un événement, un pouvoir, une croyance, avec ses temples ou ses églises dont la conscience (i.e. la subjectivité des acteurs) demeure vivante, et en monuments ayant perdu toute valeur fonctionnelle, symbolique ou allégorique et que l'esprit moderne réhabilite en tant que "valeur d'ancienneté". Ainsi, on peut en conclure que la "valeur d'ancienneté" représente bien plutôt la valeur que le moderne attribue à l'ancienneté. En effet, une valeur d'ancienneté qui demeure vivante pour elle-même et en elle-même, n'est rien moins que la permanence du monument intentionnel. En d'autres mots, le monument intentionnel qui est toujours investi d'une valeur fonctionnelle, symbolique ou allégorique, manifeste une présence vivante et contemporaine. Sans aucun doute, et Riegl le souligne, la "valeur d'ancienneté" est consubstantielle au développement de la conscience historique et, de ce fait, se tient au cœur de la pensée moderne. À l'inverse, pour la pensée moderne, la présence fonctionnelle et symbolique de monuments intentionnels relève de l'archaïsme, en bref, de la tradition vivante. On soulignera le paradoxe, car la modernité perçoit avec circonspection, voire avec défiance, toute tradition vivante qui assume des valeurs qui ne s'accordent pas avec ses idéaux. Un tel paradoxe est fort perceptible lorsqu'il s'agit, par exemple, de la religion orthodoxe, des types de socialisation locale, familiale ou parentale ancienne perdurant en Europe orientale ou dans les Balkans.

³⁰ Un très jeune footballeur du PSG gagne un million de francs par mois, auxquels s'ajoutent les royalties des commanditaires publicitaires.

En Europe occidentale, les deux classes de monuments se recouvrent très largement pour n'en faire plus qu'une où la valeur d'ancienneté domine. Les monuments intentionnels construits pour célébrer tel ou tel événement, telle ou telle fonction socio-politique, ou culturelle, à présent oubliée des acteurs, sont investis dorénavant d'une valeur d'ancienneté qui les transforme en monuments inintentionnels, passibles d'interprétations multiples selon les théories philosophiques, implicites ou explicites, qui les fondent. Cette mutation marque la pensée historique de la modernité tardive (la formule appartient au philosophe italien Gianni Vattimo), engendre un phénomène d'uniformisation des références conceptuelles des monuments et entraîne l'oubli des concepts, des notions, des idées, des croyances qui ont imaginé (au sens littéral) ces œuvres. Il y a là l'origine de l'anachronisme propre à la pensée moderne de l'histoire objectivante, à laquelle s'oppose la lecture herméneutique telle que l'a définie et mise en œuvre Leo Strauss : “ essayer de comprendre les hommes du passé tels qu'ils se comprenaient eux-mêmes ”.³¹

Niveler les œuvres sous l'égide de la valeur d'ancienneté, voilà la pensée qui dirige la patrimonialisation moderne, y compris les œuvres venues d'un récent passé, selon des procédures de simultanéité et de permutation (conception structuraliste ou néo-structuraliste) qui uniformisent les significations originales et originaires par de procédures de désémantisation et de resémantisation. Parcourir en un seul jour le Mont-Saint-Michel et les plages normandes du débarquement, la maison carrée et les arènes de Nîmes et l'écomusée de Camargue, les sites d'archéologie industrielle et les sites d'archéologie antique, la tour Eiffel et Notre-Dame de Paris, etc., permet de mesurer combien simultanéité et permutation travaillent la valeur d'ancienneté où la modernité trouve parfaitement à s'incarner. “ Vous qui entrez dans ce lieu de prière, veuillez adopter une tenue décente et garder le silence ”, cet avertissement placardé à l'entrée des églises, des basiliques et des cathédrales, en dit long sur la transformation de toutes les valeurs intentionnelles en valeur d'ancienneté consommable par le tourisme.

A contrario, dans leur écrasante majorité, les touristes européens ne comprennent pas pourquoi il leur est interdit de visiter les lieux du culte musulman, alors que ruines antiques, souks et médinas sont accessibles à leur curiosité insatiable. Ici, le paradigme séparant lieux sacrés et lieux profanes, lieux de prière et lieux du commerce et de la vie quotidienne demeure d'une vigoureuse actualité.

Cette domination de la valeur d'ancienneté sur toute autre valeur, y compris sur la valeur de singularité esthétique, conceptuelle et culturelle des œuvres anciennes, soulève encore plus de problèmes lorsqu'il s'agit de conservation et donc de patrimonialisation non matérielle. De longue date, cette visée conservatrice était dévolue à l'enseignement universitaire des humanités (arts libéraux selon la terminologie médiévale), tandis que le support matériel de ces commentaires (tablettes d'argile, papyrus, parchemins, enfin livres) de ces débats, de ces inventions, enrichissait les fonds des bibliothèques³², que seuls, aujourd'hui, quelques rares spécialistes consultent. Il faut être savant pour, lors d'un voyage en Grèce, dans le regard que l'on pose sur des ruines oublier les gargotes et chercher à saisir le sens de ces restes. S'asseoir sur les rangées en pierre servant de siège au théâtre antique de Syracuse donne certes le sentiment que l'on a affaire à un

³¹ Leo Strauss, *De la Tyrannie : Une interprétation du Hiéron de Xénophon*, dans la traduction d'Hélène Kern, Gallimard, Paris, 1954.

³² Depuis la Renaissance, tous les érudits ont souligné combien l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie constitue l'une des plus grandes pertes de l'humanité.

monument très ancien, cependant l'émotion y est bien plus forte, peut-être plus violente, à coup sûr plus étrange, lorsque reviennent en mémoire quelques vers des Perses d'Eschyle qui furent joués en ce lieu. L'homme moderne s'étonne souvent du gigantisme des monuments anciens eu égard à la pauvreté de leurs techniques de levage. C'est d'une part omettre la somme d'esclaves qui y travaillaient (ce qui n'est guère démocratique), mais surtout, c'est oublier la pensée de croyance qui forçait les hommes et donnait vie à ces œuvres herculéennes. Il fallait cette force spirituelle pour réussir l'élévation des gigantesques colonnes du temple de Paestum chargées d'unir et de séparer le Cosmos du Chthonien, en ce lieu intermédiaire, la surface de la Terre, où se rencontraient les dieux et les hommes.

4. Généralisation et accélération de la patrimonialisation

Certains penseurs caractérisent un moment historique par un type "esprit", nommé "esprit du temps", expression traduite de l'allemand, "*Zeitgeist*", propre à la définition des cycles historiques dans la philosophie de l'histoire et de la culture de Herder.³³ Selon la terminologie de Foucault,³⁴ un cycle historique est dominé par une "épistémè", ou selon Heidegger, par une époque de la nomination de l'être.³⁵ Époque qui n'épouse pas le rythme des cycles des régimes politiques, mais qui les précède, les prépare, les suscite, les dépasse ; époque déterminée par la subjectivité d'une transcendance.

Il faut le dire d'emblée, notre époque moderne et "postmoderne", devenue "postindustrielle", est dominée par la pensée quasi transcendante de la techno-science comme incarnation du progrès. Cette pensée meut et entraîne les hommes à vivre des changements de plus en plus rapides qui modifient sans cesse leur vie quotidienne, leurs relations professionnelles, sociales, spatiales. Aujourd'hui, une innovation technique, un jeu financier, des accidents naturels ou politiques ont des répercussions immédiates et planétaires. Un tremblement de terre à Taiwan menace l'ensemble de l'industrie des ordinateurs, parce que les usines de fabrication de processeurs ont été affectées par cette catastrophe. En bref, le monde contemporain est soumis à la dynamique de la techno-science contre laquelle il semble difficile d'opposer des valeurs éthiques et juridiques. Ainsi, les exigences de la recherche embryologique et le clonage humain font sauter toutes les barrières censées en limiter les applications. La publicité des nouvelles technologies, les modes de communication (le cyberspace) ou d'achat (le cybercommerce), nous contraignent à modifier radicalement nos modes de socialisation, nos manières de travailler, de nous déplacer, d'habiter. La mutation de l'organisation urbaine, la transformation des villes d'Europe occidentale en mosaïque de ghettos ethniques et sociaux, la fin de la civilisation agraire et l'urbanisation des campagnes,

³³ J. G. Herder, *Auch eine Philosophie der Geschichte zur Bildung der Menschheit, Beitrag zu vielen Beiträgen des Jahrhunderts. 1774*, in edit. Suphan, 33 volumes, Berlin, 1877-1909, vol. V. En français, *Une autre philosophie de l'histoire*, coll. Bilingue, Aubier, Paris, 1964, trad. Max Rouché.

J. G. Herder, *Ideen zur Philosophie der Geschichte der Menschheit, 1784*, in edit. Suphan, 33 volumes, Berlin, 1877-1909, vol. XIII. En français, *Idées pour la philosophie de l'histoire de l'humanité*, coll. bilingue, Aubier, Paris, 1962, trad. Max Rouché.

³⁴ Michel Foucault, *Les Mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Gallimard, Paris, 1966.

Michel Foucault, *L'Archéologie du savoir*, Gallimard, Paris, 1969.

³⁵ Martin Heidegger, "Die Zeit des Weltbildes", in *Holzwege*, Vittorio Klostermann, Francfort-sur-le-Main, 1946. En français, "L'époque des conceptions du monde", in *Chemins qui ne mènent nulle part*, Gallimard, Paris, 1962.

sont autant de manifestations de cette nouvelle époque. C'est donc au cœur de cette dynamique vertigineuse qu'il faut replacer la patrimonialisation si l'on souhaite en saisir le sens et l'enjeu à l'échelle de toute l'Europe. C'est au sein de ce mouvement que s'installe la généralisation de la patrimonialisation qui crée une nouvelle différence entre l'Europe occidentale et l'ex-Europe communiste. Ce qu'on envisage comme patrimoine ici doit être liquidé comme forme vivante d'industries là-bas.

La rapidité des changements scientifiques, techniques et industriels, les transformations sociales qu'elle engendre, entraînent la sénescence accélérée des objets et des bâtiments, voire des idées, des notions et des concepts qui les avaient créés. Plus les innovations techno-scientifiques s'accélèrent, plus les boutiques de brocantes, les magasins d'antiquités, les musées s'emplissent, et plus les immeubles fonctionnels ou les espaces ruraux se métamorphosent en monuments. Le passé le plus récent devient arché, le monde d'hier se mue en sites archéologiques. Il y a là autant d'indices d'une inflation de la "valeur passée" et de signes que seul le devenir en perpétuel renouvellement nous pense, nous guide et nous meut. Patrimonialiser relève totalement de l'esprit le plus moderne, de cet esprit pour qui l'arché n'a de valeur que lorsqu'elle a perdu son ou ses sens premiers, pour répondre aux défis que commandent les soucis ou les angoisses du présent. Aux commentaires de Riegl, il conviendrait d'ajouter que l'ancien valorisé pour l'ancienneté en-soi, emblématise *a contrario* la perte de son authenticité.

5. *Patrimoine, loisir, tourisme et économie de marché*

La lecture des documents publiés par le Conseil de l'Europe fait apparaître des contradictions qu'il convient de préciser avant d'envisager des suggestions pour tenter de les résoudre. C'est le cas exemplaire de la déclaration d'Helsinki du mois de mai 1996, qui soulève nombre de questions quant aux relations entre la politique patrimoniale et l'industrie du tourisme, entre les déclarations de principe et les incitations pratiques.

a) *Résolution D. p. 3, version française.*

“ [...] respectant l'authenticité du patrimoine sans pour autant figer son évolution. ”

Si le respect de l'authenticité du patrimoine est fondé sur la synthèse entre la valeur historique et la valeur d'ancienneté, alors le patrimoine doit être conservé en l'état, ou mieux, dans la mesure des connaissances et des possibilités techniques, restauré en son état premier. Mais rechercher la présentation d'un monument, d'un espace urbain dans sa présence première, relève de l'illusion, en ce que nos villes, nos bourgs, nos villages, apparaissent comme les conséquences de transformations séculaires irréversibles. Une situation analogue caractérise les paysages "naturels", qu'il serait préférable de nommer des "paysages modelés par le travail humain", tant cet homme les a modifiés, au point que la vie sauvage n'existe que dans des parcs construits à cette fin. Où sont, par exemple, les forêts primaires d'Europe occidentale ? Les déforestations médiévales, l'industrialisation, les guerres, l'urbanisation, renvoient cet état initial à une archéologie qui ne peut plus supporter aucune résurrection, mais le travail de l'imaginaire.

Cette formulation présente une autre antinomie. Comment, en effet, “respecter l’authenticité”, par ailleurs impossible à retrouver, et ne pas, simultanément, la “figer dans son évolution”. Or, ne pas figer le patrimoine dans son évolution, c’est poser les questions suivantes : qu’est-ce qui évolue dans l’objet patrimonialisé ? Est-ce son inscription dans un espace en mutation ? Est-ce sa fonction ? Est-ce le fait que son sens n’est plus qu’une somme de restes, traces mnémoniques du passé, d’une époque révolue, objet de savantes recherches ? Est-ce, enfin, une synergie entre tous ces facteurs qui engendre une sorte de fétichisme du passé affublé d’une valeur d’échange, idolâtré comme un trésor reposant dans des cavernes merveilleuses, les musées, les antiquaires, les brocantes ?

Quoi qu’il en soit, les transformations qui entraînent des mutations à la fois fonctionnelles et sémantiques, manifestent précisément la suite des ruptures successives qui nous éloignent de l’authenticité primordiale, si l’on entend par authenticité primordiale ce que représentait l’œuvre dans l’espace qui l’accueillait pour les hommes qui la créèrent. Celui qui voudrait saisir l’enjeu symbolique et sémantique d’une cathédrale gothique devrait tout d’abord comprendre qu’au XIII^e siècle, une telle église représentait une œuvre “moderne”, que ses vitraux donnaient une vision tout à fait différente des récits bibliques dans l’esprit d’un nouveau naturalisme. Les personnages y sont représentés par des images d’hommes vêtus et armés comme on l’était en ce temps. Moderne, car nouveau et inédit par les arguments théologiques qui justifiaient, confirmaient et validaient cette architecture ; moderne par l’image actualisée du passé dans le présent le plus quotidien, l’œuvre assume ainsi sa pérennité dans le *télos* de l’éternité et de la révélation ultime : l’apocalypse. Or, me semble-t-il, les transformations des conceptions théologico-politiques qui ont bouleversé l’architecture religieuse ont fait perdre à cette œuvre dite “gothique” sa qualité première de nouveauté.

b) II-D

“La conservation du patrimoine contribue à mieux définir des modes de production et de consommation durables, en faisant appel à une gestion pondérée de l’espace et des ressources, à une économie de l’énergie, au recyclage des matériaux et des déchets.”

Quoi de plus rationnel que de souhaiter une gestion raisonnable de l’énergie, des matériaux et des déchets, comme l’a proposé la délégation norvégienne (Helsinki, 30-31 mai 1996). Cependant, ce texte présente les ensembles patrimoniaux (les bâtiments, les espaces urbains et ruraux) tantôt comme une sorte de matière première, tantôt comme un instrument de production, tantôt comme une marchandise créant des emplois et des bénéfices indirects (cf. IV^e Conférence européenne des ministres responsables du patrimoine culturel, Helsinki, 30-31 mai 1996, Déclaration finale, §. C).

Le patrimoine et l’ensemble des nouveaux objets patrimoniaux perdent donc leurs “valeurs intentionnelles”, c’est-à-dire leurs valeurs fonctionnelles (culturelles, politiques), symboliques ou allégoriques premières, au profit d’une conception financière, d’un fonds qu’il convient de faire fructifier. Dès lors, le responsable du patrimoine, quel qu’il soit, ne vise plus le visiteur curieux, attentif et soucieux, en quête d’une intelligence de l’“esprit” d’une autre époque³⁶, mais voit en lui le client qui “en

³⁶ On pourrait faire la même remarque à propos du tourisme extra-européen, lequel considère le monde comme un parc de loisir à l’échelle de la planète.

veut pour son argent ” et, à juste titre, exige des prestations et des services qui n’ont rien en commun avec la valeur “ historique-intentionnelle ” du monument, de l’espace urbain, voire du musée. La multiplication des commerces au cœur des zones touristiques, y compris dans les villes où s’est déployée la plus haute spiritualité européenne, en a totalement transformé l’espace matériel et social. Partout on trouve des boutiques de “ fringues ” et de souvenirs, des restaurants offrant toutes sortes de cuisines, des gargotes et des buvettes, etc., qui occupent le dédale des villes historiques, tandis que les échoppes des artisans et des commerçants traditionnels ont disparu de longue date. Une visite à Assise ou au Puy-en-Velay illustre parfaitement ce spectacle. Si tel est le cas, s’il nous faut voir dans le patrimoine le moyen d’accroître les produits commerciaux dérivés du tourisme, alors, il convient de délaissé le discours de l’authenticité.

c) II-1

À coup sûr, ce paragraphe énonce une grande confusion.

La première partie décrit les activités savantes des départements d’histoire, de littérature, de philosophie, des universités, des instituts de recherche et des écoles d’archivistes et de conservateurs. Cependant, il n’y a guère de doute, comme leurs prédécesseurs, les chercheurs et les universitaires contemporains considèrent leur labeur non seulement comme un devoir de conservation, mais encore comme un travail d’interprétation.

Quant à la seconde partie du même paragraphe, elle se révèle encore plus amphibologique :

“ La pédagogie du patrimoine devrait souligner les valeurs historiques, artistiques et morales qu’exprime le patrimoine culturel pour la communauté, enseignant le respect des identités multiples, le développement de la tolérance et la lutte contre les inégalités et l’exclusion. ”

Il y a là un bel anachronisme, en ce que les valeurs avancées sont celles de la modernité démocratique qui n’ont rien à voir avec l’essentiel de notre patrimoine historique. Dès lors, que faut-il faire ? Être fidèle à la valeur “ historique-intentionnelle ”, ou aux valeurs de notre présent. Jusque très récemment, les œuvres qui constituent notre patrimoine ne représentent en rien le “ respect des identités multiples ”, la “ tolérance ”, la “ lutte contre les inégalités et l’exclusion ”. Au contraire, l’histoire des peuples européens montre le plus souvent des conflits engagés au nom d’une identité exclusive (politique, religieuse, linguistique, ethnique, etc.). Quant au concept de tolérance, l’une des notions-clefs de la pensée politique moderne - faut-il rappeler qu’elle émerge lentement au cours du 17^e siècle -, elle émerge à une époque bien récente à l’échelle de la dimension historique de notre patrimoine européen. Faut-il encore le rappeler, ce concept n’appartenait point aux conceptions fondatrices de la politique dans la pensée grecque³⁷, ni dans celle de saint Augustin ou de saint Thomas d’Aquin, ni encore dans celle de l’époque baroque.

³⁷ Pierre Ducrey, *Guerre et Guerriers dans la Grèce antique*, coll. Pluriel, Hachette, Paris, 1999.

Relever ces intentions de sens éminemment contemporaines dans les œuvres antérieures au 19^e siècle, c'est, à l'évidence, faire preuve d'un anachronisme qui trahit leur authenticité fonctionnelle et intentionnelle (i.e. leur " valeur historique ").

Quant à la lutte contre les " inégalités et l'exclusion ", ces valeurs socio-politiques apparaissent tardivement, comme valeurs collectives, après la Première Guerre mondiale, lorsque tous les pays adoptent le suffrage universel et, poursuivant le modèle des pays d'Europe occidentale, mettent en place des politiques de sécurité sociale. Jusque-là, pour les monarchies ou les républiques censitaires, l'inégalité et l'exclusion étaient la règle commune des organisations socio-politiques du monde européen. C'est, faut-il le redire, le mouvement socialiste qui, dès le premier tiers du 19^e siècle, menait la lutte socio-politique afin d'actualiser ces valeurs. Or, celles-ci, ne sont pas imposées de manière pacifique, mais, au contraire, à l'issue de luttes (luttes de classes, osons le mot !), souvent sanglantes, qu'il convient de remémorer, si précisément on souhaite montrer aux jeunes générations combien la démocratie politique et sociale n'est pas un état qui nous a été donné *ex nihilo*, par je ne sais quelle grâce inamissible et irénique. Conserver cette origine de la lutte contre les inégalités et contre l'exclusion donnerait aux nouvelles générations les armes intellectuelles exigées pour actualiser une vigilance de tous les instants à l'encontre des dangers et des pièges qui menacent sans cesse la démocratie sociale et politique. C'est pourquoi il convient de garder le souci d'une distance minimum à l'égard de l'esprit de notre époque, qui seule permet de conserver vivante la mémoire de ces traces de combats pour la démocratie. Car l'Europe (les 41), et plus particulièrement l'Union européenne telle que nous la vivons aujourd'hui, est aussi le résultat de ces luttes.

6. Conclusion provisoire

Travail de Sisyphe, cette réflexion ne souhaite pas formuler des recommandations impératives qui figeraient *ad vitam aeternam* une politique du patrimoine devenue fort complexe en raison de la diversité des domaines où elle intervient et des intérêts contradictoires qu'elle soulève.

Toutefois, il y a un aspect positif dans les contradictions des diverses publications du Conseil de l'Europe. Elles nous permettent de mieux cerner certains problèmes et, peut-être, au bout du compte, de mieux utiliser les fonds publics ou privés affectés aux actions patrimoniales. Ces contradictions explicitent un enchevêtrement d'intérêts qui, bien loin de s'accorder, s'opposent, et, de ce fait, rendent ambiguës la plupart des interventions. En simplifiant quelque peu, on peut réduire ces antinomies et leurs interférences à une double dichotomie : économie politique/valeurs historiques et d'ancienneté, pédagogie des valeurs historiques / valeurs socio-politiques du présent.

a) Économie politique/valeurs historiques et d'ancienneté

Je crois avoir montré la transformation des valeurs historiques (celle des œuvres intentionnelles) en valeur d'ancienneté comme manifestation, dans le domaine du patrimoine, de la transformation de tout objet de connaissance ou de curiosité en marchandise. Le passé devient, outre une valeur en soi, mais aussi la mesure d'une

valeur monétaire.³⁸ Dès lors que l'on saisit l'enjeu de cette transformation, on peut ensuite formuler une différence, de mon point de vue, essentielle, entre l'économie du patrimoine et l'exploitation économique du patrimoine.

L'économie du patrimoine recouvre les diverses contraintes requises par la création, la conservation, la restauration, les recherches scientifiques interdisciplinaires, l'organisation de la protection et les visites des sites. Ces coûts et leur rationalisation exigent une saine gestion des fonds publics ou de ceux qui sont rassemblés par des associations sans buts lucratifs. Ce domaine ressortit au service public, au fait que nos héritages sont à la fois le bien de tous et celui de chacun. Ce ne peut donc être une "matière première"; c'est un "trésor", certes en partie construit et reconstruit, en partie une authentique richesse spirituelle qui ne peut supporter aucun équivalent monétaire. C'est donc aux collectivités publiques, ou à des associations équivalentes, fédérations d'États, États, régions, municipalités (associations de municipalité) de prendre en charge cet héritage, chacun à l'échelle des coûts des œuvres patrimoniales. Par essence, l'économie des patrimoines, ne peut être, au bout du compte, qu'une activité déficitaire.

L'exploitation économique du patrimoine n'est en rien une adaptation réfléchie et rationnelle à des contraintes économiques globales et extérieures, mais l'un des vecteurs de ces mêmes contraintes. À l'égard du patrimoine, elles recouvrent une contrainte identique. En effet, l'exploitation économique du patrimoine relève d'autres finalités. Pour en mesurer l'enjeu, il faut rappeler qu'aujourd'hui, en l'an 2000, le tourisme est devenu la plus importante des industries civiles du monde lorsqu'on tient compte de la totalité de la chaîne productive qu'il met en œuvre : transports aériens, maritimes, ferroviaires et routiers ; services hôteliers et restauration ; et le vaste ensemble des activités dérivées (bibelots divers, appareils photographiques et industrie de la pellicule, voire, aujourd'hui, des systèmes numériques, caméras vidéo et industrie des cassettes, vêtements et les nombreux accessoires qui les complètent, etc.).j

"[...] daß mit dem rücksichtslosen Ansturm des Tourismus eine fremde Macht ihre Bestellbarkeiten und Einrichtungen über das alte Griechenland lege, daß es aber auch ein Ausweichen wäre vor dem, was ist, wollte man den wahllosen Reisebetrieb außer Acht lassen, statt die Kluft zwischen dem Einst und Jetzt zu bedenken und das darin waltende Geschick anzuerkennen.

"Die moderne Technik und mit ihr die wissenschaftliche Industrialisierung der Welt schicken sich an durch ihr Unaufhaltsames, jede Möglichkeit von Aufhalten auszulöschen."³⁹

³⁸ La valeur financière de l'ancienneté en Europe a son pendant dans la valeur d'exotisme hors d'Europe. Je rappellerai simplement que pour les habitants de Thaïlande ou des îles Marquises, leur habitat, leurs mœurs, leurs coutumes ne sont pas exotiques !

³⁹ Martin Heidegger, *Aufenthalte*, Vittorio Klostermann, Francfort-sur-le-Main, 1989, en français, *Séjours*, Editions du Rocher, Paris, 1992, dans la traduction de François Vezin. "...l'idée se dégagea que, avec l'assaut éhonté du tourisme, une puissance étrangère étend son réseau de commandes et d'organisation sur la Grèce antique mais que ce serait encore se voiler la face devant ce qui est que de vouloir faire abstraction de cette frénésie de voyage qui ne nous laisse pas de choix, au lieu de prendre en considération le gouffre qui s'étend entre le passé et le présent afin de reconnaître le destin qui y fait loi. "La technique moderne et l'industrialisation scientifique du monde dont elle s'accompagne s'apprentent, avec ce qu'elles ont d'irrésistible, à effacer toutes possibilité de séjours. "

Il y a donc là un destin auquel nous ne pouvons point échapper, et qui touche, au-delà du patrimoine, tous les produits culturels comme le démontre Jeremy Rifkin dans son ouvrage, *The Age of Access : The New Culture of Hypercapitalism Where All of Life Is Paid-For Experience*.⁴⁰ La patrimonialisation généralisée en constitue la preuve en créant une ancienneté de plus en plus proche du présent, qui permet de renouveler sans cesse la fabrication de marchandise dans la sphère de l'ancienneté. N'est-ce pas, en quelque sorte, la négation de l'histoire, en ce que, précisément, le mouvement vivant de la vie sociale et politique des hommes modernes, le progrès, se tient dans un nihilisme essentiel ?

b) *Pédagogie et valeurs du présent*

Je l'ai déjà souligné, si l'on applique les valeurs éthiques (qui sont aussi des valeurs politiques) dominant le présent, on passe à côté de ce qui a permis à l'Europe de les forger pour ensuite les édifier, et l'on se prive de l'intelligence des processus très complexes qui ont engendré l'Europe d'aujourd'hui. En effet, démocratie politique, lutte contre les inégalités, contre la xénophobie et pour la tolérance, ne sont pas, tant s'en faut les seules valeurs qui commandent la réalité présente, entendue comme l'expérience existentielle des hommes. Nul ne démentira l'écrasante domination de l'économie et de la techno-science sur toutes les activités humaines. Ensemble, elles engendrent un agir qui produit des références devenues les idéaux des sociétés postmodernes, au point qu'aucune valeur éthique ne peut plus s'ériger comme limite infranchissable à leur déploiement.⁴¹

La domination de la sphère économique est loin de valoriser les relations pacifiques entre les hommes : compétition individuelle exacerbée, "guerre économique" radicalisée entre des entreprises et des holdings financiers à la conquête des concurrents et des marchés, OPA "inamicales", etc., ce vocabulaire met en lumière une situation agonistique créatrice d'inégalité et d'exclusion.

La domination de la techno-science est particulièrement visible dans le domaine de la génétique avec la synergie entre la neurophysiologie, l'informatique et la biochimie. Cette dynamique est parfaitement exposée dans l'inexorable marche en avant de l'ingénierie génétique, qui fait reculer toutes les barrières éthiques mises aux expériences effectuées sur les embryons humains et le clonage où se prépare un nouvel eugénisme, avancé au nom de la perfection médicale. C'est pourquoi des analystes n'hésitent pas à parler d'une très prochaine mutation anthropologique de l'homme, certains en termes négatifs⁴², d'autres en termes positifs.⁴³ Mutation qui n'est pas due à

⁴⁰ Jeremy Rifkin, *The Age of Access : The New Culture of Hypercapitalism Where All of Life Is Paid-For Experience*, New York, 2000. Voir aussi du même, "The New Capitalism Is About Turning Culture into Commerce", in *International Herald Tribune*, 17 janvier 2000.

⁴¹ Anne Maclean, *The Elimination of Morality. Reflections on Utilitarianism and Bioethics*. Routledge, Londres, 1993, cf. en particulier le deuxième chapitre : " 'Person' : The futility of bioethics ", pp. 17-36.

⁴² Jeremy Rifkin, *op.cit.*

⁴³ Francis Fukuyama, in *National Interest*, été 1999 : "La véritable puissance de la recherche actuelle réside dans sa capacité à modifier la nature humaine elle-même. À l'avenir [...] la biotechnologie sera capable d'accomplir ce que des anciennes idéologies ont maladroitement tenté de réaliser : enfanter un nouveau genre humain. [...] D'ici deux ou trois générations, nous disposerons des connaissances et des technologies nécessaires pour réussir là où les ingénieurs du social ont échoué. À ce stade, nous aurons définitivement mis un terme à l'histoire humaine car nous aurons aboli l'être humain en tant que tel. Alors une nouvelle histoire post-humaine pourra commencer." Ray Kurzweil, *The Age of Spiritual Machines*, Viking, New York, 1999.

la seule démiurgie scientifique, mais aussi à la promesse de gigantesques profits pour les industries qui s'approprient peu à peu les génomes de tous les êtres vivants, dont celui de l'homme. Avec quelques innovations techniques, nous ne sommes pas éloignés de voir s'accomplir le dessein imaginé, dans les années 1930, par Aldous Huxley dans son roman prémonitoire, *Brave New World*.⁴⁴

Toutes ces valeurs techno-scientifiques et économiques s'opposent à celles que proclame l'éthique politique contemporaine : démocratie, lutte contre l'inégalité et la xénophobie. Il suffit d'écouter ce que proclament les dirigeants des grandes entreprises pharmaceutiques et d'ingénierie génétique pour s'en convaincre : les applications de ces machineries techno-financières ne seront pas offertes pour tout le monde. L'inégalité ne sera plus sociale, comme elle le fut depuis la naissance des civilisations étatiques, mais instrumentée génétiquement. Tant et si bien que les discours tenus sur la tolérance des différences culturelles seront minés par un agir, l'accès aux modifications génétiques (à la perfection biologique corporelle et mentale), qui se jouera sur une plus grande différenciation entre les pôles de la richesse et ceux de la pauvreté.

Avec des moyens parfois pacifiques, parfois violents, avec des arguments parfois naïfs (la " mal-bouffe "), parfois sérieux (la surproduction agricole et l'épuisement des sols, les dangers des OGM pour la survivance de la diversité des plantes sauvages), les opposants à l'OMC, ne dénoncent pas autre chose, même si, au bout du compte, il y a peu d'espoir de voir aboutir leur combat. Cependant, ce qu'ils expriment relève d'un désarroi bien plus profond, bien plus abyssal. Notre siècle a vécu la fin de la civilisation agraire (le néolithique) née il y a plus de 8000 ans, avec la domestication du blé sauvage et des animaux (chèvres, moutons, bovins) que l'on rencontre dans quelques basses vallées de montagnes situées dans une zone qui s'étend de l'Est de l'Anatolie au Nord de l'Irak. On pourrait résumer cette mutation comme le passage du néolithique au " post lithique ", comme l'accomplissement de la plus totale soumission de l'agriculture aux pouvoirs des programmations industrielles et la mort de la paysannerie avec l'ensemble de ses cultures singulières. Aujourd'hui, dans les écomusées, le monde paysan qu'on nous présente ressemble, *mutatis mutandis* (disons plus démocratiquement) aux fermettes " folkloriques " que Marie-Antoinette avait installées au Petit Trianon pour se distraire avec sa cour. Le spectacle qui est offert au public marque cet écart de plus en plus gigantesque qui nous sépare du passé.

Si donc nul ne peut échapper à ce destin, peut-on, à tout le moins, en tempérer les effets dans la sphère de la culture. On peut en douter, dès lors que l'on observe la nouvelle division du monde entre les hommes vivants dans le " cyberspace " et ceux vivants en dehors. Il y a plus de vingt ans, le sociologue américain Daniel Bell, prévoyait que le contrôle des communications représenterait le contrôle effectif du pouvoir ; dès lors, le combat sans cesse recommencé pour la liberté, la démocratie, la non-exclusion et la tolérance s'articulera autour de la lutte pour l'accès à l'information.

Le patrimoine appartient à la sphère de la culture et du tourisme, ce qui l'inclut directement dans la sphère de la marchandise. Comment donc en modérer l'effet si ce n'est en reconstruisant un discours faisant fi de l'intérêt touristique ? Seuls des lieux particuliers, des lieux séparés des intérêts immédiats du commerce et de la rentabilité, permettraient de préparer les esprits à accueillir ces mondes que nous avons perdus, de

⁴⁴ Aldous Huxley, *Le Meilleur des mondes* (traduction de Jules Castier), Paris, Plon, 1933.

leur enseigner le passé en oubliant les parasites anachroniques du présent. Ces lieux existent, ce sont les écoles, les lycées, les universités. Pourtant, il faut faire montre d'un optimisme modéré, car les lieux d'enseignement ne sont pas plus à l'abri de la sphère de la marchandise que les institutions gérant le patrimoine. L'expansion des disciplines "communicatives", "informatives", de management, de gestion, d'animation culturels⁴⁵, et la régression implacable des enseignements classiques, qui, *nolens volens*, demeurent les seuls qui portent témoignage de nos plus anciens héritages, sont autant de signes des risques de voir l'anachronisme patrimonial devenir l'instrument même de l'oubli.

"Les ordinateurs sont bien plus que des outils pratiques. Ils mettent en branle et développent des méthodes et des configurations de pensée non verbales, de prise de décisions, voire de perception esthétique. Ce sont eux qui forment les nouveaux "clercs", jeunes, très jeunes et qui sont, de manière flexible, pré- ou anti-lettrés. Les écrans ne sont pas des livres ; le récit d'un algorithme formel n'est pas celui de la narration discursive."⁴⁶ Il n'y a là que la confirmation du fondement nihiliste (la transmutation) des valeurs de la modernité que, voici plus d'un siècle, Nietzsche avait relevées. Au cœur d'une telle *Weltanschauung*, il n'est guère de place pour la remémoration de nos provenances, de leurs ruptures et de leurs significations - "l'illégitimité de l'intelligible"⁴⁷ - qu'elles portaient pour les hommes qui en étaient les acteurs.

Si l'observation des situations culturelles présentes, des attitudes et des comportements des nouvelles générations dans les sociétés les plus développées, me portent, comme Georges Steiner, à un certain pessimisme, il convient aussi de nous souvenir d'une vérité souvent oubliée des intellectuels, qui ne doivent jamais s'identifier à des prophètes : à savoir que le futur n'a jamais de visage, et qu'il y a là l'essence même de la liberté humaine.

C'est animé de cette disposition d'esprit qu'il convient d'aborder, à l'usage de la culture européenne en général, les questions ouvertes par la révolution électronique et informatique, et par leurs effets sur notre expérience existentielle en sa totalité. Nul ne peut donc prétendre dessiner avec précision la formes et les sens des incarnations prises par les recompositions sociales, micro-économiques, professionnelles, voire spirituelles, dans notre devenir.

Si les mutations économiques manifestent une véritablement concentration des pouvoirs économiques, politiques et médiatiques⁴⁸, en revanche, l'explosion des communications dans le cyberspace, la diversité des informations qu'il propose (le meilleur et le pire, certes), engendrent des phénomènes nouveaux et fort importants. Ainsi naissent de nouvelles activités professionnelles, de nouveaux échanges à la fois plus proches et plus lointains, qui laissent largement ouvert la possibilité à divers modes de remémoration. Il

⁴⁵ On trouve aujourd'hui dans les universités européennes des maîtrises, des DEA, des doctorats de "management" culturel.

⁴⁶ Georges Steiner, *Réelles présences. Les arts du sens*, Gallimard, Folio, Paris, 1991, p. 144 (publication originale, *Real Presences. Is there anything in what we say ?*, Faber and Faber, Londres, 1989)

⁴⁷ *Idem*, p. 145.

⁴⁸ Frédéric F. Clairmont " Ces deux cents sociétés qui contrôlent le monde ", in *Le Monde diplomatique*, n° 517, avril 1997.

Frédéric F. Clairmont et John. H. Kavanagh, *The World in their Web : the Dynamic of Textile Multinationals*, Zed, Londres, 1981.

n'est donc pas illusoire d'imaginer des sensibilités patrimoniales plurielles, de nouvelles synergies mnémoniques, tantôt concordantes, tantôt contradictoires. Source de conflits certes, sources d'harmonie aussi, il y a là, à coup sûr la tâche, voire le défi, auquel la pensée et l'agir du patrimoine se trouvent dorénavant confrontés.

Lieux de mémoire - lieux de discord: Les monuments historiques comme médium de communication sur les conflits en Europe

Gabi DOLFF-BONEKÄMPER

1. *La force éducative du beau*

La congruence du beau, du bon et du vrai est un vieux mythe, qui, malgré toute expérience contraire, est resté tenace jusqu'à nos jours. On aimerait tant que le beau soit bon, que le bon soit vrai et le vrai soit beau. Et on a voulu voir l'union des trois valeurs dans l'œuvre d'art parfaite, de préférence créée par un maître qu'on s'est construit aussi parfait, comme Raphaël, Rembrandt ou Poussin. La théorie de l'art en tira la supposition, que l'œuvre d'art, soit: le beau, ait un impact éducatif non seulement sur les sens mais aussi sur l'esprit de l'homme. Les pédagogues de l'art du début du 20e siècle construisèrent là-dessus leur stratégie culturelle et sociale d'éduquer le peuple en lui facilitant l'accès à l'art. La politique culturelle du mouvement d'ouvriers et des syndicats adopta la même démarche, l'impact éducatif de l'expérience du beau fut alors jumelée à la stratégie d'ascension sociale à travers la connaissance de l'art.

2. *La force éducative du monument / du patrimoine*

La pédagogie du patrimoine met le patrimoine à la place du beau. L'identification de ses objets est pourtant plus complexe que celle des œuvres d'art dans les musées: ils se définissent dans un procès dialectique entre découverte scientifique et appréciation sociale. Et, d'habitude, le discours patrimonial reste attaché au site concret, pour ainsi dire: sur terre ferme. Il décrit un effet identitaire concret, au lieu de rechercher un effet civilisant plus général. L'objectif de l'ascension sociale est remplacé par celui de la création d'un lien social pour un groupe identitaire plus ou moins grand. Mais: dès que le discours patrimonial est mis au service d'objectifs plus généraux, disons de politique culturelle européenne, on y retrouve des métaphores idéalisantes en plein vol. Je cite:

«La pédagogie du patrimoine devrait souligner les valeurs historiques, artistiques et morales qu'exprime le patrimoine culturel pour la communauté, enseignant le respect des identités multiples, le développement de la tolérance et la lutte contre les inégalités et l'exclusion. La qualité et l'objectivité du message pédagogique dépendent des valeurs véhiculées par ceux chargés de l'interprétation du patrimoine.» (déclaration finale de la conférence européenne des ministres responsables du patrimoine culturel, Helsinki, 30/31 mai 1996, Page 4)

Cet amalgame de buts patrimoniaux, politiques, et moraux apparaît plausible et persuasif et je ne voudrais pas dénoncer la déclaration comme bienveillante mais peu réaliste. Tout au moins, elle crée en moi le soupçon qu'on pourrait manquer l'essentiel de notre sujet par cet embellissement rhétorique de notre tâche. Comment soutenir que le patrimoine culturel n'exprime que des valeurs positives, historiques, artistiques ou morales (revoilà le vrai, le beau et le bon!!), vue l'histoire de leur création dans des périodes souvent lourdement chargées de conflits sociaux et politiques? Est-ce que les conflits de l'histoire se dissolvent dans la patrimonialisation de leurs témoins matériels? Ou bien: est-ce que le message pédagogique véhiculé par ceux chargés de l'interprétation du patrimoine sera toujours le même? Ne dépendrait-il pas du contexte social et local sinon national? Un monument peut s'inscrire dans des narratifs différents,

même contradictoires, d'une part et d'autre d'une frontière de territoire ou d'une limite de classe.

Ceci-dit, on pourrait toujours répondre que l'embellissement rhétorique appartient au style de déclarations d'organisations internationales et qu'il ne faut pas trop les prendre à la lettre. Mais si, il faut les prendre à la lettre!

3. *Les lettres sur l'éducation esthétique de l'homme de Friedrich Schiller*

Le concept même de l'éducation à travers l'art - ou le patrimoine - est, bien-sûr, idéaliste. Pour mieux comprendre quels sont ses mérites et peut-être ses lacunes, je propose un retour en arrière, vers l'auteur qui l'a inventé ou, au moins, l'a systématisé. En 1795, le poète et philosophe allemand Friedrich Schiller publia ses "Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme",⁴⁹ qu'il eut commencé à concevoir en 1792. Bouleversé par les événements de la révolution française est marquée par ses expériences personnelles du régime draconien dans la Karlsschule de son souverain à Stuttgart, il développa une philosophie, qui décrit la transformation du sujet (Untertan) en citoyen libre, sans toucher explicitement les conditions politiques et économiques à la base des états-nains dans l'Allemagne de son temps: Schiller proposa de mener l'homme de l'état sensuel (sinnlich), matériel, soumis, à l'état d'homme de mœurs (sittlich), de raison, actif et responsable, à travers l'expérience du beau. Car dans l'expérience du beau, à son avis, se croisent sensualité et raison (Sinnlichkeit und Vernunft), dans une relation complémentaire, la perception du beau étant impossible sans les sens, sa compréhension impossible sans raison. Sensualité et raison, placés dans un ordre hiérarchique encore par Kant, qui voulut que la raison/l'esprit domine les sens/la matière, (... der Geist macht sich die Materie untertan ...) apparaissent toujours opposés, mais conciliables dans l'expérience esthétique.

« Haben wir uns hingegen dem Genuß echter Schönheit dahingegeben, so sind wir in einem solchen Augenblick unserer leidenden und tätigen Kräfte in gleichem Grad Meister, und mit gleicher Leichtigkeit werden wir uns zum Ernst und zum Spiele, zur Ruhe und zur Bewegung, zur Nachgiebigkeit und zum Widerstand, zum abstrakten Denken und zur Anschauung wenden. » (22. Brief, Schillers Werke in der Büchergildenausgabe, S. 786)

„Si, au contraire, nous nous abandonnons à la jouissance de la vraie beauté, nous sommes en cet instant maîtres au même degré de nos forces passives et de nos forces actives, et nous nous donnerons avec la même aisance aux choses graves et au jeu, au repos et à l'activité, à la résistance et aux états de laisser aller, à la pensée abstraite et à l'intuition sensible.“ (édition Aubier 1992, p. 285/287)

⁴⁹ Traduites et préfacées par Robert Leroux; Paris: E. Aubier, 1943 et Mayenne: Imprimerie de Floch, 1943; (Collection bilingue des classiques étrangers). - Édition mise à jour par Michèle Halimi; Paris: Aubier, 1992. - Friedrich Schiller; On the aesthetic education of man. In a series of letters; translated with an introduction by Reginald Snell; Bristol: Thoemmes, 1994. - Friedrich Schiller, ... ; edited and translated with an introduction, commentary and glossary of terms by Elizabeth M. Wilkinson and L. A. Willoughby; Oxford: Clarendon Press, 1967 1982 (printing).

L'expérience esthétique permet à l'homme de choisir une direction ou une autre, elle le met en liberté, la liberté du choix, elle est donc productive pour son éducation comme citoyen. L'expérience du beau devient la condition de la connaissance (Erkenntnis) et de l'orientation (Gesinnung).

Mais le beau même ne donne pas la moindre direction concrète. Il est défini comme une valeur autonome, entièrement séparée du contenu de l'œuvre d'art, serait-ce un poème, une sonate ou une peinture. Ainsi, Schiller échappe à un argument, qu'il se présente lui-même: Il sait bien que, mis entre les mains de forces sinistres, le beau peut devenir une force dangereuse. Il reconnaît volontiers que dans le monde, l'art peut servir au pouvoir et à l'idéologie. Mais il ne veut pas y croire dans sa pensée philosophique. Il isole le beau comme qualité abstraite, innocente de toute signification iconographique ou sémantique, il l'écarte de tout intérêt politique. - Il est donc évident que l'idéalisme du concept et l'idéalisation de ses moyens vont ensemble depuis le début. Notez bien que je ne m'oppose pas au concept. Mon but est une révision des moyens.

4. *Historisation et représentation, re-sémantisation et potentiel de querelle/de discorde (Streitpotential)*

Tout chercheur à l'inventaire des monuments doit retrouver dans l'histoire les conditions matérielles, politiques et sociales, dans lesquelles son objet a vu le jour. Bien souvent, ces conditions ne furent pas harmonieuses, mais conflictuelles. Des indices ou des traces de ces conflits se sont inscrits, autant dans la création du concept artistique que dans la substance matérielle du monument. Ils y sont à découvrir et à déchiffrer. Ceci n'est d'ailleurs rien d'extraordinaire, toute recherche d'historien de l'art suivra la même méthode. La différence entre étude d'histoire de l'art et dossier de protection est que le dernier doit contenir une valorisation de l'œuvre par rapport à ses qualités actuelles qu'on propose d'admettre comme patrimoniales. La nécessité de convaincre une commission et la bonne volonté du conservateur de présenter son sujet dans une belle lumière favorisent un discours affirmatif. On prend l'habitude de mettre le poids surtout sur les traits positifs du monument. Les conflits de l'histoire apparaissent dépassés, comme des images acclamées, reflétées dans le monument, ils nous touchent du lointain comme les fabriques dans les jardins anglais. Ce qui subsistera comme valeur actuelle pour notre temps, admis dans l'olympes du patrimoine par le classement, sera évidemment encore le beau que tout le monde aimera.

Où est donc le problème?

Quand en 1993, le chancelier Kohl avait décidé d'installer dans la Neue Wache de Friedrich Schinkel, construite de 1816-1818 sur le boulevard Unter den Linden à Berlin, un mémorial pour les victimes de la guerre et du règne de la violence, le petit bâtiment se retrouva tout d'un coup au centre d'une controverse politique accrue. Le fait que la maison de garde fut construite pour commémorer la victoire des troupes prusses contre l'armée napoléonienne en 1814/15, facilement lisible dans le type du bâtiment et dans l'iconographie du décor sculpté, n'avait intéressé personne depuis longtemps. Avec la nouvelle mise en service par l'état fédéral, vainqueur de l'unification de l'Allemagne, eut lieu une ré-sémantisation: l'iconographie de la victoire reprit importance et devint un sujet de désaccord grave. Est-ce qu'on avait encore le droit de remettre des monuments de généraux victorieux à leur place historique à côté du bâtiment pour re-compléter l'œuvre de Schinkel? Ou est-ce que la nouvelle fonction de l'intérieur comme

mémorial national pour les victimes de la guerre et du Nazisme et Stalinisme défendait tout retour à un narratif victorieux?

Dans la querelle autour de la Neue Wache prit forme un débat sur l'état de l'Allemagne quatre ans après la chute du mur, sur les points communs et non communs dans la mémoire culturelle des Allemands de l'Est et de l'Ouest, et finalement sur l'histoire prusse, notamment la période des réformes qui précéda les victoires de 1814/15, quand l'idée d'un état-nation allemand fut encore une vision lumineuse à l'horizon. La Neue Wache devint un **lieu de discorde**, catalyseur d'un débat, qui n'avait pas eu lieu auparavant, parce qu'il lui manquait justement un lieu.

Je voudrais montrer que la capacité de provoquer querelle/discorde n'est pas un manque, mais une qualité-propre d'un monument, à mesurer et au montant de querelles et au niveau des débats qui s'y attachent. Comme catégorie, je propose le terme "**valeur de discorde**" ou, plus jolie en allemand, "**Streitwert**".

5. *Le Streitwert / la valeur de discorde - une nouvelle catégorie*

Depuis la publication du célèbre texte "Der moderne Denkmalkultus" d'Alois Riegl en 1903,⁵⁰ nous disposons d'un magnifique édifice de catégories de valeur, qui permet d'exprimer les observations et réflexions les plus complexes:

"Erinnerungswerte"/valeurs de mémoire

"Alterswert"/valeur d'ancienneté (met en valeur les traces du temps à la surface et dans la substance, même la désintégration et l'état ruineux)

"historischer Wert"/valeur historique (veut saisir le témoignage d'histoire et d'histoire de l'art que l'œuvre peut transmettre)

"gewollter Erinnerungswert"/valeur commémorative intentionnelle (concerne les monuments et bâtiments qui devaient éternellement témoigner de l'événement ou du personnage représentés)

"Gegenwartswerte"/valeurs de présent

"Gebrauchswert"/valeur d'usage (concerne la sécurité et fonction pratique)

"Kunstwert"/valeur artistique (voir valeur artistique relative)

"Neuheitswert"/valeur de nouveauté (demande une oeuvre sans traces de désintégration, formes et couleurs intégrales)

"relativer Kunstwert"/valeur artistique (puisque'il n'existe pas de norme objective dans le temps, la valeur artistique ne peut se définir que par rapport au "Kunstwollen" de l'époque du conservateur)

⁵⁰ In: Gesammelte Aufsätze; Berlin: Gebr. Mann, 1995. - Und in: Gesammelte Aufsätze; Wien: WUV - Universitätsverlag der Hochschülerschaft and der Universität Wien GmbH, 1996. - Riegl, Alois. *Le Culte moderne des monuments: son essence et sa genèse*; traduit de l'allemand par Daniel Wiczorek; avant-propos de Françoise Choay; Paris: Éditions du Seuil, 1984. - Riegl, Alois «The Modern Cult of Monuments: Its Character and its Origin / translation by Kurt W. Foster and Diane Ghirardo ». In : « *Oppositions (Institute for Architectural and Urban Studies. Harvard University)*, Bd, 25.1982, S. 21-51 ; Riegl, Alois. *Il culto moderno die monimenti: il suo carattere e i suoi inizi*; introduzione e note di Sandro Scarrochia; traduzione dal tedesco di Renate Trost e Sandro Scarrochia; Bologna: Nuova Alfa Editoriale, c. 1985.

Ces catégories permettent une valorisation de toutes les qualités, des fois opposées, du monument. Il est évident, que la valeur d'ancienneté demandera d'autres mesures de conservation que la valeur de nouveauté ou la valeur d'usage. Ainsi, Riegl ouvre à la réflexion des voies diverses d'intervention, inclut la non-intervention.

Je propose d'intégrer le "Streitwert"/la valeur de discordance dans son système, regroupé avec les valeurs de présent. La nouvelle catégorie permettra au conservateur d'admettre dans son discours son expérience continue: il travaille au milieu de conflits multiples. Ceux-ci sont, bien évidemment, en partie causés par lui-même, parce que, suivant les lois de protection, il s'oppose aux intérêts matériels de propriétaires. Une autre partie des conflits - et ce sont ceux qui nous intéressent ici - repose dans la nature de certains monuments, qui, comme la Neue Wache à Berlin, peuvent devenir des catalyseurs d'opinion, des lieux de discordance, qui attirent des débats qui n'ont pas eu (de) lieu auparavant.

Supposons, qu'on voudrait - enfin - protéger ce qui subsiste de la Cité de la Muette à Drancy dans la banlieue nord de Paris: un grand projet de logement social, conçu par Lods et Beaudouin et Prouvé au début des années 1930, œuvre inauguratrice de la préfabrication et sérialisation. Isolé dans le paysage et formé en éléments faciles à surveiller, l'ensemble fut converti plus tard en camp de détention, qui servit comme centrale de déportation pendant l'occupation allemande. La valeur historique et architecturale - positive - de l'édifice est déjà grande, la valeur historique du lieu de déportation - douloureuse - est encore plus grande. Impossible de séparer les deux. Imaginez seulement les débats qu'un projet de classement provoquerait⁵¹! La valeur de discordance du monument dépasserait peut-être même ses valeurs historiques. Pour un temps limité, espérons nous, car à la fin de toute discordance, on espère atteindre le consensus, ou, tout au moins, un accord bâti sur un compromis. La valeur de discordance disparaîtrait aussitôt. Plus tard, elle réapparaît, appartenant alors à l'histoire.

Mais il est tout à fait possible, que les positions opposées ne s'accorderaient pas, que les différences d'opinion persisteraient, et avec elles, la valeur de discordance. Le but serait alors, d'atteindre une entente sur le fait que le monument restera un lieu de discordance et qu'on acceptera cet état de choses (Sachverhalt). On assisterait alors à une patrimonialisation consensuelle d'un objet non-consensuel.

Visant non à la postérité mais au contemporain, la catégorie du "Streitwert" ouvre aussi une voie à la réflexion et éventuellement la protection rapide de lieux de mémoire récents. Elle facilitera la conservation des témoins de l'histoire jeune comme le mur de Berlin, les traces du rideau de fer ou d'autres vestiges de dictatures et de conflits civils, qui sont souvent fortement contestés et en danger de disparaître avant l'apaisement des controverses, auxquelles ils donnent le lieu si nécessaire. Plus tard, le "Streitwert" se transformera très probablement en valeur historique qui justifiera une protection durable. Sinon, la protection pourra rester limitée dans le temps.

⁵¹ Après la rédaction de ce texte, une protection des bâtiments de Drancy a été votée par la CORPHEA Ile de France. Les débats, forts à l'intérieur de la commission n'ont pas encore atteint le grand public.

6. Valeur de discorde et patrimoine européen

A la poursuite de ce qu'on pourra nommer un jour "le patrimoine européen", nous avons eu cette année des entretiens forts intéressants et fructueux dans un petit groupe d'experts, réuni par Daniel Thérond du Conseil de l'Europe. Au début de leur projet d'un plan de travail sur la notion de patrimoine en Europe, Claude Karnoouh et Peter Wagner ont cité Peter Graf Kielmannsegg:

"l'Europe, même réduite à l'Europe occidentale, n'est pas une communauté de communication, à peine une communauté de mémoires co-partagées, elle est seulement, et dans un sens limité, une communauté d'expériences partagées" (Integration und Demokratie, p. 55)⁵².

Ces expériences, plus riches en expériences de paix et de relations culturelles depuis la parution du texte de Kielmannsegg (1996), sont pourtant encore celles de deux guerres mondiales et de guerres régionales qui continuent jusqu'à nos jours.

Comment identifier dans une telle situation les éléments qui permettront de construire un patrimoine européen? Est-ce qu'on va choisir les meilleurs - cathédrales, châteaux, villes, usines, villas etc., comme si c'était pour la liste de l'UNESCO du patrimoine mondial? Quel serait alors la narration? qui relierait les précieux débris erratiques? *"La narration européenne ne se constituera pas à travers un inventaire d'objets, mais à travers des projets communs"* dit Yvette Fulicea lors de l'entretien de Sibiu. Et Claude Karnoouh proposa, d'intégrer l'expérience de distance et d'altérité dans le travail sur l'héritage culturel.

Parlant d'expériences d'altérité: On trouve, sur les plages de l'atlantique, des objets étranges, dépourvus de fonction pratique, d'un extérieur massif, d'un intérieur sinistre ou inaccessible. Il y a des gens qui les trouvent beaux, d'autres les ont déclarés ultra-laid et odieux. S'ils n'étaient pas en béton, on pourrait les attribuer à une époque lointaine, comme Stonehenge ou Carnac. Mais ils furent construits entre 1940 et 1944, pendant une campagne gigantesque de fortification du littoral européen, dans tous les pays occupés par l'armée de l'Allemagne nazi. Ce sont les bunkers du mur de l'atlantique. Ils sont si épais et solides, que ce n'est pas la peine de les faire sauter à la dynamite - ils se casseront peut-être en deux, mais les parts seront toujours trop lourdes pour un déplacement. A qui la responsabilité pour cet héritage? A ceux qui l'ont construit? L'Allemagne nazi n'existe plus. Au petites communes, qui gèrent le territoire ou se trouvent les bunkers, du nord de la Norvège jusqu'à la Côte basque? A mon avis, c'est à l'Europe de prendre la responsabilité. Je propose d'en faire un projet commun de tous les pays concernés, réunis dans le Conseil de l'Europe.

On pourra s'appuyer sur des recherches de typologies et d'histoire régionale déjà faites, et discuter à fond les diverses valeurs de cet ensemble monumental de fortifications. La valeur de discorde ne sera sûrement pas la plus petite. Trouvera-t-on un accord au bout des débats, ou devra-on atteindre une entente sur un désaccord durable - qui sait. En tous cas, ça sera une expérience de communication intense sur un sujet conflictuel, donc une expérience qui pourra être stabilisante sans être affirmative. Mettons donc l'expérience de communication à la place de l'expérience du beau!

⁵² In: Markus Jachtenfuchs und Beate Kohler-Koch, Eds., Europäische Integration, Opladen: Leske und Budrich, 1966, p. 47-71.

Les patrimoines dans la société en réseaux

Anita ROZENHOLC

Une réflexion sur le patrimoine et son futur ne peut être envisagée en dehors d'une analyse des règles et enjeux de la société en réseaux qui structure progressivement un nouveau contexte économique, social mais aussi culturel, ni sans une analyse préalable de ce qu'il est convenu d'appeler « la nouvelle économie », fruit d'une révolution technique bouleversant de fond en comble les processus de production, l'organisation et la division du travail et le rôle des patrimoines.

Une telle révolution technique place les patrimoines au cœur d'une hyper-industrialisation tendant à étendre le domaine de la « marchandisation » à divers domaines de la pensée et de l'agir humain.

Il faut mettre au cœur d'une politique européenne du patrimoine le fait que celui-ci est devenu l'un des principaux éléments de développement des industries et services de la société en réseaux, et cela a deux conséquences :

- d'une part, une nouvelle technicité de valorisation de ces patrimoines doit être mise en oeuvre, qui modifie en profondeur la portée de ce que l'on désigne habituellement comme politique culturelle ;
- d'autre part, il y a un danger certain de voir passer sous le contrôle des seuls intérêts du marché la réalité de cette valorisation patrimoniale.

Cette nouvelle société de l'information est encore trop récente, trop balbutiante, pour avoir déjà conçu, construit, et commencé à gérer un « espace public d'intérêt général indispensable à toute société. C'est pourquoi il est fondamental de préciser les nouveaux enjeux auxquels il faudra répondre pour que le domaine public de la culture et des patrimoines trouve la place qui lui revient dans la nouvelle société et qu'une nouvelle appréhension du territoire en Europe permette de donner aux régions une représentation fine d'elle-même.

Les patrimoines territoriaux et la société en réseaux

La réflexion sur l'espace public est d'autant plus indispensable que la société en réseaux tire essentiellement sa richesse des ressources humaines, de la gestion de la connaissance et des savoirs et de la mise en valeur des patrimoines culturels. Elle se caractérise par une nouvelle ère technologique fondée sur la convergence entre un processus généralisé de numérisation de l'information, devenu un langage universel, des traitements de l'information à l'aide de logiciels en évolution permanente, et la circulation de l'information au travers de réseaux de télécommunication extrêmement performants.

De plus, cette révolution technologique, qui consiste essentiellement en un processus de numérisation généralisée, évolue sans cesse et devient de plus en plus difficile à maîtriser. Elle incite à la mise en réseaux des compétences, ce qui accroît la rapidité de l'innovation et de la création et nécessite impérativement un accompagnement du mouvement et l'appropriation des nouveaux produits et services proposés sur le marché à jet continu

L'évolution technologique permet en particulier à de nombreux appareils électroniques en évolution permanente tels que les appareils de photo-numérique, les caméras numériques, les agendas et téléphones cellulaires numériques etc., d'entrer en communication entre eux par l'intermédiaire d'ordinateurs ou de réseaux numériques. Cette numérisation est congruente avec la naissance de la norme TCP-IP et le développement de l'Internet.

A ces éléments il faut ajouter la rapidité du progrès technologique. Ainsi la norme TCP-IP, combinée aux normes de compression des signaux audiovisuels, créera dans les toutes prochaines années de nouvelles pratiques que l'on peut caractériser par deux tendances majeures :

L'accès au haut débit qui permettra la circulation de l'hypermédia et non plus simplement la circulation de l'hypertexte et du multimédia.

Le développement de la géo-information qui est désormais qualifiée « d'info mobilité », rendu possible grâce à l'usage généralisé d'appareils nomades, tels que les portables et les mobiles, susceptibles de recevoir de l'information hypermédia (Ils seront bientôt systématiquement géo-référencés ; cela signifie que l'information qu'ils transmettront sera systématiquement localisée).

Cette révolution technologique, qui soutient une révolution industrielle mondiale, induit une dynamique de rupture et de mutation - comme toute révolution, certes, mais ces effets ont une portée sans précédent par rapport aux révolutions antérieures. Ils peuvent en effet être perçus en temps réel à l'échelon planétaire et mettent le monde en court-circuit en étant indifférent aux barrières géographiques, culturelles ou douanières.

Une telle situation peut certes engendrer des chocs culturels et envenimer les confrontations économiques sociales ou politiques. Simultanément, en rendant visible et accessible de tout point du territoire mondial et vers tout point du territoire mondial l'ensemble des informations numérisées - dont celles relatives aux patrimoines - la société en réseaux offre donc une chance sans précédent au développement culturel et patrimonial territorial tout en pouvant dans certaines conditions mettre en péril, voire en danger, de très nombreux patrimoines.

C'est dans ce contexte qu'une nouvelle approche des territoires va se développer avec la pratique du géo-référencement. Celui-ci deviendra un mode d'accès privilégié et induira de plus en plus une organisation de la navigation dans l'information par l'intermédiaire de systèmes d'information géographique (SIG). Cette organisation, complémentaire de la navigation en hyper vidéo dans les images animées, sera donc de plus en plus surdéterminée par sa localisation.

Il résultera de cet état de fait une « reterritorialisation » renversant ce qui paraissait jusqu'alors constituer un processus inéluctable : le déclin des territoires face aux réseaux mondiaux. Comme dans bien d'autres domaines, mais peut-être là plus que partout ailleurs, dans cette nouvelle révolution industrielle, le local pourrait devenir l'échelle où il devient possible, par une politique patrimoniale rénovée et modernisée, à la fois de répondre aux besoins identitaires et de se positionner de manière efficace dans l'économie mondiale.

Ce nouvel âge de la territorialité doit être appréhendé en relation avec l'apparition d'industries de programmes, issues d'un nouveau type de convergence : celle de l'industrie automobile d'une part, et l'ensemble du secteur électronique d'autre part. Il verra le développement des services d'info mobilité alimentant des équipements électroniques embarqués : autour de programmes hyper- audiovisuel qui seront associés à des services de toutes natures

Ceux-ci contribueront à faire évoluer le récepteur de télé-vision (TV) avec le terminal de télé-action (TA).

Toutes ces tendances constituent pour les territoires un enjeu majeur : une possibilité sans précédent de valoriser leurs patrimoines, et, autant que possible, de mener des politiques de développement d'industries de programmes régionales.

Dans un tel contexte, les patrimoines des territoires deviendront en effet des ressources particulièrement recherchées pour alimenter en « contenus » les nouveaux services rendus possibles par les hauts débits, et il y a à cet égard trois situations possibles pour les territoires :

- soit ils n'existent pas sur le réseau : ils en sont effacés;
- soit ils y sont représentés par l'intermédiaire de sociétés de communication spécialisées leur offrant leurs services, mais ils sont alors à la fois pillés et caricaturés : leur image est « épinalisée », voire « dysnelylandisée » ;
- soit ils s'emparent eux-mêmes des nouvelles possibilités et deviennent capables de se mettre eux-mêmes en images : ils ont une politique rénovée de mise en valeur de leurs patrimoines, qui tient compte de l'évolution technologique et industrielle en cours, et sait tirer parti des opportunités nouvelles qu'elle offre en fonction de leurs propres atouts régionaux.

Nous appelons « politique rénovée des patrimoines » une politique culturelle territoriale qui prend acte de ce que les USA comprirent dès le début de ce siècle lorsque, définissant le rôle du cinéma dans leur politique industrielle globale, ils s'accordèrent autour de cet énoncé prononcé en 1912 par un sénateur : « Trade follows films ».

C'est aussi cette politique résolue des Etats Unis d'Amérique qui permit de les unir autour d'une industrie elle-même unifiée (et localisée à Hollywood) des images et des symboles.

L'Europe ne peut, à l'heure de la « nouvelle économie », de la « société de l'information », ou, si l'on se méfie de ces mots-valises, de la numérisation, ignorer que la culture est désormais au cœur du développement économique, et tout à la fois, constitue le meilleur gage de la constitution d'une identité continentale rassemblant dans leur extraordinaire diversité les atouts des patrimoines régionaux en une même politique.

La culture et les patrimoines deviennent de ce fait un facteur premier du dynamisme et de la notoriété des territoires. Elles contribuent fortement à la qualité de l'attractivité et de la compétitivité territoriales, quel que soit son degré d'urbanisation. Il serait même possible de manier le paradoxe au point d'affirmer que dans la NET économie le milieu rural serait créateur de richesses supérieures à celles du milieu urbain.

Dans ce cadre il faut entendre par patrimoine :

- les patrimoines au sens le plus traditionnel du terme (musées, monuments architecturaux,)
- les patrimoines environnementaux,
- les patrimoines des arts et traditions populaires
- les patrimoines cadastraux.

Le champ du patrimoine qui est évoqué ici ne recoupe pas obligatoirement les définitions juridiques résultant des conventions internationales ou des législations nationales. Il appartiendrait d'ailleurs au Conseil de l'Europe de développer une réflexion internationale mettant en regard la définition traditionnelle donnée par la Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe (Grenade 1985) et la perception des biens culturels dans la réalité de la « net économie ».

Les techniques d'information et de communication n'ouvre pas toutefois nécessairement à tous un accès équitable aux savoirs, aux connaissances et l'un des problèmes cruciaux de la société de la connaissance est celui du fossé qui ne cesse de s'accroître entre ceux qui maîtrisent de mieux en mieux les ressorts complexes de cette nouvelle société et tous ceux qui en sont de plus en plus exclus.

Il apparaît à ce jour que les connaissances les savoirs et les patrimoines culturels dans la société en réseaux sont par nature aptes à contribuer au bien commun mondial. Ils sont d'ailleurs appelés à « retomber » dans le domaine public, après une certaine période de protection et accessibles au plus grand nombre.

Il s'agit compte tenu de ces nouvelles règles et enjeux de la société en réseaux de mettre en oeuvre une nouvelle politique de la culture et des patrimoines.

Les patrimoines et l'industrialisation dans la société en réseaux.

Une nouvelle génération d'industries du multimédia s'annonce. Pour celle-ci, les patrimoines territoriaux sont des ressources incontournables qui alimentent en « contenus » les nouveaux services rendus possibles par la généralisation du haut débit... De même que l'on voit déjà émerger une utilisation des patrimoines comme argument de vente de biens et services auxquels ils apportent une valeur ajoutée lucrative.

Mais la nouvelle réalité économique qui confère aux patrimoines une place majeure peut conduire à des effets inquiétants du point de vue de l'accès à la culture. Elle pourrait laisser de plus en plus au seul marché la véritable mise en valeur des biens culturels qui seraient alors exploités par l'intermédiaire de sociétés ou d'entreprises les offrant en contrepartie de services payants.

Il est certain que ce sont les Techniques d'Information et de Communication (TIC) qui favorisent une utilisation marchande des patrimoines numérisés. A certains égards, à l'instar de ce qui est fait pour les plantes, pour l'ensemble des gènes des animaux sauvages et des humains, le patrimoine historico-culturel serait en passe de devenir un fonds de matière première « sémantiquement neutralisé » et que l'on pourrait rentabiliser selon les « besoins » ou les intérêts du moment présent, sans souci de service public.

Les patrimoines dans la mondialisation

La mondialisation politique reste à ce jour en retard par rapport à la mondialisation technique et économique telle que décrite précédemment, c'est pourquoi il est essentiel de soulever la question du « bien commun mondial » en particulier en relation avec le développement d'une société de la connaissance et de la création de l'Europe

En effet les déséquilibres structurels de l'infrastructure mondiale d'Internet sont importants, l'évolution récente du droit de la propriété intellectuelle et du maintien d'un « juste équilibre » entre producteurs et utilisateurs d'informations et de connaissances peuvent inquiéter, ainsi que le manque d'équilibre entre les intérêts des pays développés et des pays en développement.

C'est pourquoi le sujet de la régulation mondiale en vue d'un plus grand « bien commun » s'impose

Poser la question de « l'intérêt général » de l'humanité devrait éviter la monopolisation des débats par des groupes d'intérêt sectoriels dans un contexte mondial de sous-représentation des plus défavorisés alors que ceux-ci mériteraient d'être suffisamment défendus. La crise de la représentation démocratique à l'échelon mondial s'exprime d'ailleurs sous différentes formes : dérégulation, laissez-faire ou affaiblissement politique des instances de « régulation mondiale »,

Il est incontestablement nécessaire de faire le lien entre une éthique du développement dans le contexte de la société en réseaux qui bouleverse le contexte de la coopération culturelle internationale et la politique internationale des biens culturels à développer dans les enceintes de l'Unesco et du Conseil de l'Europe.

Les recommandations

L'Europe ne peut à l'heure de la « nouvelle économie » ignorer que la culture, les patrimoines, sont désormais au cœur du développement économique et tout à la fois constitue le meilleur gage d'une identité continentale rassemblant dans leur extraordinaire diversité les atouts des patrimoines régionaux en une même politique.

L'enjeu est par exemple :

- de définir une référence à la fois technique et de production des valeurs patrimoniales commune à tout le continent,
- d'encourager la naissance d'industries culturelles régionales tirant le meilleur parti possible des atouts patrimoniaux,

- de définir des règles précises qui empêchent certaines dérives où le marché exploiterait les ressources patrimoniales à son seul profit,
- d'élaborer une cartographie régionale européenne donnant aux territoires une forte identité à l'image des « marques » localisables et reconnaissables à l'échelon mondial.
- de définir le patrimoine comme une ressource commune, accessible à tous, au même titre que l'air ou l'espace public de circulation.

Ces thématiques seraient à compléter notamment dans le contexte de la réflexion prospective engagée par le Comité du patrimoine culturel du Conseil de l'Europe, en articulation avec le travail l'Unesco sur la société de l'information.

A l'âge de la géo-information, des réseaux à hauts débits, et des appareils de télé action, la politique patrimoniale du continent européen devrait s'inscrire au cœur d'une politique industrielle et technologique de la culture actualisée et de fait totalement renouvelée. A l'échelon mondial il s'agit avant tout de jeter les bases d'une élaboration conceptuelle du « bien commun mondial » dans le contexte de la société du savoir et de la connaissance.

Paysage et patrimoine - Enjeux d'une question éco-symbolique

Philippe NYS

Nous ne ferons que situer ici certains points de la généalogie et de l'invention du paysage pour présenter la perspective - non pas dépasser – de ce que l'on a pu appeler naguère un « au-delà du paysage moderne »⁵³. Nous situerons ces éléments par rapport à un moment symbolique clé de l'histoire de l'art des jardins et du paysage, le « passage de la clôture », geste porteur d'une (re)fondation métaphysique qui est celle de la question des limites et de leur franchissement dont les études actuelles sur le paysage ne finissent pas de dessiner les contours et les différents moments historiques et conceptuels. Nous les situerons également dans la perspective de l'élargissement, sinon excessif, en tout cas largement problématique et exorbitant, d'une attitude patrimoine qui conforte et exalte une attitude psychique interrogée par un théologien catholique comme Karl Rahner qui se demandait si « la frénésie de conservation et de restauration culturelle qui saisit l'Occident n'est pas à sa façon une 'vision panoramique de mourant' »⁵⁴. Pareille attitude - la frénésie - avait déjà été stigmatisée, de manière clairvoyante, par le sinologue Pierre Ryckmans, à partir de l'horizon de la culture chinoise : « la Chine compte tenu de la richesse et de l'antiquité de sa civilisation - est étonnamment pauvre en ce qui regarde les témoins matériels de son passé, et les bouleversements successifs de son histoire ne sauraient à eux seuls rendre compte de ce dénuement. Dans cette attitude de négligence à l'égard des oeuvres, entre aussi pour une part la robuste confiance que la Chine a toujours eue en ses inépuisables ressources de métamorphose et de création. La manie conservatrice - cette mortelle vitrification du Musée - (qui atteint aujourd'hui en Occident des proportions pathologiques) ne se développe qu'au moment où une civilisation devient consciente de son impuissance à inventer le présent »⁵⁵. L'impuissance à inventer le présent est l'envers de cette dimension frénétique de restauration qui s'appuie tout à la fois sur un discours scientifique et une attitude affective et sentimentale, vécue de la manière la plus angoissante et la plus angoissée, au déclin, en grande partie mythique et idéologique, de l'Occident, à la possible disparition de ses plus hautes valeurs culturelles - de son patrimoine -, fondé sur l'effectivité d'un tableau auto-destructeur résultant de l'histoire de l'Europe du 20e siècle.

Sans entrer dans la question de l'*identité* de l'Europe, il faut rappeler que l'*histoire* de l'Europe au 20e siècle a connu plusieurs partitions, un déchirement de son corps et de tous ses membres qu'elle a fait partager, si l'on peut employer ce mot, au monde entier. L'expérience culturelle européenne et mondiale du 20e se caractérise ainsi par plusieurs traumatismes fondamentaux⁵⁶ qui ont tous engendrés leurs lieux de mémoire et les

⁵³ Voir le numéro 65, mai-août 1991, de la revue *Débat/Gallimard*.

⁵⁴ Karl Rahner, « L'Europe dans l'eschatologie des nations », Genève, *Cadmos* n°35, 1986.

⁵⁵ Pierre Ryckmans, *La vie et l'oeuvre de Su Rensham, rebelle, peintre et fou, 1814-1849*, Paris-Hong Kong, Weber Editeur, 1970, cahier I, p. 84, note 8. Remarquons bien la date - 1970 - à laquelle cet éminent sinologue formule son point de vue. Pierre Ryckmans reprendra cette analyse et ces propos plus tard, dans d'autres textes, dans un contexte maintenant décuplé.

⁵⁶ Ces blessures historiques et politiques correspondent, d'une certaine manière, aux trois grands traumatismes infligés au narcissisme et à la volonté de toute puissance de l'homme occidental, indiqués par Freud. Le premier est celui qui a été opéré par Copernic : la terre n'est pas au centre du monde, le deuxième par Darwin : l'homme n'est plus au centre de la création, et le troisième, celui qu'opère Freud lui-même : la conscience n'est plus le centre d'un Moi souverain, elle n'est que la pointe d'un iceberg de la psyché humaine, l'inconscient. Dans ces trois cas de figure, c'est la perte d'un centre ou plus

différents affects qui les accompagnent. D'abord, les deux grandes guerres mondiales dont les destructions humaines et matérielles ont été massives. Ensuite les traumatismes génocidaires de la Shoah et du Goulag, infligés par les deux totalitarismes. Il ne s'agit plus là « seulement » d'une destruction de biens matériels et de vies, il s'agit de la destruction délibérée d'une partie de l'humanité ou d'un élément interne à tout un peuple. Plus encore, il s'agit d'une volonté de destruction systématique d'une *part* de l'humanité de l'homme. Loin d'avoir disparu de la surface de la planète, ces menaces grondent toujours violemment à l'intérieur de l'Europe comme au dehors, de manière encore plus crue, plus lancinante. Se sont ajoutées d'autres menaces, nouvelles et inédites même si elles peuvent inscrites, d'un point de vue philosophique, dans l'horizon de la métaphysique, la première d'entre elles étant, si l'on peut dire, spectaculaire et apocalyptique, est la possibilité d'une destruction, sinon de la planète, du moins des conditions de vie sur certaines parties de cette planète, par une guerre atomique. Le spectre de cette menace semble cependant s'éloigner mais c'est pour faire place à d'autres menaces, à plusieurs visages, sinon plus sombres encore peut-être, en tout cas omniprésentes. La plus importante - diffuse, sournoise, difficilement saisissable, plus universelle aussi -, est la destruction de l'*oikos*, du séjour de l'espèce humaine, dans le banal et le quotidien, dans une sorte de lente corruption et de dégradation des « choses en non-choses »⁵⁷. Les différentes conférences internationales sur le climat (Genève en 1979, Genève en 1990, Kyoto en 1997, Amsterdam 2000) témoignent de cette menace permanente. Cette épée de Damoclès n'est pas fatale, elle est en partie actionnée par nos propres agissements et reliée à des événements, des catastrophes purement artificielles liées à la technique comme Tchernobyl ou « naturelles », comme les inondations, tremblements de terre et autres calamités qui sont en fait, elles aussi, directement en relation avec la manière dont les établissements humains se posent sur le socle de la terre.

L'ensemble de ce que l'on appelle la crise écologique n'est pas seulement la crise - réelle - d'une culture technique mais une crise - imaginaire - portant sur l'avenir de l'homme en tant qu'espèce ou, plus exactement, sur sa survie considérée d'un point de vue biologique et génétique et non plus en tant que culture et culture mortelle comme le 18e siècle européen en a fait l'expérience avec les fouilles d'Herculanum et de Pompéi avant de l'éprouver avec le tremblement de terre de Lisbonne. De tels événements n'étaient pas seulement spirituels et mentaux, ils ont provoqué immédiatement de profonds débats - techniques et esthétiques - sur la manière de conduire un chantier ou de reconstruire une ville détruite⁵⁸. Mais une série de différences se sont introduites depuis le 18e siècle. Si la volonté de détruire une ville pour vaincre un ennemi est aussi vieille que les conflits humains⁵⁹, ces destructions ne sont plus liées à des circonstances

⁵⁷ Voir un recueil de textes du philosophe Vilem Flusser, *Choses et non-choses. Esquisses phénoménologiques* (1993), traduit de l'allemand par Jean Mouchard, Nîmes, Editions Jacqueline Chambon, 1996.

⁵⁸ « Les reconstructions jouent un rôle éminent dans l'histoire de l'urbanistique : elles ne sont pas seulement l'occasion de reconstruire, mais également de voir se manifester des tendances qui, dans la croissance des villes, demeurent dissimulées dans les milliers d'actes singuliers qui font évoluer un paysage urbain. C'était donc une occasion favorable que la reconstruction du Val di Noto en Sicile, après un tremblement de terre qui détruisit en totalité des villes comme Syracuse, Catane, Raguse, Noto et beaucoup d'autres (1693) », Henri Raymond, *Architecture. Les Aventures spatiales de la raison*, Paris, Alors/Centre de création industrielle/Centre Georges Pompidou, 1984, p. 100.

⁵⁹ En 689 avant J.-C., Sennachérib (704-681) a entièrement détruit Babylone en l'inondant, simulant ainsi un cataclysme naturel, un Déluge. On peut se demander si cet épisode aurait été retenu par les chroniqueurs avec le même impact si la dimension imaginaire et rhétorique ne s'était pas greffée sur la dimension strictement technique et militaire de l'inondation. Dans le *Critias*, Platon reprend la même idée

qui peuvent, d'une certaine manière, être considérées comme accidentelles car liées à une situation exceptionnelle, elles sont devenues systématiques, cette attitude n'ayant sans doute jamais été aussi omniprésente qu'au 20^e siècle ⁶⁰. Le deuxième élément est que la destruction militaire des villes est aujourd'hui englobée et dépassée par une sorte de guerre généralisée produisant la dégradation de tous les environnements, qu'ils relèvent des ensembles habités humains ou des ensembles naturels. Ce n'est par hasard si ce médium essentiel à la prise de conscience patrimoniale qu'est la photographie ⁶¹ produit aujourd'hui, de manière endémique, des images de toutes sortes alertant et exacerbant, usant aussi peut-être, le regard et les perceptions des environnements, depuis la moindre touffe d'herbe jusqu'aux déserts naturels et urbains en passant par les innombrables images de la terre vue du ciel. Un troisième élément en découle : l'image et la circulation de l'image dominant sur le référent vu comme une matière première devenue obsolète, anecdotique, inutile et sans usage, et, pour tout dire, immatérielle. On pourrait d'ailleurs se demander si l'inclusion des patrimoines immatériels, voire la définition du patrimoine comme étant fondamentalement immatérielle, d'ordre mental et affectif - le support matériel n'étant considéré que comme support précisément, un témoin d'ordre second du point de vue valeur d'être -, ne constituerait pas une sorte de fuite qui correspondrait au sentiment généralisé d'une perte de réalité d'un côté et à une course en avant qui tenterait de rejoindre, toujours en vain, la « marche du progrès ».

mais sous l'angle du mythe, non celui de l'histoire effective puisqu'il s'agit de l'Atlantide. Sur la prise et la destruction des villes dans l'Antiquité, voir l'ouvrage de Jacob Burckhardt, *Démétrios, le preneur de villes*, traduit de l'allemand par Anne Weber, Paris, Le Promeneur, 1992.

⁶⁰ Pour une analyse récente, voir les textes de Bogdan Bogdanovic, architecte, professeur et doyen de la faculté d'architecture de Belgrade, ville dont il a aussi été maire de 1982 à 1986, notamment « Sémiologie de la destruction ... et signes d'espoir », traduit du serbo-croate par Mireille Robin, *Les Carnets du paysage*, Arles, Actes Sud/Ensp, n°5, printemps/été 2000, p. 91-107.

⁶¹ L'une des premières missions photographiques, avec la technique du calotype, a été produite en Belgique, en 1850, financée par la trésorerie de Belgique. La même année marque le début, en France, de la constitution des archives photographiques de la direction du patrimoine au ministère de la culture, par la commission des monuments historiques mais c'est la campagne photographique de la mission héliographique en 1851 qui met au point une importante mission d'où sortiront trois cents négatifs, curieusement non publiés par la commission. Cinq photographes y participèrent : Baldus, Bayard, Le Gray, Le Secq et Mestral. La restauration des bâtiments photographiés fut entreprise sous l'égide de Viollet-le-Duc mais cette campagne ne fut pas achevée et la restauration compromise en raison de la beauté des photos ! Plus près de nous, c'est la mission photographique de la Datar (en plus des travaux monographiques, deux livres ont été publiés en 1985 et en 1989 chez Hazan) à laquelle il faut ajouter la mission de l'Observatoire du paysage (publication de *Séquences* chez Hazan également). Les missions photographiques caractérisent également l'extension de la photo aux Etats-Unis en se concentrant sur le paysage et les contrées « sauvages » (le *wilderness*). On peut interpréter ces missions comme l'instrument d'une véritable entreprise de colonisation, mentale, économique et identitaire, du territoire américain. Pour un panorama de la photographie américaine de paysage depuis 1840 avec les points de vue théoriques qui le soutiennent, voir le livre, ancien mais toujours pertinent, de Estelle Jussim et Elizabeth Lindquist-Cock, *Landscape as Photograph*, Yale University Press, 1985. Voir également *Landscape : Theory*, édité par Carol di Grappa, Lustrum Press, 1980 pour avoir accès à un corpus de textes et de photos des photographes eux-mêmes comme Robert Adams, Lewis Baltz, Hamish Fulton et d'autres. En relation avec la signature de la Charte du paysage, une exposition s'est tenue à Florence avec un catalogue, *Luoghi come paesaggi. Fotografia e committenza pubblica in Europa negli anni '90*, a cura di William Guerrieri, Guido Guidi, Maria Rosaria Nappi, Edizione Comune di Rubiera, Linea di Confine, 2000.

Porteur d'un enjeu qui, à partir de l'Europe et de l'Occident ⁶², traverse l'ensemble d'une « culture » devenue mondiale, la question du patrimoine est en passe de porter, de plus en plus, dans un conflit d'interprétation majeur et grandissant entre des acteurs multiples, une conscience patrimoniale – écologique, environnementale, « paysagère » - élargie à l'échelle de la planète. C'est ainsi que, en 1992, à Rio, lors de la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement « soutenable », les « paysages culturels » sont pris en compte par la Convention sur la protection du patrimoine mondial. Les politiques et les diverses attitudes qui se sont progressivement constituées autour des monuments et du patrimoine depuis des décennies, en cercles de plus en plus larges, sont aujourd'hui englobées dans une vision d'ensemble, un point de vue qui ne trouve plus sa ou ses finalités dans un objet, un objet de valeur certes, un patrimoine précisément, mais plutôt dans un *projet* dans la mesure où une culture du projet semble aujourd'hui devenir dominante dans l'ensemble des secteurs des sociétés dites post-industrielles ⁶³. Ce projet est architectural et culturel au premier chef sans doute, il est ou devrait être aussi projet social et politique, projet de vie future dont le monument, sans être considéré comme un pré-texte, constitue le point de départ et non le point d'arrivée ou, pire encore, un point d'absorption - reconstitué de manière authentique, frelatée ou virtuelle par l'image informatique, peu importe à la limite - qui engloberait ses utilisateurs contemporains dans une pesante réification, une momification fétichiste du passé, un rituel de conjuration ou, plus communément et banalement, sous les multiples variations générées par une société de loisirs et de consommation ...

La question du paysage est profondément liée à la manière dont l'esprit européen pose et construit la relation de l'homme et des sociétés par rapport à la nature, ou plutôt par rapport à une « matière première » que l'on nommera nature (terme dérivé du latin *natura* qui traduit la *physis* grecque). Pour le dire d'un mot, il s'agit d'un rapport de représentation conçu comme un face à face, par opposition à un rapport qui serait de fusion comme dans la tradition orientale ainsi que dans les courants « souterrains » qui ont toujours accompagné l'histoire officielle de la pensée dans notre tradition -, ou, de manière contemporaine, un rapport à « l'Ouvert » ou au Chaos tel qu'une certaine tradition poétique et philosophique s'efforce de le poser, de le penser, de le dire. Citons ici un passage particulièrement éloquent de Rilke : « *Celui qui aurait à écrire l'histoire du paysage se trouverait tout d'abord livré, sans secours, à des impressions étrangères, lointaines, insaisissables. Nous avons l'habitude de compter avec les formes, et le paysage n'a pas de forme: nous avons l'habitude d'interpréter les mouvements comme des actes de volonté; et le paysage ne veut rien lorsqu'il se meut. Les eaux coulent et en elles vacillent et vibrent les images des choses. Et dans le vent qui bruit, dans les cimes des vieux arbres, les jeunes forêts croissent dans un avenir que nous ne vivons pas* »⁶⁴. Cette présence énigmatique « suffit », dit encore Rilke, citant Maeterlinck, elle échappe à tout progrès. Un discours de plus sur le paysage, fût-il de type philosophique, ne fera pas « progresser » la question du paysage, il ne peut que tenter de faire place à l'énigme

⁶² « Européen » désigne ici, à la suite de Heidegger, l'essentialité déracinée et uniforme d'un « Occident » advenu et manifesté pour la première fois avec la parole grecque, voir Martin Heidegger, « Le mot de Nietzsche 'Dieu est mort' », *Chemins qui ne mènent nulle part*, Gallimard, traduit de l'allemand par Wolfgang Brokmeier et édité par François Fédier, 1962, p. 217.

⁶³ Pour une mise au point exhaustive de la question, avec des éclairages sur la place spécifique que tient l'architecture dans une culture technique et technologique, voir Jean-Pierre Boutinet, *Anthropologie du projet*, Paris, PUF, 1ère éd., 1990, 4ème éd., 1996, notamment les pages 170 à 191.

⁶⁴ Rainer Maria Rilke, *Worpswede* (1902), dans *Oeuvres I. Prose*, édition établie et présentée par Paul de Man, traduction de Maurice Betz, Paris, Editions du Seuil, 1966, p. 374.

en proposant un trajet parmi d'autres possibles dans le labyrinthe, la forêt ou le désert comme on voudra (les métaphores architecturales et végétales abondent) de notre monde.

L'un des horizons de la question du paysage - et dans son orbe, celle des jardins - trouve sa première formulation et ses fondements philosophiques *explicités* dans le propos de Joachim Ritter (1903-1974), spécialiste d'Aristote mais aussi de Hegel, maître d'œuvre avec Hans-Georg Gadamer d'un volumineux dictionnaire de philosophie élaboré dans une perspective herméneutique. En 1962, Ritter écrit un petit texte percutant dont le titre et le sous-titre sont tout un programme puisque le paysage y est considéré et défini comme « fonction esthétique dans une société moderne »⁶⁵. Ni sémantique ni linguistique, le propos de Ritter s'inscrit dans une double perspective, voire une double *tonalité*, tout à la fois celle du romantisme et celle d'une interprétation « positive » des temps modernes, autrement dit leur légitimité (Hans Blumenberg⁶⁶), *contre* la thèse d'un désenchantement du monde explicitée par un Max Weber au début de ce siècle⁶⁷, tonalité nostalgique, voire régressive, que l'on retrouve de manière endémique aussi bien dans les discours sur le paysage que sur le patrimoine. Comment expliquer cette aspiration récurrente, quasi constitutive ? Si paysage il y a, dit Ritter, c'est parce que la conception antique de la *theoria* (qui n'est rien de théorique au sens où nous l'entendons aujourd'hui), s'est fissurée. Une brèche s'est ouverte. Un divorce s'est institué entre deux pôles, le pôle d'une connaissance, théorique précisément, et le pôle d'une sensibilité et d'une esthétique, plus pensée comme *objet*, objet de plaisir et de contemplation d'ailleurs que comme expérience, *manière* d'être au monde. « L'invention » du paysage vient alors remplir une fonction qui était comblée dans le contexte de l'Antiquité par une conception de la *theoria* fondée sur une « compréhension » totale du cosmos. Il s'agit de comprendre et d'interpréter, par la pensée et dans l'action, de manière non nostalgique, ce temps qui est désormais, pour nous, l'époque d'une conception du monde⁶⁸, en prenant en considération qu'une

⁶⁵ Joachim Ritter, *Paysage, fonction de l'esthétique dans la société moderne*, paru en allemand en 1962. Ce texte a été traduit une première fois en français en 1978 par Gérard Raulet, traduit et édité en italien par Massimo Venturi Ferriolo en 1994 chez Guerini e Associati, réédité ensuite en français en 1997 aux Editions de l'Imprimeur, dans la traduction de Gérard Raulet augmenté d'un avant-propos de Ph. Nys, de la préface de M. Venturi Ferriolo, de la lettre de Pétrarque *L'Ascension du Mont Ventoux* ainsi que du poème *La promenade* de Schiller.

⁶⁶ Un des grands livres de Hans Blumenberg (1920-1996), *Die Legitimität der Neuzeit* (1966) a été traduit récemment en français, *La légitimité des temps modernes*, Paris, Gallimard, 1999.

⁶⁷ Max Weber, dans la conférence *Wissenschaft als Beruf* (1919), et Marcel Gauchet, *Le désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*, Paris, Gallimard, 1985.

⁶⁸ Dans « L'époque des conceptions du monde » (1938), *Chemins qui ne mènent nulle part*, Paris, Gallimard, 1962, Heidegger analyse le concept de « conception du monde » (*Weltbild*) tel qu'il est produit par les Temps Modernes. Dans son livre, déjà cité, et sans faire aucune allusion à Heidegger, Hans Blumenberg consacre, lui, tout un chapitre à l'analyse du concept d'époque, en grec, *epochê*, dont la signification originelle est suspension d'un mouvement impliquant en astronomie (et en astrologie) un point d'observation idéal. Une époque n'est donc pas d'abord un espace de temps mais un point d'origine où l'on s'arrête ou à partir duquel on fait retour. *Epochê* est par ailleurs un concept central dans le stoïcisme antique. Un des problèmes essentiels de cette question des patrimoines dans l'horizon de la mondialisation est sans doute d'abord la construction et la position d'un regard. Dans un petit livre qui vient de paraître, *Chine trois fois muette. Essai sur l'histoire contemporaine et la Chine suivi de Bref essai sur l'histoire chinoise, d'après Spinoza* (Paris, Éditions Allia, 2000), l'un des grands sinologues contemporains, François Billeter, commence son propos par une question de méthode et précisément par une question de point de vue que « nous » pourrions faire nôtre, nous je veux dire, nous Européens et au delà, « nous » en tant que représentants de l'espèce humaine à un moment donné de son histoire, cette dimension de l'espèce humaine (et non pas seulement celles des peuples, des nations ou des configurations nouvelles comme l'Europe) étant aujourd'hui centrale dans la question du patrimoine. Il

époque et ses formes sont « déposées » dans des symboles concrets, des cristallisations, des *Pathosformel*⁶⁹, des lieux d'intensités qui peuvent toujours être actifs et réactivés comme on le voit avec la villa d'Este (1569) dans sa reprise de la villa Hadriana (118-134)⁷⁰, comme on le voit dans la réception de l'esthétique des ruines engendrée par la découverte et le spectacle de Rome, de la villa et de manière plus large de l'Italie comme Arcadie, comme on le voit aujourd'hui, de manière évidente, avec la fantastique *attraction* exercée par les jardins et le paysage, définis d'un point de vue patrimonial comme « monument vivant »⁷¹, au-delà enfin par la question du lieu « en général » et celle des arts que cette question implique face à ce qu'il est convenu d'appeler la déterritorialisation des territoires et le processus de mondialisation.

La question du/des paysages est donc à l'ordre du jour. Une folie paysagère (et jardinière) s'empare aujourd'hui de tous les esprits, particulièrement en France, depuis quelques années, dans une sorte de crescendo explosif. Les numéros spéciaux de revues se sont succédés depuis plus de vingt ans⁷². Les colloques, publications, manifestations culturelles - en ordre très dispersé - aussi. Les sollicitudes et les compétences diverses également. Cet intérêt qui va croissant gagne des cercles de plus en plus larges - y compris ceux du patrimoine -, la convention européenne du paysage récemment adoptée en juillet 2000 par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe en étant une preuve de plus. Il pourrait être mesuré, de manière inversement proportionnelle, à l'aune de la dégradation des paysages européens, au passage définitif d'une société rurale à une société « entièrement » urbanisée, « hors sol », à la désertification des campagnes (accentuée par les mesures européennes sur l'agriculture, mais aussi par des « OPA » comme Eurodisney⁷³), à l'extension et à l'explosion toujours possible des banlieues et des zones « périphériques » face aux centres urbains et historique protégés, à la domination de la mondialisation et au règne d'une culture qui serait de plus en plus dominée par l'information et l'image virtuelle.

L'intérêt pour les paysages et les patrimoines se mesurerait au sentiment (et à la réalité) d'une perte du *lien social*, corrélatif d'une société aux prises avec un capitalisme et une technique sinon destructeurs, en tout cas transformateurs d'anciens rapports de force et conflits. L'intérêt pour le paysage témoignerait de manière exemplaire, quoique diffuse et ambiguë à l'extrême, de ces tensions et de la recherche de réponses, tant au niveau

dit ceci : « on jugera de la valeur de mon interprétation au nombre des faits qu'elle permettra de réunir et au degré d'intelligibilité qu'elle créera. Billeter poursuit en citant Pascal. « A vrai dire, c'est moins l'idée d'interprétation qui m'a guidé que celle de recul. Je pensais à Pascal : ' si on considère son ouvrage incontinent après l'avoir fait, on en est encore tout prévenu ; si trop longtemps après, on y entre plus. Ainsi les tableaux vus de trop loin et de trop près ; et il n'y qu'un point indivisible qui soit le véritable lieu' ». C'est ce point indivisible - cosmique - d'où *un* tout devient visible (je souligne le « un » car il s'agit bien d'un tout relatif) qu'il nous faut trouver, acquérir, construire pour donner forme et sens à la question des patrimoines et du paysage.

⁶⁹ Le terme est introduit en histoire de l'art par Aby Warburg, « père » de la célèbre bibliothèque du même nom et de l'Institut auquel elle donna naissance.

⁷⁰ Pour un essai de mise en forme d'une telle perspective, je me permets de renvoyer à Philippe Nys, « The Villa of Este, a Story Board », dans *Architecture of Landscape*, Jan Birkstead editor, Routledge, septembre 2001.

⁷¹ Cette définition a été proposée par la Charte de Venise en 1981, elle s'applique à des jardins, parcs ou paysages qui deviennent dès lors historiques et patrimoniaux.

⁷² L'état des lieux de ces publications a été dressé, de manière quasi exhaustive pour les sciences humaines, par Françoise Dubost dans *Etudes rurales*, jan-déc 1991, n° 121-124, pp. 219-234.

⁷³ Voir l'analyse de Pierre Alphanléry, « Euro-disneyland: l'insoutenable développement », paru dans *Ecologie politique*, n°5, hiver 1993, pp. 51-76.

politique et technique qu'au niveau sensible et esthétique. Le contexte et les valeurs propres associées au paysage le fait participer de manière spécifique à une illusion profonde, inscrite au cœur de notre culture et peut-être au cœur de l'humain : la tentative de reconquérir une fois pour toutes le lien perdu (mais ne l'est-il pas toujours déjà ?) entre les hommes, et surtout entre « l'homme et le monde » où le monde est compris comme nature cosmique éternelle. L'on investit alors le paysage d'une espérance (aux accents parfois utopiques et eschatologiques, sûrement politiques et idéologiques) analogue à celle qui, depuis des siècles, s'est exprimée dans l'art des jardins avec le mythe du Paradis perdu, un monde d'avant la chute, un monde réconcilié. Analogie instructive, quoique problématique, étant les liens complexes qui unissent et différencient l'art des jardins de l'art du paysage du point de vue historique et plus encore du point de vue conceptuel en ce qu'elle répèterait, à sa manière et dans son domaine propre, un écart et une opposition récurrentes entre un point de vue magique, mythique ou religieux sur le monde et un point de vue rationnel, scientifique ou technique ⁷⁴.

L'effervescence actuelle serait aussi le signe d'une dynamique, parfois contradictoire et conflictuelle entre une forte demande de paysage (n'oublions pas que le tourisme est une des premières industries de France ou de l'Italie et qu'elle dépend en premier lieu de la qualité paysagère du pays et des moyens d'y accéder et d'en jouir : autoroutes, sites protégés, points de vue remarquables) et les moyens d'y répondre, au niveau de la formation, de l'enseignement et des sensibilités et au niveau étatique, financier, au moyen des infrastructures nécessaires à l'accès de ces hauts lieux, ce que l'on appelle parfois la sacro-sainte modernisation à laquelle répond du tac au tac la sacro-sainte « protection » de « nos » campagnes, sites et monuments, parcs naturels, zones protégées. Ce décalage, extrêmement instructif, met à nu les multiples enjeux condensés dans le paysage : enjeux économiques, politiques, sociaux, liés à l'identité d'un « pays », d'une culture (la France), d'une nation, au-delà de l'Europe, au passé paysager prestigieux à l'échelle européenne et au-delà ⁷⁵, enjeux *identitaires* donc, mais aussi enjeux professionnels de tous horizons : agriculteurs, multiples administrations concernées par l'aménagement des territoires, « métiers » du paysage, sans oublier le poids et le regard omniprésent, quoique trop peu souvent intégré, de la ville dans ce débat, enjeux théoriques et intellectuels enfin. On comprend donc aisément que les enjeux qu'il incarne, dans leurs dimensions pratiques comme dans leurs dimensions théoriques, sont loin de n'être que français ou nationaux, un effet de mode ou une

⁷⁴ L'intérêt que la question des paysages suscite vient du fait qu'il est un des terrains privilégiés de l'analogie entre l'homme et la nature, c'est-à-dire entre microcosme et macrocosme. Les difficultés et la multiplicité des discours sur le paysage pourraient alors s'expliquer par rapport à la question de l'analogie, par ailleurs serpent de mer de la philosophie et de l'épistémologie, dans la mesure où le paysage peut être considéré comme un des « logoi archétypes » au sens où René Thom en parle, c'est-à-dire au sens où le paysage serait un des lieux morphologiques du *poïematos* héraclitéen. Voir R. Thom « Morphogenèse et imaginaire » dans *Circé*, 8-9, 1978, pp. 57-64.

⁷⁵ Indiquons brièvement au passage que la fondation et la structure urbaine de Washington peut être considérée comme exemplaire et hautement symbolique des liens entre l'art des jardins et les plans des villes. L'Enfant a conçu le projet de Washington sur le "modèle" de la structure des jardins de Versailles, jardins qui l'ont sans doute aussi influencé de manière directe dans la mesure où son père était peintre ordinaire du roi. La "généalogie" de l'art des jardins comme modèle pour l'organisation des villes a été étudiée par A. Picon dans son livre, *Architectes et ingénieurs au siècle des Lumières*, Marseille, Parenthèses, 1988 et par Thierry Mariage dans son ouvrage sur *Le Nôtre*, Liège, Mardaga, 1990. Pour les villes américaines, voir le livre de John W. Reps, *La ville américaine. Fondations et projets*, Mardaga, 1981 et l'article de Philippe Gresset, notamment, dans le volume collectif dirigé par Jean-Louis Cohen et Hubert Damisch, *Américanisme et modernité*, Paris, EHESS/Flammarion, 1993, pp. 37-50.

préoccupation qu'il s'agira seulement de gérer de mieux en mieux techniquement, écologiquement, politiquement. La question du paysage est - c'est une banalité de le dire - un phénomène profondément culturel, un fait de culture et de civilisation qui ne prend tout son sens que par rapport à cette dimension éco-symbolique, avec une spécificité propre à l'identité du paysage, celle de plonger ses racines dans *toutes* les couches d'une culture et, singulièrement, de la culture européenne. Une des caractéristiques de la question du ou des paysages - et qui en est une des pierres de touche - est précisément cet aspect englobant quasiment tous les aspects de la vie d'un « pays », d'une nation, d'une identité culturelle et historique telle que l'Europe.

Cette effervescence paysagère ne se marque pas que dans la réalité politique, économique, sociale au sens large, qui « produit et « consomme » du paysage et qui constitue ce que l'on pourrait appeler les pratiques effectives du paysage, elle est liée aux multiples discours, représentations, métaphores qui les disent et les parlent. Ces discours produisent - littéralement et métaphoriquement parlant - des paysages dans la mesure où ils sont aussi des pratiques spécifiques qui « façonnent et modèlent l'espace »⁷⁶ du réel à travers de multiples représentations. De ce point de vue, une des possibilités ou l'une des tentations de la situation contemporaine qui ne manquera pas, sans doute, de se développer (mais est-ce seulement un danger ?) pourrait se caractériser comme la création ou la production d'un troisième niveau, de « type » épistémologique, qui étudierait les modalités de connaissance à l'œuvre dans les différents discours sur le paysage, en plus de déterminer « le » paysage comme objet de connaissance appelant des méthodologies appropriées. On aboutirait ainsi à une situation analogue à ce que dit Jerry Fodor : « *dans l'histoire intellectuelle, tout se produit toujours deux fois, d'abord comme philosophie, puis comme science de la cognition* »⁷⁷. A cette différence près que, dans l'histoire du paysage, le philosophique n'aurait été qu'implicite et présent de manière diffuse à la fois dans les approches scientifiques et les approches sensibles ou poétiques, oubli que le développement des sciences cognitives risquent d'accentuer dans le champ des analyses comme dans le champ des différentes pratiques du paysage. Il ne s'agit pas de nier l'importance, la pertinence et la nécessité de ces analyses et de leurs effets sur le réel, au contraire. Il s'agit de se demander si l'on peut faire l'économie de l'explicitation d'un « moment » proprement philosophique et critique dans la question du paysage, moment constitutif en abîme et non pas sol fondateur en dernière instance.

L'invocation du paysage - sa puissance métaphorique - est devenue telle aujourd'hui qu'il serait aussi un moment destitutif des discours et singulièrement, dans un effet rhétorique en boucle, des discours sur le paysage. Il aurait comme vertu d'échapper à toute tentative de réductionnisme, il serait une sorte de tache aveugle inscrite au cœur

⁷⁶ Martine Berlan-Darqué et Bernard Kalaora, « Du pittoresque au 'tout-paysage' » dans *Etudes rurales*, op. cit., p. 195 qui, tout en pointant très justement les dangers d'une autonomisation du paysage par son esthétisation, nous semblent manquer une dimension essentielle du paysage, c'est-à-dire son indétermination de principe, en invoquant son référent réel, à savoir les représentations, les savoirs et les pratiques des habitants "qui y vivent et l'aménagent au jour au jour". Cette conclusion nous semble rabattre sur un seul plan la multiplicité des points de vue de paysage invoquée par les auteurs et contradictoire avec leur hypothèse, extrêmement stimulante, d'une « réflexion sémantique et axiologique du paysage » à partir du texte de Aloïs Riegl, *Le culte moderne des monuments* (1903), Paris, Editions du Seuil, 1984. Une telle trajectoire - à savoir partir d'une multiplicité de couches pour aboutir à l'affirmation d'une couche primaire - ne serait-elle pas précisément exemplaire et typique des approches contemporaines sur le paysage ?

⁷⁷ Jerry Fodor, cité par Fr. Varela, E. Thompson et E. Rosch dans *L'inscription corporelle de l'esprit. Sciences cognitives et expérience humaine*, Paris, Editions du Seuil, 1993, p. 51.

même du discours qui le parle, qui le dit, qui le construit ⁷⁸. La quasi totalité des discours actuels sur le paysage présente en effet comme une caractéristique première et fondamentale du paysage - au point de départ, dans le parcours ou au point d'arrivée - le caractère polysémique, et *donc* problématique, souligne-t-on, de la définition même du mot. Cette polysémie du mot, et donc celle de la chose, est regrettée comme indétermination coupable par les uns, indétermination qu'il s'agit de réduire pour saisir l'objet et l'étudier de près, au plus près, indétermination revendiquée comme richesse et ouverture par les autres, parce qu'elle constitue précisément la spécificité du paysage. D'un point de vue sémantique, si l'origine et l'apparition du mot dans la langue (française mais aussi dans les autres langues européennes) sont relativement claires et acceptées par tous du point de vue linguistique ⁷⁹, des différences significatives et lourdes d'implications apparaissent d'emblée dans les définitions proposées dans les dictionnaires. Par exemple, dans le Robert, l'association du paysage à ce que « la nature présente à l'observation » dont la définition, rappelle Georges Duby ⁸⁰, ne retient que l'espace vu et oublie que tout paysage est une création humaine. Ce qui implique d'inclure, aujourd'hui comme hier, dans la notion de paysage et « contre » la dérive historique de son sens, non seulement le paysage « de la nature », mais aussi le paysage « de la ville » ⁸¹. D'autre part, cette polysémie n'est pas de naissance, elle s'est construite petit à petit au cours de l'histoire pour aboutir à la (non)identité ou à l'indétermination actuelle de la notion de paysage. Ce processus continue de se (dé)construire aujourd'hui. Il pourrait même constituer le champ actuel des recherches et expliquer la difficulté (ou les concurrences) des décisions politiques et pratiques.

La Renaissance a vu l'invention du mot « paysage » et l'invention corrélatrice de la chose en tant qu'objet vu et représenté dans la peinture. Elle est un moment inaugural dans l'histoire du paysage qui s'est développée jusqu'au 18^e siècle et au-delà, en Europe. L'histoire du mot n'est pas séparée de l'histoire de la « chose », ces deux histoires sont intimement et profondément liées à tel point que cette liaison a elle-même été théorisée et constitue aujourd'hui un nouveau point de départ quasi obligé, du moins pour

⁷⁸ L'hypothèse implicite formulée ici serait la suivante : la question du paysage est dans une situation critique exemplaire parce qu'elle reprend, condense et déplace tout à la fois l'ensemble des polarités et métaphores constituées par les figures de la machine et de l'organisme telles qu'elles travaillent notre histoire et peut-être l'histoire de l'espèce humaine, dans le réel comme dans l'imaginaire. Dans cette perspective, il s'agirait d'analyser un corpus polymorphe *en cours de formation*, constitué par cette question, comme l'a fait, par exemple et de manière tout à fait éclairante, mais pour le début du XIX^e siècle, Judith Schlanger dans son livre, *Les métaphores de l'organisme*, Paris, Vrin, 1971. L'attraction exercée aujourd'hui par le paysage pourrait s'expliquer par le fait qu'il aurait pris le relais de la métaphore de l'organisme.

⁷⁹ Voir l'article de Jeanne Martinet « Le paysage : signifiant et signifié » dans *Lire le paysage, lire les paysages*, Actes du colloque tenu à Saint-Etienne en novembre 1983, CIEREC, 1984, pp. 61-67.

⁸⁰ *Etudes rurales*, op. cit., p. 11.

⁸¹ Cette inclusion du « naturel », ou du « rural », et de l'urbain nous semble fondamentale dans la manière d'aborder la question du paysage, même si elle pose plus d'interrogations qu'elle n'apporte de réponses. En effet, si l'on ne définit pas seulement le paysage vu - et peint - depuis un point de vue urbain conçu comme un dedans qui regarde un dehors (ce qui renvoie à la thèse qu'il n'y aurait en Europe de paysage qu'à partir de la ville), mais aussi du paysage vu depuis un dehors, quelle est alors la position spécifique de ce point de vue du dehors ? Une des questions soulevées est celle de savoir si le point de vue du dehors a transporté avec lui son point de vue d'origine, s'il garde en lui le cadre de la « fenêtre », auquel cas nous n'aurions affaire qu'au même point de vue simplement renversé, et à la même mise en scène ou si, au contraire, la réversibilité ainsi introduite n'oblige pas à poser la question du paysage à la fois *en deça* et *au delà* de la différence entre un dedans (la ville) et un dehors (la campagne ou « la nature »), c'est-à-dire au lieu de leur croisement incessant et donc à concevoir la notion de paysage comme un jeu de et sur les limites.

certains, de tout discours et de toute pratique sur le paysage ⁸². La situation de la fin du 18^e siècle et du début 19^e en Europe est un tournant fondamental dans l'histoire du paysage qui déplace les enjeux aussi bien dans le réel que dans la pensée. On pourrait même dire que le mouvement d'ouverture inauguré à la Renaissance se voit paradoxalement clôturer au moment où la clôture est « définitivement » franchie. Cette situation a dessiné un avenir qui est devenu notre présent ⁸³. Un des éléments de ce tournant est que l'art des jardins (c'est-à-dire un art du paysage in situ mais à petite échelle dans son principe, c'est-à-dire comme simulation, même si les aménagements peuvent être parfois de grandes dimensions) rejoint, métaphysiquement et réellement, le paysage peint (c'est-à-dire la nature représentée et non la nature « réelle ») et se transforme en art paysager. On a eu l'habitude de comprendre ce passage comme celui du jardin formel dit « français » qui impose un ordre géométrique à la nature, au jardin dit « anglais » qui « épouserait » les formes de la nature. Les études, anciennes et actuelles, sur ce passage ont montré toute la complexité et la durée de ce moment et ont fait justice de quelques stéréotypes ⁸⁴. Le pas qui est franchi n'est pas seulement celui de la clôture (selon l'expression célèbre de Horace Walpole), moment conceptuel à vrai dire déjà inscrit dans les réalisations de Le Nôtre (et de manière symbolique, inscrit « depuis toujours » dans la structure du jardin) que celui d'une tentative de fusionner - utopiquement - ce que la Renaissance a à la fois uni et séparé, c'est-à-dire l'utile ou la fonction d'une part, l'agréable ou la beauté d'autre part. L'aménagement du territoire se conçoit désormais à l'échelle de tout un territoire en fonction d'un filtre esthétique, explicite ou implicite, ou plutôt en ajoutant la dimension explicite du plaisir à ce qui n'aurait été jusque là qu'une dimension réduite dans l'espace du jardin et une dimension absente ou seulement implicite dans le paysage réel (puisque'il n'aurait été jusque là que le domaine de l'agriculture et de la production et non l'objet d'une perception esthétique, donc d'un plaisir et d'une gratuité). Se produit alors un double mouvement. En même temps que naissent et se développent les possibilités techniques de transformation des territoires à grande échelle et dans des temps relativement rapides (ou en tout cas qui peuvent le devenir de plus en plus), croît et se développe une inquiétude, le sentiment d'une perte (et non plus d'un accord comme à la Renaissance et jusqu'au 18^e) entre la transformation effective du territoire et la perception (ainsi que les jugements de valeur) de cette transformation. Le paysage devient le lieu d'expression d'une nostalgie et d'une soi-disant intemporalité, valeur refuge devant les « progrès » d'une société proprement moderne, progrès matériels et progrès dans la connaissance, scientifique, du réel. Tout ou presque est en place pour la mise en scène de la problématique actuelle du paysage qui se trouve au point de convergence, au nœud de l'alternative entre les Lumières et le Romantisme qui détermine une grande part des débats actuels. Mais ceux-ci n'auraient peut-être pas pris la mesure de cette alternative. Il y aurait là une sorte de paradoxe dans la mesure où l'on aurait pu s'attendre à ce que la problématique du paysage fût précisément en position de mettre en question cette alternative étant donné la nature ambivalente de son objet. Or il semble que ce soit le mouvement inverse qui se soit

⁸² Nous faisons ici allusion aux notions de mésologie, de médiance ou de trajection mises en oeuvre par A. Berque.

⁸³ Les titres des différents colloques et numéros spéciaux de revue sont significatifs d'un trajet accompli depuis presque vingt ans. En simplifiant quelque peu et en nous limitant à la France, n'est-il pas caractéristique que nous soyons passés de la « mort » du paysage à ses « racines » en passant par sa « crise », sa « composition » et son « au-delà » et aujourd'hui dans sa gestion ?

⁸⁴ Voir, pour une première approche savante, l'ensemble des contributions du chapitre « L'Arcadie, le pittoresque et le sublime: les couleurs des Lumières (1710-1815) », dans *l'Histoire des jardins de la Renaissance à nos jours*, volume collectif dirigé par Monique Mosser et Georges Teyssot, Paris, Flammarion, 1991, pp. 199 à 347.

produit depuis le début du 19^e siècle et que la problématique se soit de plus en plus « enfoncée » dans l'alternative au point d'aboutir à l'éclatement et à l'explosion actuels où « du » paysage (et non « des » paysages, c'est-à-dire des identités paysagères codées et institutionnalisées) peut être vu, perçu, conçu, vécu à la fois partout et nulle part. C'est ce qui crée en retour l'intérêt crucial des enjeux liés au(x) paysage(s) et la puissance « subversive » ou la « résistance » de la question que nous adressent aujourd'hui le paysage, l'art des jardins et, de manière plus large, tous les « arts » impliqués par l'aménagement des territoires. Elle nous oblige à revoir nos positions conceptuelles et intellectuelles ainsi que le découpage de la réalité, notamment en termes dualistes.

Ce premier paradoxe se redouble d'un second. Dans la mesure où les discours sur le paysage sont pris dans ces multiples enjeux, ils sont rendus en partie aveugles à la chose même, ils ne peuvent pas voir (accepter) le caractère fondamentalement *informe* du paysage tel que les poètes et les artistes contemporains cherchent à le dire, le parler, le faire apparaître. C'est ce qui pourrait expliquer le profond fossé qui sépare aujourd'hui les différentes approches et tentatives de rapprochement, y compris celles qui viennent des horizons les plus scientifiques⁸⁵. En congruence avec une autre des dimensions constitutives de la question du paysage - celle de l'horizon et du point de vue -, ce n'est pas seulement dans ou à partir des discours *spécifiques* sur le paysage que nous pourrions approfondir la question mais en la tournant vers d'autres horizons, en la (re)situant par rapport à d'autres horizons que ceux de l'Aménagement, de l'Esthétique, ou de la Connaissance.

Un rapide parcours de l'histoire du mot et de la chose fait apparaître un élément fondamental, constitutif, de la problématique et de l'histoire *internes* du paysage, sa profonde dualité. Les différents discours se sont organisés petit à petit par rapport à une série d'oppositions en chaîne tellement récurrentes et omniprésentes que l'on pourrait qualifier la pensée du paysage comme une pensée essentiellement dualiste, articulée ou déchirée entre deux pôles devenus ou rendus irréductibles, un pôle objectif et un pôle subjectif. Le paysage est vu, conçu, perçu soit comme objet d'un savoir qu'il s'agit tendanciellement d'épurer de toute approche subjective (point de vue des sciences exactes où il s'agirait alors plutôt d'environnement ou de milieu que de paysage, ou des sciences humaines où il s'agit de rendre compte des modes de perception d'un sujet abstrait) soit ne surgissant qu'avec et dans l'affirmation du sujet de la perception (point de vue esthétique au sens fort du mot, c'est-à-dire d'une sensibilité). Mais si, comme on le sait, dans le paysage, tout est une question de point de vue, les discours sur le paysage ne sont pas les derniers à faire des « mises au point » sur leur objet, ce qui donne naissance à un autre paradoxe : plus il y a de mises au point *spécifiques* sur le paysage, c'est-à-dire plus les disciplines et les points de vue se multiplient, plus l'objet *dans son ensemble* devient flou. D'où le caractère trans(e ?)disciplinaire du paysage. On reconnaît en effet que l'objet même fait question puisque, à un bout de la chaîne et sans discontinuité entre les différentes approches, il inclurait un pôle subjectif et un pôle objectif. Mais l'intérêt de la question du paysage n'est pas tant dans la multiplication des

⁸⁵ Voir la conclusion de G. Rougerie et N. Beroutchachvili dans *Géosystèmes et paysages. Bilan et méthodes*, Paris, Armand Colin, 1991, p. 260 : « on retrouve ainsi chez les géographes de l'est comme de l'Ouest, après des parcours, des conceptions et des pratiques parfois nettement différents, la même rencontre, aujourd'hui, de l'inévitable dualité de ces rapports au monde extérieur, que recouvre le terme de 'paysage', davantage que d'autres, à la tournure plus savante, depuis le 'milieu' de la physique classique jusqu'au 'géosystème' de la systémique contemporaine ».

procédure destinée à le saisir et à le cerner de mieux en mieux. Sur ce chemin (ou cette pente ?), on ne peut pas douter que les procédures quantitatives ou « cognitives » mesureront de mieux en mieux l'objet que ce point de vue implique d'emblée. On peut aussi prévoir que, plus se développeront ces procédures de multiples connaissances objectives, plus se développeront aussi les approches « subjectives » qui réaffirmeront le caractère démesurable et incommensurable « du » paysage puisqu'il aurait précisément cette qualité de n'être pas quantifiable, de résister à la quantification et à la mesure. Le paysage renverrait ainsi à une relation fondamentale d'incertitude telle qu'elle a été formulée par Heisenberg. L'essence du paysage comme relation d'incertitude expliquerait l'oscillation ou l'alternance actuelle (mais avec une évolution positive des savoirs constitués à l'intérieur de ce découpage) dans les différentes approches du paysage. Si nous voulons sortir de l'alternative, il faut prendre en compte cette relation d'incertitude et donc remettre en cause le découpage de la réalité en termes dualistes, en définissant le paysage non seulement comme relation ou comme transdisciplinarité, mais comme « trajectoire » entre un point de vue sensible ou phénoménal et un point de vue physique ou factuel. Mais le découpage de la réalité en termes dualistes est-il pour autant dépassé ? Est-il d'ailleurs dépassable à partir de ce point de vue ? Est-il souhaitable et possible de sortir de ce découpage ? C'est précisément cette manière d'aborder la question - en termes dualistes - qu'il s'agit de questionner, non pour sortir de la question et ou lui trouver des réponses, mais pour la reprendre à partir de sa clôture que nous avons proposé de situer au tournant des 18^e et 19^e siècles. Une interprétation de cette situation historique et la « thèse » d'une reprise - ou explicitation - de ce moment critique nous semblent pouvoir être explicitées à partir de la « naissance du paradigme herméneutique »⁸⁶ et de ses développements modernes⁸⁷.

Ce « cadre » philosophique permet de donner des éléments d'interprétation de l'alternative Lumières / Romantisme, de l'opposition entre les sciences de la nature et les sciences de l'esprit et, enfin, de la question esthétique, autrement dit de transformer les différents éléments d'opposition en polarités qui sont, pour nous, irréductibles et qui constituent la question du paysage dans ses différentes facettes. C'est bien de cela qu'il s'agit dans les différentes figures dessinées par les multiples discours sur le paysage, qu'il s'agisse des sciences de la nature, des sciences de l'esprit ou de l'appréciation esthétique : mettre l'accent soit sur le pôle objectif de la relation, soit sur le pôle subjectif. L'intérêt ou la difficulté de la question, quand elle s'adresse au paysage, est que cet "objet" se prêterait par nature, peut-être trop facilement, à tous les discours. Cette attitude engendre des soupçons tant que l'on pense seulement à partir des pôles de l'alternative, mais l'on peut aussi s'interroger sur cette "habileté" du paysage à échapper aux découpages hérités de notre histoire, de notre sensibilité et de notre pensée. Ce que le paysage pose ainsi comme question à ce découpage, c'est qu'il y échapperait par essence, ébranlant ainsi l'ensemble de la construction qui aurait été péniblement, mais victorieusement, édifiée par notre culture depuis la Renaissance. Le paysage serait en-deçà ou au-delà d'un découpage de la réalité en termes dualistes, c'est-à-dire en termes de rapport sujet/objet, que l'accent soit mis sur le pôle objectif de la relation où l'on perdrait, à la limite, le sujet (le sujet de la connaissance ou le sujet de la perception), ou

⁸⁶ Formulation que nous reprenons d'un recueil de diverses contributions consacrées à Schleiermacher, Humboldt, Boeckh et Droysen, édité par André Laks et Ada Neschke aux Presses Universitaires de Lille, Cahiers de Philologie n°10, 1990.

⁸⁷ Nous incluons dans ces développements aussi bien ceux de l'herméneutique (art de l'interprétation des textes) que ceux de la phénoménologie (« retour aux choses mêmes » et description des « apparences »).

que l'accent soit mis sur le pôle subjectif où l'on perd l'objectivité visée par le point de vue scientifique (que ce savoir soit relatif aux sciences exactes ou aux sciences humaines). D'une certaine manière, ce qui apparaît ainsi dans la problématique interne du paysage est comparable à la situation de crise telle que l'ont connue les sciences physiques à la fin du 19^e siècle et telle qu'elle a pu être analysée philosophiquement par Husserl dans ses derniers textes. Husserl caractérise ce moment historique comme la crise des *sciences* européennes, c'est-à-dire comme une crise des fondements de la connaissance du réel, mais cette crise est aussi celle du sujet de la connaissance de la *conscience* européenne. Cette crise n'est pas seulement à comprendre comme une crise du sujet, sujet de la connaissance et sujet de la perception, mais aussi comme une crise du jugement (esthétique et moral) impliquant d'emblée un autre rapport au monde que celui de la connaissance comprise à partir de la polarité Lumières/Romantisme.

Du point du sujet de la Connaissance, il semblerait que les discours de type scientifique sur le paysage, c'est-à-dire les discours qui prétendent connaître et augmenter nos connaissances réelles sur le paysage n'aient pas entièrement pris la mesure de cette crise, particulièrement le discours géographique dominant et le discours écologiste. Il semble que ce discours écologiste (géosystémique dans sa version scientifique dure et environnementaliste dans sa version publique) n'ait pas pris la mesure de la crise des sciences de la nature inscrite dans la physique depuis la fin du 19^e siècle et exprimée philosophiquement par Husserl. Autrement dit, on peut se poser la question de savoir si le savoir écologiste et géosystémique qui s'est mis en place depuis une cinquantaine d'années n'a pas repris le flambeau des positions des sciences de la nature telles qu'elles se sont mises en place depuis le 18^e. Autrement dit encore, si ce nouveau savoir écologiste ne pourrait pas déboucher sur de nouvelles formes de positivisme (renforcées par les développements d'une instrumentation devenue fin en soi). Cette position serait exactement symétrique du courant de l'"écologie profonde", romantique, tant décrié, assez superficiellement, par un Luc Ferry⁸⁸. Mais précisément pareil paysage nous enfermerait de nouveau dans la fausse alternative Lumières / Romantisme et donc dans une dialectique dont toutes les figures ont déjà été dressées par Hegel.

Du point de vue de l'Esthétique, la thèse d'une invention du paysage est fondée en priorité sur une position « purement » esthétique, et plus précisément sur l'histoire de la peinture, comme lieu de schématisation ou d'artialisation du « réel », c'est-à-dire de la fabrication des paysages concrets. Plus fondamentalement, cette thèse renvoie à la recherche d'une origine quasi positive de l'invention comme si un ultime désir de saisir le moment constitutif de cette origine allait nous faire toucher du doigt ce qu'est le paysage. Nous savons que, sur une part d'elle-même, toute recherche de l'origine est le reflet d'une perte et donc toujours une reconstruction après coup, rendue possible précisément par la manière de poser la question, c'est-à-dire par les attentes contenues ou portées par la question. Se poser la question de l'origine est d'autre part une attitude typiquement « occidentale » et philosophique, particulièrement au 18^e siècle. En ce qui concerne la question du paysage, une comparaison entre le 18^e siècle et cette fin de siècle permet d'esquisser une perspective ou, du moins, une interrogation. Une grande part du 18^e siècle est traversée par la question des origines, celle de l'homme, de la nature, du langage, et ce, au moment même où l'art du paysage subit des transformations esthétiques (la sensibilité) et réelles (les modes de production de

⁸⁸ Luc Ferry, *Le nouvel ordre écologique. L'arbre, l'animal et l'homme*, Paris, Bernard Grasset, 1992.

l'agriculture avec le système des enclosures ⁸⁹), mais aussi la mise en place de l'industrialisation et de l'urbanisation) tout à fait fondamentales pour le futur, transformations que les philosophes, la pensée et la société ont mesurées tant que bien mal ou pressenties de manière fulgurante par les Romantiques mais que le questionnement métaphysique n'a pas pris en compte dans son vocabulaire propre, c'est-à-dire en tant qu'interrogation sur l'origine. Tout se passe donc comme si la « furor hortensis » et la dynamique propre au 18^e avaient empêché un questionnement sur l'origine. Et de fait, pourquoi s'interrogerait-on sur une origine quand le domaine concerné est en pleine effervescence et « création » ? De la même façon, si l'on caractérise la pensée et les différents savoirs du paysage aujourd'hui comme une interrogation sur ses origines et ses processus de constitution ou production, on peut conclure à un déplacement ou plutôt à un élargissement de la question de l'origine à celle du paysage, donc à une sorte de reprise de l'esprit du 18^e siècle. La question que l'on peut alors se poser aujourd'hui ne serait donc pas seulement celle de l'origine ou de l'invention du paysage, mais celle de savoir à quoi renvoie cette interrogation. A quel effacement correspondrait cette interrogation métaphysique contemporaine sur le paysage ? L'effervescence actuelle est-elle créatrice de formes qui ouvrent un avenir ou n'est-elle qu'un effet de surface qui cache et refoule des questions plus importantes et ne ferait que produire des ersatz d'une indigente pauvreté ? A quels autres horizons que ceux du paysage, c'est-à-dire des horizons internes, peut-on ou faut-il se référer pour penser ou simplement poser la question aujourd'hui ? Le mot même de paysage ne contient-il pas déjà en lui-même, aujourd'hui, un certain nombre de clés qui ouvrent ou ont ouvert des perspectives mais qui aussi ferment ou plutôt rabattent la question du paysage sous une seule modalité de son horizon, dimension géographique, écologique, fonctionnelle, esthétique, etc. ? Or tout le travail d'exploration accompli jusqu'à aujourd'hui, qui continue et continuera de s'effectuer, notamment à l'aide des techniques les plus sophistiquées et « opérationnelles » a fait surgir une autre dimension, constitutive elle aussi, de celle des paysages et dont nous commençons à peine à concevoir toute l'épaisseur et la profondeur. Cette dimension est celle de l'histoire ou, plus précisément, de l'historicité du paysage. Un des apports contemporains les plus fondamentaux est sans doute la prise de conscience et la (re)construction des paysages

⁸⁹ Sur le système des enclosures anglais et l'analyse du système capitaliste, voir le livre de Karl Polanyi, *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps* (1944), traduit de l'anglais par Catherine Malamoud et Maurice Angeno, préface de Louis Dumont, Paris, Gallimard, 1983. Celui-ci a parfaitement pointé les antécédents d'une donnée qui est aujourd'hui centrale de la mondialisation, la question de l'arrachement au sol, qui est directement liée au patrimoine et à la question des paysages et des jardins. Cette perspective est corrélative d'une culture mondiale où le déracinement - qu'il ne faut pas amalgamer au nomadisme -, devient une sorte de règle, de diktat et d'idéologie. Il faut rappeler que *l'arrachement au sol* est un enjeu fondamental qui remonte au XVIII^e siècle dans la culture européenne, particulièrement dans le système des enclosures en Angleterre, tellement important dans la fabrication et l'idéologie des jardins-paysages idylliques et arcadiens anglais, pré-figuration et mise en scène de la première révolution industrielle. Comme l'a très bien montré l'économiste Karl Polanyi, cette donnée s'origine plus loin dans l'histoire, à la mise en place du système de production capitaliste à partir d'une destruction totale des structures du moyen âge : « la commercialisation du sol n'est qu'un autre nom pour la liquidation du féodalisme qui commença au XIV^e siècle dans les centres urbains d'Occident aussi bien qu'en Angleterre et s'acheva quelques cinq cents ans plus tard au cours des révolutions européennes, quand les reliquats du servage furent abolis. *Détacher l'homme du sol*, cela voulait dire *dissoudre* (je souligne) le corps économique en ses éléments de telle sorte que chaque élément pût se placer dans la partie du système où il serait le plus utile (...). En France et dans la majeure partie de l'Europe continentale, le code Napoléon a institué des formes bourgeoises de propriété, faisant de la terre un bien commercialisable et des hypothèques un contrat civil privé. Le second pas, chevauchant le premier, a consisté à subordonner la terre aux besoins d'une population urbaine en expansion rapide. Bien que le sol ne puisse pas être mobilisé physiquement, ses produits peuvent l'être, si les moyens de transport et la loi le permettent (...). »

dans leurs multiples couches historiques (la dimension « palimpseste » ou de « sédimentation »⁹⁰). Cette dimension bouleverse et met en cause la question du point de vue, essentielle, comme on le sait, dans l'élaboration du paysage comme « objet » perçu dans la mesure où il ne s'agit plus seulement de concevoir sa constitution depuis un point de vue, déjà formé, vers un objet que ce point de vue ne ferait que découvrir, mais de la constitution d'un ensemble complexe que le mot paysage et la « chose » (depuis la moindre touffe d'herbe suscitant l'épanchement nostalgique le plus banal jusqu'à la vision de la Terre (r)éveillant les plus sombres angoisses métaphysiques) condenseraient « d'un seul coup », de manière à chaque fois singulière et énigmatique, pour un individu, pour une culture et aujourd'hui pour l'« humanité » tout entière. Un moment de (dé)saisissement est ainsi constamment repris dans tous les discours comme constitutif de ce qui « fait » paysage, en dehors de toute rationalité⁹¹. Ce qui est en question dans ce moment de quasi auto-constitution n'est pas seulement l'émotion du spectateur, c'est la question du surgissement d'une forme qui fait (le) sens, mais qui, pour cette raison, n'est pas réductible au sens, ou, plus précisément, aux significations ou aux codes, c'est-à-dire aux découpages toujours déjà institués du réel.

Pensons, non pas tant à la France du 18e, qu'à l'ensemble du mouvement romantique qui traversa toute l'Europe, disons entre 1780 et 1830, et dont l'Angleterre, par la bouche de ses poètes, peut être considérée comme la première terre ébranlée par les effets de ce qui est devenu aujourd'hui « notre » modernité. L'Angleterre est cette « terre » rendue plus sensible que le continent pour la raison qu'elle n'était pas tout à fait une terre, mais une île, vécue et pensée comme telle par ses artistes et poètes qui en ont été les sismographes, hypersensibles aux moindres secousses et premières douleurs de futurs enfantements. Dans cette perspective, la situation de l'Angleterre à cette époque est exemplaire de ce qui se produit aujourd'hui à l'échelle mondiale, une sorte de laboratoire dont il conviendrait de réexaminer un certain nombre de données qui seraient instructives pour les rapports entre la crise ou la perte des valeurs d'un ancien monde et le devenir du paysage. Ne conviendrait-il pas, sinon de repenser du moins de se rappeler « l'aspiration à l'unité qui définit le romantisme [qui] constitue un effort désespéré pour conserver ou reconstruire une vision globale de l'Histoire à l'heure où l'Angleterre renonce à lui donner un sens »⁹². Si nous prenons au sérieux cette expérience anglaise, c'est-à-dire si nous la définissons comme un processus de symbolisation confronté à un combat pour le sens, nous pouvons apprendre beaucoup de

⁹⁰ Il ne s'agit pas seulement de prendre en considération une expression métaphorique puissante renvoyant aux profondeurs de l'inconscient. Il s'agit aussi de tenir compte, historiquement, des thèses issues des travaux de l'archéologie du paysage telle qu'elle s'est développée au XXème siècle avec le développement de la photographie aérienne, en France, notamment, autour de l'équipe de recherche dirigée par Gérard Chouquer et François Favory à Besançon. Si nous acceptons l'idée que « le paysage actuel [en Europe] né dès l'Antiquité, lègue une part importante de ses structures agraires (et urbaines) » et si, d'autre part, l'on accepte l'hypothèse que l'art du paysage, en tant qu'artificialisation est liée à l'art des jardins « in situ » et non seulement « in visu », alors l'Antiquité romaine peut déjà être considérée comme une des origines de l'invention du paysage en Occident.

⁹¹ Voir la conclusion, programmatique, de l'ouvrage de Rougerie et Beroutchavili, *op. cit.*, p. 260 : « il s'avère, à l'expérience acquise un peu partout, en ces dernières décennies, que c'est pourtant de ce dernier côté [les pièges de la subjectivité] que se situe la plénitude du paysage. La tâche future sera de mettre en oeuvre, pour cette rive de l'interface, une logique conceptuelle et opératoire, comparable à celle qui a permis rigueur et cohérence de l'approche, de l'autre côté ». On peut se poser la question de savoir si la prise en compte de « l'irruption de l'Homme dans le système » dans l'approche du paysage pourra déboucher, comme les théories morphologiques contemporaines, sur une philosophie naturelle et un aristotélisme revisités.

⁹² Pierre Rozenberg, *Le romantisme anglais. Le défi des vulnérables*, Paris, Larousse, 1973, p. 37.

la manière dont les Anglais ont conçu et vécu la transformation de leurs paysages à la fin du 18e siècle et l'impact de cette nouvelle esthétique spatiale dans la mesure où, aujourd'hui, c'est la planète Terre tout entière qui est représentée comme un vaisseau spatial perdu au milieu de l'océan infini des étoiles. Mais il ne s'agirait plus aujourd'hui de conquérir un espace au-delà des mers, de rejoindre un horizon conçu spatialement et de manière congruente à son sens « premier », c'est-à-dire de manière « horizontale ». L'accent serait mis aujourd'hui sur un « horizon » devenu « vertical » et historique, inscrit dans la profondeur du temps et non plus dans la profondeur de l'espace. Deux éléments nous semblent symboliquement et écologiquement significatifs et représentatifs de ce changement de paradigme : le fait que, et cela a été dit, la découverte de la Terre vue du ciel a correspondu, dans la conscience collective, à une fascination pour la mer en général et les profondeurs sous marines en particulier, et aux alarmes lancées par les écologistes, scientifiques et associatifs, sur l'importance et la qualité des eaux. Le deuxième élément est l'attention portée à l'histoire de la terre elle-même à la fois du point de vue géologique scientifique et écologique, mais aussi d'un point de vue spiritualiste (l'hypothèse Gaïa de James Lovelock) et métaphysique (Husserl). Tout se passe comme si le point de vue de survol, jusqu'à présent « seulement » conçu métaphysiquement ou spirituellement et aujourd'hui « enfin » traduit scientifiquement dans le réel par la conquête technique de l'espace, avait retourné (converti ?) le regard, les comportements et les mentalités vers les éléments constitutifs et premiers de ce que le 20e siècle ne fait « que » redécouvrir par les sciences, à savoir que, si la terre est physiquement finie, l'histoire, elle, est ouverte à l'infini de mondes à habiter. Ce nouveau « paysage » dessine peut-être un *polemos* actif entre technique, science, esthétique et philosophie, autrement dit, une Renaissance de la multiplicité « du » paysage comme lieu de décision critique construisant une histoire ouverte sur l'infini des possibles et le dess(e)in de leurs limites.

La « crise » patrimoniale du paysage - si crise il y a - est à comprendre comme une crise de la culture et à situer, au moins, en fonction et par rapport à « la crise des sciences européennes » telle que Husserl s'est efforcé de la penser pour notre temps ⁹³, mais

⁹³ Edmund Husserl, *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*, trad. fr. de Gérard Granel, Paris, Gallimard, 1976. Que l'on ne se méprenne pas sur cet appui husserlien qu'il faudrait nuancer sur deux points : la liaison que Husserl établit entre l'Europe et la philosophie d'une part, la fondation de la science moderne sur Galilée impliquant une certaine interprétation de la technique, d'autre part. Compte tenu de ces deux réserves, il reste que, si « force nous est bien, ici, de distinguer la philosophie en tant que factum historique de chaque époque, et la philosophie en tant qu'idée, idée d'une tâche infinie » (*Crise*, p. 372), cette tâche n'appartient pas seulement à l'Europe, même si c'est de l'intérieur de cette tradition spécifique qu'est née cette idée. Cette tâche est, d'une certaine manière, hors de toute culture instituée, elle n'appartient donc à personne mais peut - et « doit » - être reprise par n'importe quel membre de la communauté humaine. Si la question du paysage est posée en France de manière aussi aiguë, elle reflète une question qui se pose à l'Europe, mais aussi au-delà, à toute la diversité des cultures et sociétés dans le monde. Pour reprendre une expression de Heidegger, si nous vivons « l'époque des conceptions du monde » et si la question du paysage est d'être fondamentale et ontologique, elle le devra à l'inclusion de la dimension mondiale de la question, représentée et produite éco--symboliquement, en notre temps, par les images de la Terre vue du ciel. Cette question renvoie à deux nouvelles données : une donnée que l'on pourrait appeler « céleste » constituée par les différentes techniques qui cadastrant et arpentent un espace aérien qu'elles vident de ses investissements ou représentations imaginaires passées mais qu'elles peuplent, de manière répétitive et à grande vitesse, de nouvelles représentations et investissements aussi bien réels qu'imaginaires d'une part, et une donnée « terrestre », celle de la fusion des horizons culturels et techniques *sur terre*, fusion des horizons qu'il faut situer dans la perspective posée par Gadamer dans *Vérité et Méthode*, en tant que « l'horizon du présent est en formation perpétuelle dans la mesure où il nous faut constamment mettre à l'épreuve nos préjugés (...) et qu'il ne peut absolument pas se former sans le passé », *Vérité et Méthode. Les grandes lignes d'une*

surtout telle que l'histoire de la philosophie s'est toujours efforcé de penser - et donc de déployer - le « moment », « l'instance » *critique* de la pensée ⁹⁴. Ces questions sont donc « critiques » et leurs enjeux sont européens dans la mesure où elles touchent à l'identité de l'Europe moderne, non pas seulement au sens où elles sont politiques, mais au sens où l'histoire de l'Europe est profondément associée, selon des modalités que nous commençons à connaître de manière de plus en plus fine, à celle de « ses » paysages et au paysage comme invention spécifique de l'Europe en plusieurs moments névralgiques de son histoire ⁹⁵. Il ne s'agit pas seulement de comprendre le paysage comme le reflet d'une certaine culture qui se donnerait un miroir pour se représenter et s'admirer elle-même jusque dans les recoins les plus sombres de son âme, ou comme un moyen que se donnerait cette culture pour exprimer un dedans qui, autrement, resterait à jamais caché ou voilé. Il s'agit aussi et plutôt de penser - et donc d'agir - les paysages comme des formes co-constitutives d'une identité toujours en cours de construction. C'est précisément cette situation qui nous questionne aujourd'hui, économiquement, culturellement, émotionnellement par rapport à la tradition européenne du paysage, celle de savoir quelles formes nous détruisons, quelles formes nous inventons ou n'inventons pas ou plus, quels témoins et lieux de mémoire notre présent décide de conserver, de restaurer, de faire entrer ou non dans l'enveloppe du patrimoine. Si, conformément à son étymon (patrimoine vient de « pater », père), la question du patrimoine est bien plus qu'un enjeu politique, culturel, technologique, l'élargissement excessif qu'il connaît aujourd'hui incarnerait la perte de l'ordre symbolique de la Loi, gardien de la communauté humaine, garant du contrat et du lien social. C'est là que se situe un des nœuds de la question actuelle des patrimoines dont il faut prendre la mesure, pour l'Europe très certainement mais aussi hors d'Europe, le patrimoine ne pouvant consister en une valeur refuge, une position de repli derrière laquelle on se retrancherait comme dans une forteresse, une nouvelle utopie de type totalitaire ou, plus vraisemblablement, une Europe réduite à l'état de musée, soumise à une idéologie de la marchandise et au diktat de la carte postale ou de l'image virtuelle généralisée par l'Internet.

herméneutique philosophique (1960), édition intégrale revue et complétée par Pierre Fruchon, Jean Grondin et Gilbert Merlio, Paris, Editions du Seuil, 1976 et 1996, p. 328.

⁹⁴ Attitude appelée très justement de ses vœux mais dans le registre de la critique de la théorie sociale et politique, dans l'éditorial du numéro 6 de la revue *Ecologie politique*, par J.P. Deléage: « comprendre, c'est réhabiliter le moment théorique de la critique sociale et politique », n°6, p. 13. Mais deux accents, en finale de l'article, nous semblent pour le moins surprenants. Si le débat politique souhaité sur l'incompatibilité des valeurs entre l'humanisme et des valeurs est vital, pourquoi encore invoquer « l'avenir de *notre peuple* » (nous soulignons), expression qui nous semble relever d'un autre temps, d'un temps idéologique, dont l'écologie politique, précisément en tant que critique de l'idéologie, montre bien les limites, dangers et impasses. Dire d'autre part que « rien n'arrêtera cette révolution de la conscience humaine » nous semble recourir à une rhétorique de la dramatisation en contradiction avec le décryptage minutieux des enjeux de l'écologie apportés par les collaborateurs de *Ecologie politique*, travail attendu depuis longtemps dans le paysage politique français.

⁹⁵ Rappelons un article de Bernard Lassus « Vers l'Europe des paysages », paru dans *Esprit* en juillet-août 1989 dont nous retiendrons la remarque suivante : « si l'art des jardins et des paysages a *anticipé* cette reconnaissance [celle des limites de notre monde], c'est bien parce qu'il est l'art de *reposer à chaque fois* (nous soulignons) le problème des limites ».

La ville, «monument» de l'urbain

Alexandre MELISSINOS

Depuis l'après-guerre, les centres anciens des villes d'Europe ont perdu près de la moitié de leurs habitants. Non seulement par une saine dé-densification, mais surtout par ce délaissement dont témoignent souvent leurs logements vacants. Après ces longues années d'indifférence, un intérêt nouveau est aujourd'hui porté aux villes «historiques» qui attirent un nombre croissant d'activités, de commerces, de loisirs, et de touristes.

Ainsi, victimes du délaissement de leur habitat comme du succès de leur commerce, ces villes anciennes sont maintenant menacées par deux dangers contraires et simultanés : elles se transforment à la fois en «supermarchés pittoresques» et en déserts d'habitants.

Et cela se passe sans que l'on s'interroge sur l'avenir de ces quartiers riches et fragiles. L'enjeu est pourtant de taille et ne concerne pas seulement quelques esthètes nostalgiques. Il est d'actualité car il y va de notre rapport à la ville dans une «civilisation urbaine» que l'on dit être la nôtre.

L'Europe des villes

La civilisation européenne est une civilisation de villes. Depuis la ville-polis, creuset de la démocratie, la ville-caput mundi, pivot d'empires, la ville-cité, idéal communautaire, la ville-burg, temple de la marchandise, la ville-ouverte des Lumières, jusqu'à la ville-active de l'invention et de l'industrie au 19^{ème} siècle, c'est dans les villes d'Europe qu'a été fondée la culture et tracé le sillon d'une histoire qui, au-delà des différences, nous restent communes. Les villes «anciennes» sont un témoignage majeur de cette histoire et de cette culture.

L'élargissement de l'espace économique et culturel est aussi une constante de l'histoire. Depuis l'antiquité et à chaque étape, les villes ont été façonnées par des modèles répandus sur des aires géographiques de plus en plus larges à travers le continent et au delà. Mais cette diffusion n'a pas engendré l'uniformité. Chaque lieu a reçu et interprété le modèle selon ses particularités, selon son regard et sa lecture. Partant des mêmes modèles de villes et d'architectures, chaque culture a créé ses propres formes. Ainsi, les villes européennes se sont épanouies à travers leur diversité et elles diffèrent autant qu'elles se ressemblent.

La rupture entre ville et urbanisation, local et mondial

Le 20^{ème} siècle a été à la fois le siècle de la «mondialisation» et de la «rupture» entre ville et urbanisation, les deux phénomènes n'étant pas sans lien.

L'espace des échanges a dépassé les lieux et les territoires pour atteindre l'universel sous forme de «non-lieu». Le changement n'est pas seulement un changement d'échelle. Il concerne la nature même de ce qui est véhiculé. Alors qu'autrefois on diffusait, on adaptait et on adoptait le modèle, maintenant c'est l'objet et sa forme qui sont transposés, tels quels. C'est la mondialisation.

Durant cette même période, l'urbanisation succède à la ville :

- Conçue, vécue et perçue des siècles durant comme une totalité sociale et spatiale à l'intérieur de limites mythiques et utiles à la fois, la ville a cédé la place à l'espace indifférencié de l'urbanisation sans bornes.
- Aux tracés et aux lieux de la ville, ordonnés, hiérarchisés et «mis en scène» selon des valeurs collectives, se sont substituées des étendues structurées par le seul critère utilitaire.
- La morphologie solidaire de la ville, où les édifices forment une unité à travers leurs relations, est remplacée par un système fragmenté où les bâtiments et les ensembles s'ignorent et se juxtaposent, objets indépendants les uns des autres.

Par inertie du langage, on continue à appeler ville les nouveaux agglomérats bâtis. Mais, de fait, ils relèvent d'un autre registre. Leur espace est uniforme, constitué de produits «standard» qui se multiplient à l'infini, toujours les mêmes. Affranchis du contexte -y compris climatique- les édifices deviennent autonomes. Les tracés, contraints par les mêmes et seuls moyens mécaniques, n'ont d'autre sens que fonctionnel.

L'«évidence» de la ville ne s'impose plus comme «contexte» pour dicter les aménagements et les architectures. Et ce n'est pas un hasard si le plus grand prix d'architecture vient d'être attribué à quelqu'un qui a comme slogan «I fuck context ! ». Ce n'est pas un hasard non plus si l'on a qualifié la création des récentes décennies d'«architecture internationale». L'urbanisme l'est aussi, les mêmes périphéries s'étendant autour des villes de la planète.

Le saut quantitatif de l'urbanisation s'est traduit en mutation qualitative et il a effacé toute «idée de ville». Compte tenu de ses masses, pourrions-nous d'ailleurs concevoir l'étendue actuelle de l'urbain comme une entité unique, comme une «ville»? Le «moment» que constituait la ville dans l'étendue territoriale est désormais absorbé dans les continuités urbanisées. I.Cerdà, l'inventeur du terme «urbanisme» et «urbanisation», écrit de façon annonciatrice en 1867 en exergue de sa «Théorie générale de l'urbanisation» : «Indépendance de l'individu au foyer, Indépendance du foyer dans la ville, Indépendance des mouvements dans la vie urbaine, Ruralisez la ville, urbanisez les campagnes, Replete terram.».

La synonymie ancienne entre la ville et la société qui l'habitait -la polis et le politis, la cité et le citoyen...- n'a plus le sens qu'elle pouvait avoir dans un univers stable et limité qui s'identifiait par son appartenance aussi bien sociétale que spatiale. Cette synonymie n'a plus de réalité dans un univers de mobilité mondiale de tous genres, dans lequel les appartenances empruntent d'autres chemins. Si «le patriotisme coïncidait souvent avec les limites de remparts» comme le dit J.Dhondt, désormais, l'intégration directe et planétaire de l'individu, a supprimé la nécessaire médiation de l'espace collectif de la ville. «Le bouleversement le plus important,... de notre vingtième siècle, fait passer l'homme dans un cadre d'intégration spatiale individuellement planétaire» souligne A.Leroi-Gourhan dans «Le geste et la parole».

A ces constats on peut opposer des critiques, des protestations et des refus, mais ils sont sans effet car ils relèvent d'une négation du cours des choses, du cours de l'histoire. Rien n'étant éternel, l'une comme l'autre, l'architecture comme la ville, ont, peut-être, tourné la page de leur histoire.

La différence comme valeur

Dans ce contexte, autant est légitime le rapprochement qu'espère une vision positive de la mondialisation pour favoriser le partage du progrès et pour surmonter les clivages, autant ce rapprochement suppose aussi que la diversité soit maintenue et soutenue. Non pas comme opposition mais comme moyen d'échange, d'enrichissement et de dialogue. Et, «pour dialoguer, il faut être deux...». Pour cela, chaque culture, chaque lieu, doivent affirmer leurs propres caractères.

La «différence» s'instaure donc en valeur nécessaire au sein de la mondialisation. Valeur d'existence propre, valeur d'existence réciproque et collective, valeur d'identité. En cela, par sa diversité, par la particularité qu'elle confère à chaque lieu, la ville ancienne et son patrimoine sont des moyens de distinction et donc d'existence.

Quelle est la réalité matérielle de cette ville ancienne qu'il s'agit de protéger comme instrument d'identité, de dialogue et de critique?

- Si l'on se réfère à l'étendue des villes du début du 19^{ème} siècle -ce que les uns et les autres appellent «centre historique»-, on se rend compte qu'elle ne représente plus qu'une surface marginale au sein des continuités urbanisées. La ville ancienne de Prague, avec ses 650 hectares, ne représente plus que 1% de son agglomération. Les villes françaises ne forment plus que 1,5% de la surface urbanisée de leurs agglomérations. Le reste, les 98 ou 99%, appartiennent à l'univers de l'urbanisation et non plus à celui de la ville.

La ville est donc **«rare»**.

- Or, lorsqu'on évoque Prague, Amsterdam, Bruges, Venise, Bordeaux, Séville, ou Budapest,... ce ne sont pas leurs périphéries, majoritaires et énormes, qui viennent à l'esprit mais bien ce 1 à 2% du territoire de leurs agglomérations qui forme le «centre historique». C'est lui qui identifie l'urbain et lui donne un visage.

La ville est donc **«signifiante»**.

- On ne peut être anachronique. On ne saurait refaire des villes «comme autrefois» comme on ne saurait peindre, composer, écrire ou penser «comme» à la Renaissance ou au 18^{ème} siècle. Nous en sommes culturellement incapables. Et cette incapacité est riche car elle nous fait regarder de l'avant. Reste que chaque fois que l'on détruit une ville ou un édifice, la perte est irrémédiable car chaque fois que l'on veut reproduire l'architecture ou la ville ancienne, on entre dans le factice et le dérisoire. Il n'est pas de retour en arrière.

La ville est donc **«irreproductible»**.

Rare, signifiante, irreproductible, la ville réunit ainsi les conditions du monument et justifie de sa protection.

Une lecture actuelle du patrimoine, instrument de modernité

L'on peut lire sous la plume de C.Karnoauh que «...parler de patrimoine, c'est en quelque sorte énoncer et sceller la mort d'une époque...». Cette conclusion exprime l'impasse à laquelle est conduite la recherche d'une légitimité du patrimoine à partir de sa seule réalité signifiante passée. Mais, faut-il cantonner le patrimoine à son seul passé et réfuter son rôle actuel et la présence de ses témoignages, pour «non conformité», parce qu'ils sont «dé-sémantisés» par rapport à leur signification originelle ?

Si l'on se libérait de cette quête de légitimité et l'on considérait que «...ce qui fut n'est pas révolu...» comme le dit P.Ricœur en retenant le patrimoine non pas comme un îlot d'archaïsme ou une manifestation de nécrophilie, mais comme une source de modernité par sa pertinence culturelle et sociale? Si l'on acceptait sa fonction d'actualité au delà de sa réalité passée? Certes, une telle perspective, «dé-fétichise» et «reïfie» le patrimoine ; elle le transforme en objet, en œuvre, immédiatement utile. Mais n'a-t-il pas toujours été ainsi de la «re-lecture» des témoignages anciens?

Pour reprendre le thème de la différence, l'on peut constater, par exemple, que dans des villes de France, pourtant voisines de quelque 50 kilomètres, comme Carcassonne et Béziers ou Figeac et Albi, les maisons de l'une ne sont pas les maisons de l'autre. Cette «différence» qui est d'actualité, ne doit-elle pas être conservée pour elle même?

Lorsque inversement, on habite un même immeuble à la périphérie de Florence, de Louvain ou de Montpellier, cette uniformité ne justifie-t-elle pas aussi que les agglomérations conservent ces morceaux, ces fragments, que sont les centres anciens et qui leur donnent un visage propre?

Les cultures sûres d'elles mêmes, ont autrefois démoli sans hésiter pour déployer leur propre modèle dans lequel elles se reconnaissaient. Notre époque est la plus éclectique qui fut. Non pas par choix ou par une amnésie féconde, mais faute d'une conviction commune, décantée et mûrie, qui l'emporte. Faute d'un «modèle». Il est manifeste que nous sommes dépourvus de critères et de modèles pour faire l'urbain autrement que de façon utilitariste et «chaotique», au point d'ériger parfois ce «chaos» en théorie d'urbanisme. En l'absence de projet et de modèle, nous déléguons ainsi la conception de l'urbanisation à l'immensité de nos moyens dont nous devenons prisonniers, exactement comme autrefois l'on était prisonniers de la pénurie de nos moyens locaux. La tyrannie des «faits» techniques se substitue au «projet».

Dans ce champ de l'urbanisme, la ville ancienne acquiert aussi une autre dimension de modernité. Elle constitue le manifeste le plus subversif en fournissant à nos pratiques le seul contre-modèle critique dont on dispose pour observer nos actes et pour élaborer les nouvelles figures de l'urbain. Non pas pour adopter les formes anciennes afin de construire les périphéries nouvelles comme le font les marchands d'images nostalgiques, mais pour reconnaître que l'urbain contient désormais deux univers

morphologiques différents -la ville, l'urbanisation- et qu'à chacun il faut apporter une réponse adaptée à ses caractères.

L'ordinaire, l'échelle, l'équilibre, conditions de l'exceptionnel

L'histoire du patrimoine est fortement marquée par celle d'édifices et de lieux majeurs protégés en tant que monuments historiques. Ceux-ci représentent des moments déterminants mais, seuls, ils ne forment pas la ville et ils ne la résument pas. Celle-ci est faite de la multitude d'édifices ordinaires, de leur continuité, de leur ajustement et de leur articulation complexes, sans cesse négociés au fil du temps. C'est cette «épaisseur» des nombres et ce «collage» de sédimentations qui font la ville et forment son système où les parties n'existent que par leurs relations et où l'édifice majeur, l'extraordinaire, ne prend son sens que par son contexte ordinaire. La protection des villes passe ainsi par celle de leur tissu sans distinction académique de statut ou d'ancienneté des édifices. En effet, imaginons un instant les villes rasées, les seuls monuments «reconnus» étant conservés... Il nous resterait des parcs d'exposition d'objets architecturaux exceptionnels, mais sans contexte et sans signification autre que muséale. Les guerres et les «rénovations» nous ont donné la triste image de ces reliques extraites de leur univers. Ce fut aussi le projet d'un urbanisme «moderne» : «La statistique montre que les affaires sont au centre. Elle exige qu'on crée au centre des avenues très larges. Donc, il faut démolir le centre...» Et, plus loin, pour Paris,... «Le Plan Voisin dégage toute l'ancienne ville de Saint-Gervais à l'Etoile et lui restitue son calme. Les quartiers du Marais, des Archives, du Temple, etc., seraient détruits. Mais, les églises anciennes sont sauvegardées. elles se présenteraient au milieu des verdure : rien de plus séduisant!... On voit également sur le Plan Voisin se dresser sous les frondaisons des nouveaux parcs, telle pierre insigne, telle arcade, tel portique, soigneusement collationnés, parce qu'ils sont une page d'histoire ou une œuvre d'art. Et dans une pelouse se dresse un hôtel Renaissance, coquet et avenant. C'est un hôtel du Marais qu'on a conservé ou qu'on a transporté ; c'est aujourd'hui une bibliothèque, une salle de lecture, de conférence etc, etc.», écrit Le Corbusier dans «Urbanisme»,

De même que cette «épaisseur» du tissu, la ville a aussi son échelle qu'il faut respecter. Faire pour accueillir ses 5, 10, 50, ou 100 000 habitants et les fonctions qui accompagnaient leur vie, elle est aujourd'hui devenue le pôle d'agglomérations souvent millionnaires. Et, faute d'avoir créé dans les nouvelles extensions des centralités et des lieux attractifs autrement qu'utilitaires, on fait porter à la ville le poids de la centralité de l'urbain qui l'écrase sous ses masses. Qu'il s'agisse des services, des commerces ou des flux de circulation, on cherche à «mettre deux litres de vin dans une bouteille d'un litre». La ville implose. Sa protection suppose donc le cantonnement de son envahissement et l'extension de la centralité, en continuité ou en discontinuité du centre ancien.

La ville relève enfin de l'équilibre de ses fonctions dont la principale est celle de l'habitat. Depuis un demi-siècle nul soin n'a été pris pour faire habiter la ville. Absence fréquente des pouvoirs publics, refus de protection, de modernisation et de gestion des tissus anciens... ont rejoint les clichés d'une population rurale qui a afflué vers les agglomérations en devenant urbaine sans être encore citadine. En de nombreux cas les centres sont devenus les lieux des déshérités et de quelques riches. Dans la plupart des cas, les logements n'accueillent plus que des célibataires, des retraités ou des ménages de petite taille. Leurs habitants sont âgés ou jeunes adultes... Bref, socialement, les

centres sont devenus les «lieux des extrêmes». La pression du commerce, la mainmise des bureaux, la nuisance des voitures, le succès des «vieilles pierres» et, souvent, la spéculation, ont fait le reste. Le résultat est d'avoir des villes aux rez-de-chaussée grouillants de restaurants et de boutiques et des étages vides après les heures de bureau ou vides tout-court.

La conservation de la ville passe donc par la revitalisation de l'habitat et l'équilibre des activités.

Les termes d'une politique

Cela suppose des politiques volontaires de restauration des logements et du maintien d'un équilibre entre les fonctions. En matière d'habitat, il ne s'agit pas de «concurrencer» la périphérie sur son propre terrain, avec ses propres arguments. Il faut chercher la «parité» entre centre et périphérie considérant que l'une comme l'autre auront leurs «clientèles». D'autant que les logements des centres ne représentent qu'un nombre faible au sein des agglomérations, 5% seulement en France.

Ici, dans les centres, on n'aura jamais la maison avec jardin, le parking, le supermarché et la pleine propriété à laquelle rêvent les habitants. Il faut donc développer d'autres arguments qui sont ceux de la ville : la proximité des services, l'ambiance et l'animation urbaines, le patrimoine d'architectures et d'espaces, les avantages de la non-voiture... Autant d'éléments d'attraction qui commencent à compter surtout auprès des jeunes générations ou de celles, âgées.

Pour faire habiter les centres à nouveau, il faut donc passer de la réhabilitation logement à celle de la ville, des aménités et du cadre urbains. En cela, la restauration la plus exigeante qui met en valeur les édifices et les espaces, devient un atout économique d'attractivité que l'on ne peut pas chiffrer mais que l'on sait essentiel.

En aucun cas la conservation du patrimoine n'a freiné le développement économique. Elle a freiné les profits de quelques spéculateurs, mais cela n'est pas le développement économique. Si l'on admet que l'économie consiste non seulement à produire des richesses mais aussi à bien gérer le capital, la protection du patrimoine est hautement et diversement rentable. A condition évidemment de ne pas le «consommer» en le détruisant à des fins marchands immédiats.

Lorsqu'on évoque la protection de la ville, on le fait de façon générique sous l'intitulé de «conservation» ou de «restauration» urbaines.

Les termes de «conservation» ou de «restauration», employés par extension des pratiques architecturales et de l'édifice singulier, conviennent mal à la ville qu'on ne saurait traiter de façon figée et à but contemplatif. Ici, valeurs patrimoniales et valeurs d'usage sont en conflit permanent. La ville est un espace en mouvement, régi par une infinité de facteurs et d'intervenants agissant dans la contradiction. A l'opposé de l'édifice dont on exige l'achèvement, la ville est un perpétuel inachevé et, dans la ville, l'édifice acquiert une dimension statistique qu'il faut traiter autant en soi que par rapport au contexte.

En ce sens, seule l'acceptation de la conservation et de la restauration comme une «gestion de la transformation» peut opérer et faire évoluer la ville. A condition que cette transformation opère conformément à l'esprit constitutif de la ville et qu'elle suive non pas l'histoire au fil de l'eau (qui tend vers l'universel et l'uniforme) mais en continuant l'histoire de chaque ville, celle de sa propre matérialité de ses propres formes et caractères. La véritable modernité est là, loin de ce qui fait la mode éphémère ou la banalité des standards dominants.

EVOLUTION DE LA POPULATION DES CENTRES HISTORIQUES DE QUELQUES VILLES D'EUROPE

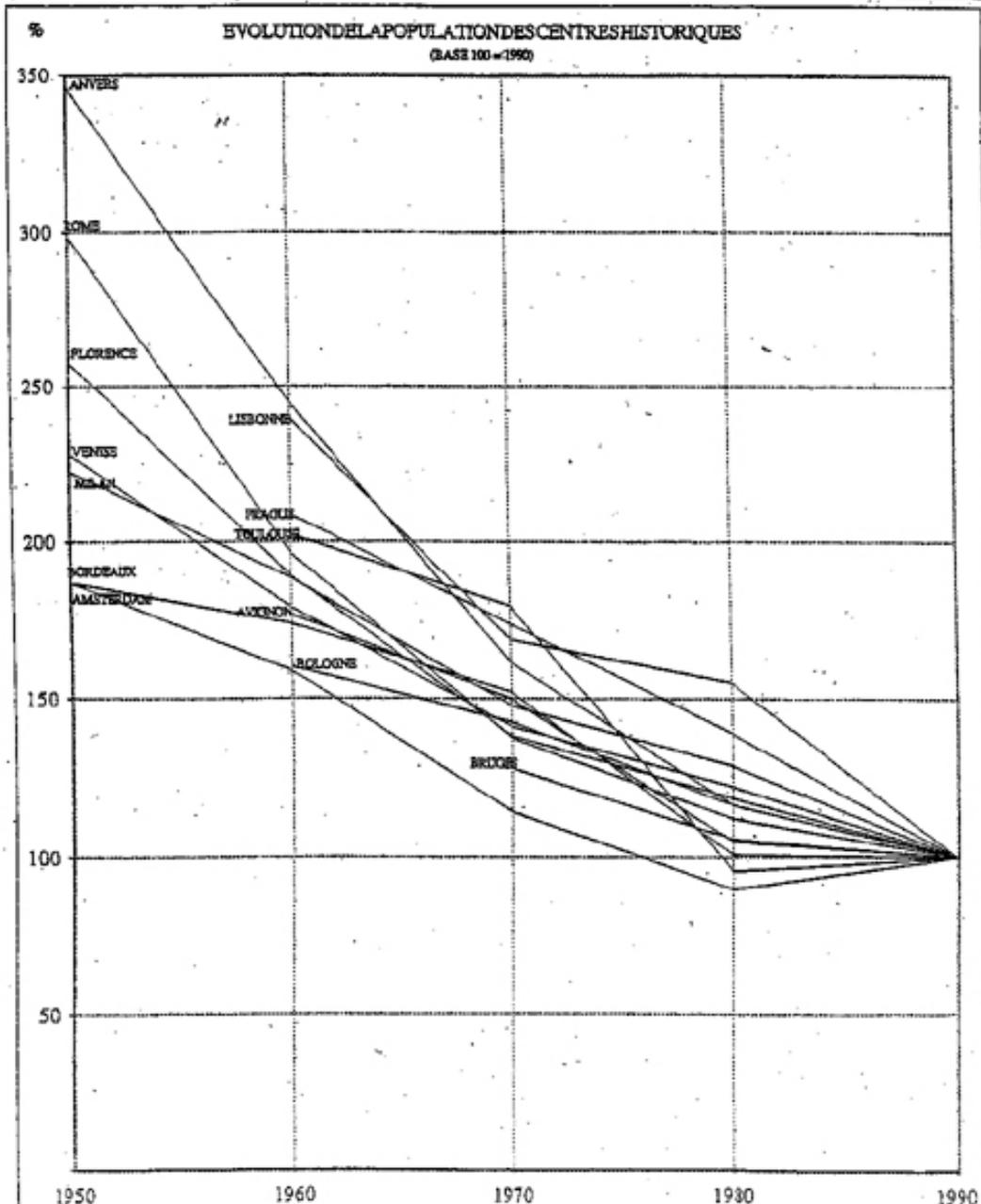
DATE	AMSTERDAM	ANVERS	AVIGNON	BOLOGNE	BORDEAUX	BRUXES	FLORENCE	LISBONNE	MILAN	PRAGUE	ROME	TOULOUSE	VENISE
------	-----------	--------	---------	---------	----------	--------	----------	----------	-------	--------	------	----------	--------

EVOLUTION

1930	124 743	51 484			61 704		96 107		189 324		424 208		174 808
1960	105 630	43 448	25 266	93 490	57 518		70 269	122 755	159 908	125 334	278 613	53 544	137 150
1970	76 086	28 688	21 371	83 227	50 279	28 100	51 528	86 465	125 847	104 594	194 916	47 587	108 426
1980	59 737	20 731	14 967	68 224	33 376	23 200	44 260	79 216	109 899	83 556	159 161	25 384	93 598
1990	66 638	17 721	14 270	58 339	33 026	21 900	37 211	51 102	85 028	60 077	141 721	26 508	76 644

EVOLUTION

1930	187	347			187		258		223		299		228
1960	159	245	177	160	174		189	240	188	209	197	202	179
1970	114	162	150	143	152	128	138	169	148	174	138	180	141
1980	90	117	105	117	101	106	119	155	129	139	112	96	122
1990	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100



Réflexion – Cohésion sociale, lien de proximité et habitat

Werner DESIMPELAERE

Introduction

Dans un monde qui se « globalise » de plus en plus et dans lequel la virtualité semble prendre le pas sur la réalité et vice versa, il y a sans aucun doute une individualisation croissante d'une part et d'autre part une dichotomie menaçante entre des populations riches vis à vis des entités qui continuent à s'appauvrir.

Ces phénomènes se manifestent aussi clairement en Europe où les tendances à s'évader vers un nationalisme unilatéral voire meurtrier se dessinent.

Dans le mouvement de globalisation, ceux qui appartiennent au 'village global', réduisent leur monde vers une monoculture : on y parle une langue commune, on s'exprime dans les mêmes formes (architecturales et urbaines), on s'adapte aux mêmes habitudes, patrons de consommation, vêtements et, last but not least, aux mêmes intérêts. La valeur générale par laquelle cette globalisation est conditionnée se base unilatéralement sur l'argent et le profit personnel.⁹⁶

Dans le contre-mouvement du nationalisme, qui s'oppose contre cette globalisation, dictée par des intérêts principalement économiques, on essaye de se manifester dans son 'ethnie' dont on fait partie.

Cette angoisse de perdre son identité profonde, s'exprime néanmoins de plus en plus par une autre forme de monoculture, c.à.d. la proclamation de supériorité d'un peuple, voire d'un groupe ethnique ou d'une culture spécifique.

Par contre, le cosmopolitisme signifie une réaction fondamentale contre les monocultures antagonistes en se basant sur des valeurs qui surmontent nos particularités. Ces valeurs ne peuvent jamais être accaparées par quelqu'un et ne peuvent que s'exprimer dans un monde qui reflète des cultures innombrables.

Dans ce monde 'global', qui paradoxalement ne donne aucune réponse à la destruction continue de l'humain⁹⁷, le gouffre s'élargit entre le pouvoir technologique et les valeurs de solidarité humaine. Les individus risquent une dépersonnalisation croissante, conditionnée par une vie fragmentée, due à une bureaucratisation grandissante et une différenciation fonctionnelle qui diminuent leur capacité de prendre des responsabilités globales.

On ne peut que constater que l'homme est confronté à nos jours avec un monde sans signification dans lequel personne ne semble plus savoir pourquoi il vit, ou pourquoi il meurt. Ce monde et son habitant sont devenus sans signification aucune. Ils ne sont plus liés par quelque chose. Ils n'ont plus de sens et continuent à être enfermés dans les limites herméneutiques serrées.

⁹⁶ cfr. Rob Riemen, directeur de l'institut NEXUS – Tilburg – Pays-Bas.

⁹⁷ Konrad Lorenz – 'Der Abbau des Menschlichen (1983) – Ed. Piper 1983 Munchen – Zurich.

La question mérite réflexion : les architectes et les urbanistes peuvent-ils être plus que ceux qui reflètent cette perte de sens de notre vie humaine et de la disparition de l'humain ?

Il nous faut tous, en premier lieu une « empathie » qui en quelque sorte essaie d'appartenir spirituellement à l'être et à la signification de l'autre.

Dans le passé, l'homme ne faisait jamais quoi que ce soit, sans connaissance du 'comment' et du 'où', tout comme il ne construisait jamais sans sens.

Il y avait toujours un code de conduite imposé par l'environnement, créant une interaction entre la vie, l'habitat et la ville.

On pourrait dire que la ville et son architecture était une réflexion anthropologique intrinsèque.

Aucune ville naissait ni se développait ex nihilo. Chaque ville était et continue d'être le résultat d'un long processus historico-culturel ainsi que des performances économico-technologiques. La mémoire socioculturelle a toujours été transposée en pierre ou en brique dans la ville.

Nos villes reflètent notre environnement humain ainsi que nos valeurs éthiques et communes. Elles continuent à exprimer leurs valeurs socio-spatiales, caractérisés par la continuité et une tension entre l'espace et le temps, entre 'ce qui est', appartenant au passé et 'ce qui sera' appartenant à ce qui est actuel et à l'avenir vis à vis des changements qu'il faut anticiper.

Par cette continuité et cette tension entre le passé et le futur nous essayons de comprendre 'qui nous sommes' et 'qui nous voulons être'.

L'essence de l'architecture signifie la performance de nos besoins contemporains réels, reflets de notre vie quotidienne. Cette imagination ou représentation construite ne peut pas être dissociée de la signification de l'hospitalité, de la sécurité, de la protection, de la rencontre et de la confrontation dans le décor du contexte socio-environnemental.

Depuis l'Interbellum, le modernisme international a banni toute forme traditionnelle et historique de son vocabulaire, parce qu'elle était en contradiction avec la doctrine du langage basé sur l'ex-nihilo et l'in-abstracto.

L'urbanisme moderniste remplace le tissu urbain par des « buildings » indépendants.

Les voisins et les quartiers étaient séparés des fonctions citadines. La distance physique entre les immeubles-tours devenait prédominante, provoquant une division sociale entre les hommes.

Des quartiers et des villes entières perdaient leur authenticité profonde. Les habitants se sentent ainsi perdus mentalement et physiquement dans un espace abstrait, insignifiant.

Aujourd'hui, il s'avère de plus en plus évident que ce langage de signes abstraits et de formes sans signification ne fonctionne pas parce qu'il ne reflète pas les aspects

complexes et multiples de la vie, ni entre en dialogue avec les significations universelles de notre patrimoine historique et de notre continuité, incitée par la mémoire.

Ce n'est que depuis les années soixante que l'Europe a commencé à réagir contre ces destructions modernistes en défendant en premier lieu la lecture de la ville historique et son héritage, en faveur des habitants.

Cohésion sociale

Dans l'introduction de son livre remarquable 'Townscape', Gordon Cullen⁹⁸ explique qu'une ville est plus que la somme de ses habitants. Elle a la force de générer un surplus d'équipements et de facilités, qui sont la raison d'ailleurs pourquoi la plupart des gens préfèrent vivre en communauté plutôt qu'en isolement.

Une cohésion sociale efficace reflète tout d'abord un tissu sociétal dans lequel chaque citoyen peut s'exprimer comme partie intégrante du groupe auquel il appartient. Cette cohésion doit aussi être constituée d'une pluri-formité et d'une polyculture qui renforcent et enrichissent. Il faut donc en premier lieu essayer de trouver et de renforcer des concepts urbains et environnementaux susceptibles de stimuler les activités multiples qui se créent en permanence dans nos villes, et de faire des propositions par lesquelles la qualité de la vie citadine peut être améliorée par un meilleur contact entre les citoyens.

Il faut donc rejeter les zonages séparés mono culturels provoquent, encore aujourd'hui, une dichotomie mentale et corporelle entre les habitants.

Le contact inhérent et par-delà la cohésion sociale entre les membres d'une communauté urbaine ne peut être établie que quand la structure urbaine en elle-même accomplit ces exigences communautaires.

La séparation méthodique des fonctions urbaines doit donc être remplacée par un tissu des activités humaines interactives.

Si nous sommes vraiment convaincus que la population doit retrouver ses contacts nécessaires à sur-vivre, nous devons organiser toutes les mesures indispensables pour inciter la vie spontanée dans les rues et dans nos espaces publics.

Cela présuppose un mélange des fonctions citadines, conditionné par la priorité à l'intégration, ou par la récupération d'immeubles d'habitations dans les environs immédiats et même dans les quartiers de bureaux et autres.

Nous devons éviter l'implantation dans nos centres-villes de tout élément qui se substitue à l'espace d'habitat : à cet égard il est essentiel de sauvegarder nos villes, nos communautés, nos voisinages, nos rues et nos immeubles et de les réhabiliter et renouveler. Les rues et les places publiques doivent ainsi être traitées comme des espaces extérieurs dans la ville comme des lieux de rencontre.

⁹⁸ Gordon Cullen – 'Townscape' (1961) – Architectural Press. London.

Vivre, habiter, suppose surtout une identification avec l'environnement en l'adaptant au milieu particulier environnant.

Le philosophe Martin Heidegger a d'ailleurs fait le rapport dans un essai remarquable concernant 'Bauen, Wohnen, Denken' (Construire, Habiter, Penser) entre l'habitat et l'habituel et la construction et l'être profond.

Habiter, dérivé du mot latin 'habitus', fait allusion à l'habituel, tout comme le mot gothique 'wunian' (en allemand 'Wohnen' -(Habiter)) signifiait « vivre en paix ».

'Paix' signifie 'Frieden' en allemand ce qui signifie qu'on se sent 'libre' (Frei), protégé dans son 'Freitum' (privacy) ce qui rend l'homme « zufrieden » : en paix avec lui-même et les autres, faisant ainsi des « Freunde » (amis).

'Construire', en allemand 'Bauen', quant à lui, est dérivé du mot gothique 'buan' : 'Ich bin' signifie 'je suis'.

Se construire un habitat a donc la même signification que donner forme à son être profond.

La vie dans nos villes comme dans nos quartiers incombe ainsi fondamentalement à l'être profond des habitants qui sont 'protégés' dans leur vie associative.

Revitaliser nos quartiers historiques reste donc une tâche essentielle qui donne une signification expressive à la mémoire comme à notre culture. Et toutes nos villes historiques sont multiculturelles, pluridisciplinaires, multifonctionnelles.

Ce sont des vrais 'refuges' d'une mixité humaine, physique et fonctionnelle.

Lieu de proximité

Ethymologiquement, le mot 'social' provient du latin 'socius' = communautaire, relié, associé, accompagnant. En étant 'socius', nous définissons notre manière de vivre par une convivialité profonde, respectant fondamentalement l'autre.

En 1966 déjà, H. Coing dans son livre 'Rénovation urbaine et changement social' prétendait que "La rénovation ne bouscule pas seulement des murs et des rues, elle affecte profondément un groupe humain, provoque ou accélère une mutation des structures locales et sociales; ses effets dépassent singulièrement le seul domaine de l'habitat, et doivent s'étudier comme une forme particulière du changement social et général." C'est précisément dans les 'golden sixties' d'ailleurs que, partout en Europe, des quartiers complets ont été rasés au nom d'un progrès qui ne servait que l'intérêt d'un capitalisme unilatéral et aveugle en Occident, reflété parallèlement par un totalitarisme, traduit dans ses constructions, en Europe de l'Est.

On ne s'est jamais posé la question quant à savoir quelles étaient les conséquences psychosociales de cette approche technico-économique. En prétendant que nous étions à la recherche de "l'homme nouveau" que nous voulions mettre en évidence, nous avons littéralement (re)'construit' son abri hors du centre de la vie communautaire.

Dans ce contexte de ‘time is money’, nous ne prenions plus en compte le but ni les objectifs à long terme de la ville. L’exécution directe (dans le double sens du mot) et le détail technique prévalaient au concept global et sociétal. Le ‘comment’ prédominait le ‘quoi’. Ce que nous pouvions s’avérait plus important que ce que nous voulions. On prenait uniquement le temps de construire le plus vite et le plus possible ... le plus haut, le plus loin, plus brutalement. Comme le sculpteur Zadkine l’ironisait après la deuxième guerre mondiale : “La banque le veut, la grue le peut”.

Ainsi, les plus pauvres, voire les plus marginalisés devaient disparaître dans des ghettos infâmes, ‘encadrés’ vis-à-vis de la société des ‘classes normales, normatives’ qui pouvaient se permettre payer les coûts de la ‘restructuration’ urbaine. Ni les ghettos, ni la gentrification donnent d’ailleurs une réponse fondamentale à la ville : une société mono culturelle est condamnée à disparaître.

Dans une communauté réelle, authentique tout tient à tout : lorsque nous touchons fondamentalement et même changeons l’homme lui-même, ses relations avec autrui et sa relation avec son environnement bâti, nous changeons son identité.

Les lieux de proximité comme miroir de la diversité sociale sont donc un gage de stabilité, de bien-être et de richesse spirituelle pour toute la vie urbaine.

Une politique de réhabilitation ne peut pas être uniquement un procès de signification spatiale et architecturale, mais s’avère aussi être un acte de foi par rapport à la richesse et la polyvalence sociétale.

Au lieu d’une ségrégation dictée en faveur d’un ‘nouvel ordre’, il faut que nous aspirions à créer une intégration différenciée. Ceci n’empêche pas que dans nos quartiers, une certaine spécificité règne dans l’environnement physique et mental qui attire des catégories sociales, majoritaires.

Une telle spécificité s’exprime d’ailleurs comme une sorte de dialecte dont nous nous servons comme langage intime, entre les nôtres, et reste garant d’un sentiment de bien-être.

La diversité fonctionnelle, tout autant que la diversité sociale, a toujours été la base même des quartiers anciens. Une fois de plus, dans sa recherche de créer le “nouvel ordre”, le modernisme a perverti le but par les moyens : Au nom du combat en faveur de l’hygiène et du bien-être, on a liquidé la vie même dans les quartiers insalubres. Un quartier qui répond uniquement aux besoins de l’habitat unilatéral, retombe dans une monoculture étouffante. La mixité intrinsèque des activités qui fonctionnent en tant que ‘donatrices’ de qualité de vie du quartier ne doit pas uniquement être préservée, mais autant que possible être encouragée. Des ateliers artisanaux, des boutiques à l’échelle du quartier ou hautement spécialisées, des professions libérales (avocats, architectes, ...), des infrastructures socio-médicales, des écoles maternelles ou secondaires, des infrastructures culturelles comme des bibliothèques et autres participent tous à “l’éducation permanente”, à partir de l’enfance en faveur de chaque citoyen.

Le maillage de fonctions, s’intégrant au niveau de leurs activités, comme au niveau de l’échelle du quartier, est une conditio-sine-qua-non pour inciter la vie et la survie de ce quartier.

Rien ne s'est avéré plus néfaste que le 'zoning' qui a séparé les hommes, leurs activités et leur fonctionnement. Cette séparation de fonctions (habiter versus travailler, enseignement, récréation, infrastructures socioculturelles, magasins, ...), détruit fondamentalement le tissu urbain et le contexte architectonique.

Il faut donc tendre à nouveau de retisser, d'une manière intelligente et sensitive, les fonctions qui incitent une pluriformité et une richesse dans la panoplie des activités humaines. En faisant ainsi nous améliorerons l'attractivité, la convivialité et la vie de nos villes et de nos quartiers.

Le philosophe néerlandais, dr. A. Tellegen disait "Vivre ensemble dans une ère technique signifie qu'il faut essayer de trouver, tous ensemble, les possibilités de créer (sinon recréer) les formes nouvelles dans lesquelles nous pourrions tous être établis d'une manière nouvelle et plus riche".

Pour aboutir à cela il faudra définir des critères de respect mutuel, créant un équilibre entre toutes les fonctions et incitant parallèlement une tolérance nécessaire à vivre dans une vraie communauté.

Dans les développements contemporains, nous sommes continuellement obligés de réévaluer la diversité de nos villes et de réinterpréter l'histoire de leur origine en exprimant l'identité commune.

L'identité et la reconnaissance restent une garantie pour combattre l'aliénation des habitants entre eux et vis à vis de leur environnement.

Pour maintenir le caractère profond d'une ville, il faut une politique de revitalisation qui ne s'oriente pas uniquement sur les immeubles ou les ensembles historiques, mais qui fait aussi part d'un processus créatif qui peut donner l'inspiration et la discipline à changer⁹⁹.

Ce processus créatif ne peut se faire qu'en apprenant le langage de la ville, qui s'exprime à travers sa morphologie générale et sa typologie spécifique. Le caractère d'une ville dépend aussi de sa topologie, du climat, des traditions et des coutumes culturelles et artisanales.

La plupart des villes expriment leur identité et leur personnalité dans la manière dans laquelle les immeubles individuels créent une atmosphère générale et réalisent ensemble une communauté 'pétrifiée' et reconnaissable en créant des espaces et une organisation de bâtiments qui combine le tout.

En respectant le caractère des espaces publics comme celui des immeubles qui leur appartiennent, le citoyen s'approprie l'architecture en tant que l'expression et la spécificité de son quartier. En s'identifiant avec cette architecture et en étant fier d'y appartenir, il est le premier défenseur de son 'plus grand corps'.

⁹⁹ Ray Worskett : "The character of Towns" (1969) Architectural Press, London

Une adaptation aux conditions de la modernité signifie en premier lieu un défi créatif à exprimer la continuité à travers le changement et vice versa. Cela n'est possible qu'en appréciant et connaissant profondément le langage architectural de l'environnement existant.

Ce langage architectural doit d'ailleurs être soutenu par la haute qualité des espaces publics.

Les gens, pour lesquels la rue n'est qu'un trait d'union entre deux points dans une ville, sont surpris quand ils constatent qu'elle répond aussi à d'autres usages.

Dans nos centres-villes en Europe, à la fin de la journée et pendant le weekend, beaucoup de gens de tout âge se promènent sur les ramblas ou paseos (Espagne), les cours, allées ou promenades (France), les corsos (Italie), les Allees (Allemagne), les 'Wandeling' (Pays Bas/Flandres), les Alejes (Pologne).

Ils ne fonctionnent pas comme des trottoirs le long desquels le trafic motorisé évolue. Chaque ville d'une certaine échelle prévoit une infrastructure parfaite pour ces lieux de rencontre où on observe et où l'on est observé.¹⁰⁰

Les espaces publics appartiennent à la ville comme les artères au corps, activées par le cœur : ils expriment la vie et l'animation citadine, par des moyens de passage ou de repos, d'un caractère toujours différencié, jour et nuit. Ce sont les lieux par excellence où la rencontre entre les habitants du quartier ou les passants se crée par le hasard, sinon par un rendez-vous préalable.

La vie 'entre les maisons' s'exprime par les activités humaines dans l'espace public. Cette vie publique s'exprime comme un processus qui se renforce, dès son origine, dans l'espace et dans le temps.

Les centres anciens ne sont pas constitués, ni structurés, a priori par des bâtiments, mais plutôt par des rues et des places, puisque les actions se déroulent dans les espaces (publics), dont les façades forment le décor.

Ce n'est d'ailleurs pas par hasard que ces centres anciens, en majorité d'origine médiévale, sont les buts par excellence d'un tourisme croissant principalement en Europe. Et c'est précisément dans ces centres médiévaux qu'ont lieu la plupart des activités en plein air comme des expressions multiples d'une vie sociale, qu'on ne retrouve qu'exceptionnellement dans des villes plus récentes. Les espaces publics peuvent être considérés comme "le lieu de séjour" pour les habitants de la ville ou du quartier.

Jan Gehl décrit les phénomènes de cette vie publique comme 'vivre l'autre' (de andere belevning), comme l'expression d'un besoin de contact qui peut évoluer vers des relations plus profondes qu'on entretient, qui sont une source de créativité et d'inspiration et qui continuent à être une attraction permanente¹⁰¹.

¹⁰⁰ Bernard Rudofsky : "Streets for people (1969) Doubleday - New York

¹⁰¹ Jan Gehl "Livet Mellem Husene" (1971) Arkitektens Forlag - Kopenhagen

En 1977, Christopher Alexander a essayé de définir les ‘patrons’ qui sont à la base de notre manière permanente, universelle de construire, dans son livre ‘A pattern language’¹⁰².

Il y parle de quartiers identifiables qui sont toujours en quelque sorte une mosaïque de ‘subcultures’ qui se confrontent (amicalement) dans les places publiques reconnaissables : “It is natural that every public street will swell out at those important nodes where there is the most activity. And it is only these widened, swollen, public squares which can accommodate the public gatherings, small crowds, festivities, bonfires, carnivals, speeches, dancing, shouting, mourning, which must have their place in the life to the town.”

Le modèle 100 s’explique sur la rue, fréquentée par les piétons en premier lieu : “The simple social intercourse created when people rub shoulders in public is one of the most essential kinds of social ‘glue’ in society ... To recreate the social intercourse of public movement, as far as possible, the movement between rooms, offices, departments, buildings, must actually be outdoors, on sheltered walks, arcades, paths, streets, which are truly public, ...”

Mais à côté de ces places qui sont clairement définies il y a des zones publiques informelles se situant entre le ‘défini’ et l’ ‘indéfini’ qui servent à des activités spontanées du quartier : “Men seek corner beershops, where they spend hours talking and drinking; teenagers chose special corners too, where they hang around, waiting for their friends. Old people like a special spot to go to, where they can expect to find others; small children need sand lots, mud, plants and water to play with in the open; young mothers who go to watch their children often use the children’s play as an opportunity to meet and talk with other mothers.”

Ceci nous amène finalement aux surfaces ‘douces’ : les parcs et les espaces publics communs.

Ces espaces communs offrent la possibilité aux habitants de se sentir confortables ‘chez eux’, mais en dehors de leurs immeubles et de leur territoire privé, connectés ainsi avec le système social plus large. Ainsi ces espaces publics, informels, fonctionnent comme un lieu de rencontre.

Chacun a besoin quelque part d’espaces verts et ouverts : les parcs. Ils forment une complémentarité essentielle aux surfaces publiques ‘durs’. Dans les parcs on est confronté avec la nature dans ses aspects multiples : arbres, eau, fleurs, plantes, oiseaux.

Le parc est d’ailleurs le lieu par excellence pour se promener avec l’animal domestique préféré de l’homme, le chien.

La plupart des centres anciens se sont d’ailleurs développés aux abords de la mer, d’un lac, des fleuves, des rivières, des canaux, des ruisseaux. L’eau a toujours été un élément d’attraction fort vis-à-vis de l’homme et des animaux : le besoin d’eau pour l’homme reste vital et essentiel à vivre.

Là aussi, il faut veiller à ce que les rives ne soient pas privatisées pour les ‘happy few’ mais restent préservés pour l’usage commun, au profit de la qualité de vie de toute la communauté.

¹⁰² Christopher Alexander : “A Pattern Language” (1977) Oxford University Press

La conservation et la projection de nos ensembles historiques sont d'ailleurs conditionnés par une approche pluridisciplinaire.

L'on ne peut plus réduire la complexité urbaine dans une approche schématique, unilatérale, simpliste, qu'on retrouve par exemple dans les « villes nouvelles » comme Brasilia et Chandigarh, qui ne tiennent nullement compte de la culture et des traditions fondamentales des habitants. Il en est parfois de même dans nos quartiers récents qui ne sont qu'une juxtaposition d'immeubles mornes, inhumains, sans aucune « âme » ni attractivité.

Trop de villes en Europe ne sont toujours pas structurées administrativement d'une manière « polyphonique ».

On n'est guère conscient des interdépendances multiples en matière de revitalisation urbaine.

Il est d'ailleurs plus que temps que la ville ne soit pas réduite à une somme d'objets abstraits imaginés par des stars qui n'ont jamais compris la cohérence intrinsèque de la morphologie urbaine.

Il faut commencer à constituer dans toutes nos villes Européennes des équipes pluridisciplinaires, impliquées comme à Lisboa (Castello, Alfama, Muroria, Bairro Alto) dans la complexité journalière des quartiers historiques.

Il faut en effet une collaboration intense entre les hommes et les femmes de formation différente, mais d'une philosophie identique, concernant la continuité de la ville et le droit à la ville.

Ce n'est qu'en collaborant entre urbanistes, spécialistes en trafic, architectes, paysagistes, ingénieurs, sociologues, juristes, économistes, et géographes urbains qu'un projet plus équilibré, plus mûr, plus digne, plus universel sera proposé.

Et chaque projet part d'un enthousiasme inhérent qui convainc les autres par les qualités projetées. Par la tradition des responsables de quartier, la participation et l'interdépendance s'expriment par un dialogue entre eux et les habitants, par l'intermédiaire des ateliers, ce qui permet aux responsables politiques de s'aligner aux besoins concrets de leurs citoyens parfois les plus marginaux.

Habitat

Comme Martin Heidegger l'exprimait, « nous ne serons capables de construire, que si nous sommes capables d'habiter. »

Habiter signifie en premier lieu qu'on participe à la vie intégrale d'une ville en donnant un sens profond à l'espace par son apprivoisement. Mais en habitant il faut avoir la possibilité à rencontrer l'autre et, contrairement, à se retirer dans son habitat « protecteur ». Participer et s'isoler sont des processus inhérents à notre habitat.

Un habitat parle de l'intériorisation comme de l'extériorisation.

On habite dans un pays, une région, une ville, un quartier et une rue. En ayant une maison et une adresse, l'homme est reconnaissable, il a un propre visage.

Par les relations entre ses propres murs et celles avec les gens en dehors de ses murs, on se sent « chez soi », lié à une place : sa place, son lieu.

L'habitat donne d'ailleurs une réponse à plusieurs formes de besoins : à côté des besoins physiques, il y a le besoin de sécurité et de protection. Tout le monde a besoin de relations affectives tout comme de l'estime ainsi que de l'accomplissement de soi même. Tous ces besoins se manifestent dans des formes d'une variabilité infinie dans des patrons spatiales qui changent par culture ou subculture.¹⁰³

La démolition de ces patrons spatiaux a créée des lacunes dans nos villes, et les a amené à une monoculture au dépend de l'habitat qui ne pouvait pas se mesurer avec les fonctions économiquement plus fortes comme des ensembles de bureaux, ou de shopping.

Depuis qu'on a repoussé l'habitat dans des zones suburbaines, parfois mono culturelles et d'une échelle inhumaine, nous sommes devenus conscients que l'aliénation due au 'vide' rencontré dans nos centres villes et à la suburbanisation, ne peut trouver une réponse qu'en redonnant la priorité à l'insertion systématique d'habitations dans les noyaux existants et en les densifiant. Ceci nous épargnera un gaspillage épouvantable de terrains .

Nous sommes donc obligés à réparer, assainir, réhabiliter, revitaliser nos bâtiments, rues, voisinages, quartiers et villes et à y stimuler le transport en commun.

C'est pourquoi, il est indispensable de soutenir les habitants, leur manière de vivre, leurs relations et cohésion sociales.¹⁰⁴

Pour ce qui concerne la cohésion sociale entre les habitants, il y a tout d'abord une règle générale qui est déterminante : plus on change l'environnement des habitants, plus on désoriente et 'interrompt' la vie sociale existante. Chaque intervention doit donc être faite avec sagesse et prudence, en respectant l'opinion des habitants eux-mêmes, pour éviter de rompre la vie sociale.

Il faut donc définir les objectifs urbanistiques explicitement et clairement pour que les habitants concernés sachent ce qui va se passer et pourquoi.

Le 'Bien commun' doit être appliqué pour toute la communauté et ne peut pas être dicté en faveur de groupes d'intérêt particuliers. Trop de communautés vivantes ont été anéanties ainsi à travers toute l'Europe.

¹⁰³ Dossier 'Wonen' (Habiter) 1989 – K.B. – Lannoo Tielt

¹⁰⁴ Wonen of Wijken (Habiter ou reculer) – Jan Tanghe, Sieg Vlaeminck, Hugo Vanderstadt – CIAUD/ICASD Bruxelles.

En travaillant de la sorte, il faut être parfaitement au courant des intérêts et de la vie quotidienne des habitants. Il faut connaître précisément les structures sociales, les liens au quartier, et les exigences particulières de la population concernée.

Une étude détaillée des activités et des fonctions, des réseaux sociales et des liens avec le travail doit donner un image concrète du fonctionnement d'un lieu d'habitat.

Les fonctions qui soutiennent le quartier (petites entreprises, magasins, infrastructures socio-sociales) doivent être protégées à leur tour pour sauvegarder la cohésion existante avec l'habitat.

Il faut éviter à tout prix qu'on démolisse sans avoir pris en compte les alternatives et prendre des mesures d'adaptation et de modernisation.

Cela implique qu'il faut empêcher que les habitants faibles et pauvres soient encore une fois de plus mis à la marge de la société au profit d'une 'gentrification'. Le soin profond du bonheur et du respect essentiel de chaque habitant commence avec le choix de ne pas déséquilibrer le système social existant en garantissant la continuité du changement social aussi par l'attrait d'habitants nouveaux.

Pour conclure, il faut inciter le 'bien-être' et donner une réponse adéquate à l'implémentation humaine au lieux qu'on habite, par des aspects comme la sécurité, l'espace public et la verdure, la pénétrabilité, des rues habités, un milieu d'habitat qui accepte et intègre aussi bien les enfants que les personnes âgées, une circulation automobile restreinte et humaine, une mixité entre tous les âges, un bon équilibre entre l'immeuble privé et l'habitat en commun, un contrôle social positif, un environnement bien défini, une infrastructure au niveau du quartier en équilibre avec les exigences réelles et une implication sur toute la vie sociale de la ville.

La nécessité d'un modèle cohérent de gestion.

Les quartiers historiques font en premier lieu part entière de toute la ville dans son développement perpétuel.

Dans une internationalisation érodante, il nous faut des lieux de reconnaissance profonds, créant et recréant nos quartiers, nos villes et nos régions dans un ensemble cohérent, interdépendant.

Il faudra donc définir l'avenir de chaque quartier en spécifiant la vocation de la ville dans sa région, en déterminant ses fonctions, ses limites, son accessibilité, ses zones de transition vis à vis du paysage environnant.

Il sera donc essentiel de faire des choix, souvent d'une grande complexité, qui s'imposent, en évitant le développement d'une société dictée par une monoculture "technico-économique", au profit de quelques-uns ou de sociétés égocentriques, unilatéraux.

Le problème de nos villes européennes consiste tout d'abord dans le développement d'une politique urbaine qui fait face à la crise de la ville.

Depuis les années soixante nous avons assisté, dans toute l'Europe à une transformation spectaculaire de nos villes, aux tissus centenaires, spécifiques et de petite échelle, en régions urbaines et conurbaines : sortes de structures indéfinissables (open-ended urban structures) à dimension organique, comme a analysé Kevin Lynch.

La croissance des fonctions économiques et la concentration de la population dans les villes et cités historiques d'une part, et l'introduction dans ces villes d'infrastructures de mobilité, de communication et d'informatique d'autre part provoquent depuis les "golden sixties" généralement l'agrandissement de l'échelle des tissus viaires et parcellaires. De cette façon, la destruction de ce qu'il y avait de plus précieux, à savoir : le contexte, l'identité, l'habitabilité et l'échelle humaine de la ville d'antan.

Nous sommes confrontés ainsi avec des structures contradictoires mélangeant et superposant les macrostructures d'échelle régionale et internationale aux meso- et micro-structures d'échelle urbaine et locale.

(La destruction par l' « Europe » du quartier Léopold à Bruxelles en est un exemple récent).

Trop de politiciens mènent des politiques à court terme, sous pression d'économistes, de banquiers et d'industriels, ignorants les objectifs à long terme. Et trop "d'urbanistes", architectes ou ingénieurs, trop souvent au service non-critique des groupes précités, continuent à concevoir la séparation des fonctions, l'agrandissement de l'échelle, l'extension aveugle des villes, la démolition du patrimoine et l'introduction d'infrastructures de mobilité et de communication (à grande échelle) sans connaissance de la cohérence et de l'interdépendance des choses et sans réellement connaître les conséquences de leurs actes, ni sur l'habitat, ni sur les fragments de la ville ainsi éclatée.

Il faudra donc corriger l'état actuel d'un environnement urbain qui se détériore de plus en plus vite sous pression des forces économiques. Ceci est un devoir fondamentalement éthique de tout concepteur d'espace à la recherche de nouveaux objectifs à long terme.

Fragmentée et disséminée, la ville est désormais partout et nulle part. Différentes échelles, structures, typologies et morphologies se superposent, se contredisent et, finalement, se détruisent.

Nous ne pouvons plus mélanger les échelles, ni introduire à l'intérieur de l'échelle historique (comme dans les quartiers périphériques) des méga-structures qui, elles, expriment avec trop d'enthousiasme intéressé, une forme de modernité qui ne représente pas le véritable progrès, mais détruit au contraire la qualité de vie.

Il faudra au contraire rechercher une nouvelle symbiose de telle sorte que chacune des échelles respecte sa propre cohérence et soit complémentaire à l'autre.

Le défi de nos villes Européennes sera précisément de mettre au point une nouvelle maîtrise du développement spatial à l'extérieur des concentrations historiques, dans ces paysages où les infrastructures routières, les unités géantes de production d'énergie, du savoir, de la recherche, des soins, de la production et de la consommation viennent se situer.

Nous devons veiller à ce que, à l'intérieur des ensembles et des fragments historiques préservés, l'unifonctionnalité tertiaire ne s'installe pas définitivement, défigurant à jamais l'identité et la vocation même de nos lieux de mémoire, d'habitabilité et de convivialité.

Traiter de façon adéquate la coexistence et l'interrelation des deux échelles spatiales, afin d'arrêter le processus de dissémination urbaine externe et de dislocation urbaine interne présuppose une nouvelle notion et capacité de traiter et de composer l'espace.

En parlant des deux échelles, il faut imaginer un jeu d'échelles intermédiaires qui dépendra de la dimension de l'espace urbain et de la spécificité de son tissu à traiter. Une telle orientation nous permettra de préserver une certaine continuité urbaine à deux échelles.

Ce défi énorme conditionne dorénavant la vie des générations futures en ce début du 21^{ème} siècle qui devra retrouver un équilibre fondamental entre la 'civitas' et la région urbaine complexe.

De la réglementation à la participation : patrimoine culturel, développement durable et citoyenneté

Kate CLARK

1. Introduction

Ce document présente les résultats du "Groupe de Londres". Ce groupe de travail informel, qui rassemble des personnes s'intéressant à l'avenir du patrimoine culturel, s'inscrit dans le cadre du projet "prospective" du Comité du patrimoine culturel (CC-PAT).

Le champ d'action du Comité du patrimoine culturel couvre toutes les missions liées à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine culturel. Ses travaux portent sur:

- i) le rôle politique du patrimoine culturel, concernant notamment les droits de l'homme et la démocratie;
- ii) la conservation intégrée du patrimoine culturel dans l'environnement culturel et naturel, dans une perspective de développement durable;
- iii) l'impact social et économique dans les Etats parties des activités liées au patrimoine culturel;
- iv) la sensibilisation au patrimoine culturel commun, enrichi de ses diversités, pour favoriser la coexistence pacifique et harmonieuse des peuples en Europe.

En particulier, le Comité suit et facilite la mise en œuvre des conventions, procède à des échanges de vues et diffuse les bonnes pratiques, développe et maintient le réseau européen d'information sur le patrimoine culturel et établit un projet de programme d'activités qu'il soumet au CDCC.

Le projet "prospective" est subordonné au CC-PAT. Il vise à contribuer au programme d'activités du CC-PAT, et en particulier à:

- clarifier les tendances se faisant jour à court et moyen terme quant aux fonctions du patrimoine culturel dans la société européenne;
- préciser comment le secteur du patrimoine culturel vient contribuer aux missions politiques du Conseil de l'Europe;
- formuler, au vu des tendances observées, des suggestions à l'intention du Comité du patrimoine culturel et du Conseil de la coopération culturelle sur les orientations à donner au programme de l'Organisation dans les prochaines années.

Ces objectifs sont exposés plus en détail dans le document CC-PAT/Prosp (2000) 5, intitulé "Prospective: fonctions du patrimoine culturel dans une Europe en changement; résultats de la consultation des spécialistes". Le Groupe de Londres a été plus précisément chargé d'examiner les questions liées à la gestion du patrimoine culturel en Europe.

2. *Tendances en matière de gestion du patrimoine en Europe*

2.1 *Concepts et définitions*

Le contenu de la notion de patrimoine culturel tend aujourd'hui à s'élargir. Parallèlement, les fonctions que l'on reconnaît au patrimoine culturel au sein de la société sont de plus en plus diversifiées.

Patrimoine culturel

Auparavant, la notion de "patrimoine" se limitait aux patrimoines architectural et archéologique et aux objets mobiliers. Elle englobe désormais bâtiments, monuments, paysages, zones urbaines, zones rurales, sites maritimes, vestiges enfouis et objets. On parle couramment aujourd'hui d'"environnement historique" ou de "lieu historique". Cette tendance transparaît dans les conventions et les chartes européennes ainsi que dans la philosophie du patrimoine mondial, qui abandonne progressivement la définition de catégories précises au profit de la conservation intégrée et des paysages culturels.

Rôle du patrimoine culturel dans la société

Le rôle dévolu au patrimoine culturel est de plus en plus étendu. Souvent considéré comme une source d'unité nationale, fondée sur la reconnaissance des grandes réalisations architecturales, monumentales ou autres, le patrimoine culturel apparaît aujourd'hui comme un phénomène beaucoup plus large, susceptible de contribuer aux idéaux politiques, à la prospérité économique et à la cohésion sociale. Il concourt à la diversité culturelle.

Démocratisation des décisions

Le processus de décision se démocratise. Autrefois, la gestion du patrimoine était plutôt un processus "partant du sommet"; les décisions étaient prises essentiellement par les spécialistes, dans le cadre de chartes et de lois. Le processus de décision n'a pas toujours été ouvert et transparent. Aujourd'hui, la participation du public aux décisions apparaît de plus en plus comme légitime. Il importe que les décisions "partent de la base".

Compétences des professionnels

Les compétences dont ont besoin les professionnels évoluent. Dans certains pays, les architectes, les archéologues, les paysagistes, les aménageurs et les écologistes travaillent dans des services indépendants ou sur des projets distincts, en appliquant des législations différentes. Avec la conservation intégrée, les professionnels commencent à collaborer sur des projets communs. De nouveaux savoir-faire sont nécessaires: par exemple des compétences dans le domaine social et économique sont requises pour travailler avec les communautés ou sur des projets de régénération économique.

Intérêt

Toute législation ou philosophie en matière de patrimoine culturel repose sur une définition générale de l'intérêt (ou valeur) culturel. Cette définition est également en train d'évoluer. La valeur que l'on attachait autrefois au patrimoine tenait à son ancienneté, à sa beauté ou au fait qu'il était l'œuvre d'un grand artiste. Aujourd'hui, de nouvelles valeurs viennent s'ajouter à cette liste et nous acceptons que le patrimoine puisse être douloureux, dramatique ou pénible, qu'il soit l'expression de la diversité culturelle plutôt que de l'unité nationale.

La plupart des législations privilégient les valeurs nationales. De nos jours, les valeurs régionales et locales gagnent du terrain.

A mesure que les valeurs deviennent plus complexes, la gestion du patrimoine revêt un aspect philosophique tout autant que technique.

Interprétation

Les sites étaient habituellement présentés de manière conventionnelle et péremptoire. Aujourd'hui, les gestionnaires du patrimoine s'intéressent à la façon dont les visiteurs les perçoivent.

On assiste également à des interprétations plus originales. Par ailleurs, il est plus largement admis qu'un même site soit interprété en fonction de différentes valeurs.

Responsabilité

La compétence en matière de patrimoine culturel n'est plus monolithique. Dans certains pays, le patrimoine culturel continue de ressortir à la seule compétence de l'Etat central. Dans d'autres, la responsabilité est partagée. Le patrimoine culturel peut relever de l'aménagement des sites et du territoire, du développement économique ou de la cohésion sociale, ou encore de la gestion de l'environnement.

Il devient courant, dans certains pays, que les instances chargées respectivement du patrimoine culturel et de l'environnement coopèrent et collaborent plus étroitement. On entreprend de recueillir des données sur la valeur économique du patrimoine culturel; des communautés prennent en charge les questions relatives au patrimoine; des entreprises commencent à considérer le patrimoine culturel comme une responsabilité plutôt que comme un obstacle au progrès.

Evolution des pratiques

Certains de ces changements se répercutent dans les pratiques:

- Des sites de plus en plus divers font l'objet d'un classement. Outre les bâtiments et les monuments, de multiples types de sites peuvent maintenant être classés, et de nouvelles catégories sont créées.
- La nouvelle Convention du paysage est la première à substituer à la notion de classement de sites ponctuels l'idée qu'un paysage dans sa globalité peut présenter un intérêt. Certains pays commencent à prendre en compte le caractère des paysages.
- Les changements dans le domaine politique entraînent un accroissement du rôle des administrations locales ou régionales dans la prise de décision.
- Des réseaux européens dédiés au patrimoine culturel, comme le *European Archaeological Concilium*, commencent à jouer un rôle fédérateur.

En général, ces nouvelles idées ne remplacent pas les concepts existants, mais se superposent à eux. Ainsi, le patrimoine national demeure une notion importante, mais beaucoup commencent à se rendre compte qu'il faut la compléter par d'autres aspects comme les particularités locales.

Ces changements ne sont pas universels. De profondes différences subsistent entre les pays en ce qui concerne les pratiques de gestion du patrimoine culturel. Ces différences reflètent la diversité des traditions européennes.

Motifs de préoccupation

Malheureusement, il existe aussi des problèmes:

- Dans des conflits récents, des sites du patrimoine culturel ont été délibérément pris pour cible.
- La pluralité des conceptions du patrimoine culturel est préoccupante, car le patrimoine peut être manipulé à des fins politiques.
- Les pays d'Europe orientale ont généralement hérité de cadres dictatoriaux de gestion du patrimoine.
- L'Europe est profondément divisée sur le plan de la philosophie de la gestion du patrimoine.
- Le patrimoine est parfois considéré uniquement comme un bien national qui doit engendrer des revenus, et non comme une ressource culturelle au sens large.
- Certains craignent une dilution du patrimoine culturel si on l'intègre dans le cadre général des questions économiques ou environnementales.
- Dans nombre de pays, le patrimoine demeure une activité marginale par manque de ressources.
- Le public est moins sensibilisé à l'importance et à la fragilité du patrimoine culturel qu'à celles du patrimoine naturel.
- La gestion du patrimoine naturel et celle du patrimoine culturel sont insuffisamment intégrées.

2.2 Patrimoine et développement durable

La prise en compte des liens existant entre le patrimoine et le développement durable est une autre tendance importante. La Déclaration d'Helsinki (1996) a défini le rôle du patrimoine dans le développement durable. Bien qu'elle demeure une référence majeure, elle n'est que partiellement appliquée.

Malgré des initiatives du plus haut intérêt, comme la Convention du paysage, et bien que certains pays mènent des études et mettent en œuvre de nouvelles approches, nombre d'instances chargées du patrimoine ne partagent pas ces idéaux, tandis que celles chargées de l'environnement considèrent que le patrimoine culturel n'entre pas dans leurs attributions. Parmi les problèmes environnementaux, le patrimoine culturel n'est qu'une préoccupation marginale. Les documents définissant les politiques "vertes" ne contiennent souvent aucune référence au patrimoine "culturel"; de même, les études d'impact sur l'environnement se désintéressent généralement des questions culturelles.

L'une des raisons pour lesquelles ces idées ont du mal à s'implanter est peut-être le flou qui règne dans l'esprit de beaucoup de gens à propos de la relation entre durabilité et patrimoine culturel.

Il n'est pas inutile de reprendre ce raisonnement.

Rôle du patrimoine culturel dans le développement durable

Sous sa forme la plus simple, le patrimoine culturel fait partie de notre environnement. Nous sommes entourés de toutes parts par les vestiges matériels du passé, que ce soit en ville ou à la campagne. Notre environnement a une dimension culturelle, indissociable de la nature. Préserver le milieu naturel et conserver l'environnement culturel relèvent du même processus. La philosophie du développement durable nous demande de concilier développement et conservation afin que les besoins des générations futures puissent encore être satisfaits. Ces besoins comprennent la "qualité de vie" – des ressources, une atmosphère et de l'eau non polluées, le milieu naturel.

Patrimoine et qualité de vie

Si le patrimoine culturel est important, c'est qu'il fait partie de notre "qualité de vie". Il y contribue directement par son rôle dans:

- la configuration des lieux - ville ou campagne;
- l'identité culturelle et la mémoire;
- la valeur esthétique/d'agrément des sites.

Nous devrions assurer la pérennité du patrimoine culturel et le transmettre aux générations futures pour sa valeur propre, non parce qu'il peut contribuer accessoirement aux économies d'énergie.

Comment assurer la pérennité du patrimoine culturel?

Le développement durable repose sur un ensemble de principes fondamentaux qui peuvent s'appliquer au patrimoine culturel, notamment:

- prendre en considération les ressources dans le processus de décision;
- à côté des stratégies de la conservation "partant du sommet", mettre en œuvre des approches "partant de la base";
- surveiller les pertes pour prendre des décisions en toute connaissance de cause;
- concilier développement et conservation, au lieu de les considérer comme des forces antagonistes;
- envisager les buts socio-économiques et les objectifs de conservation globalement plutôt que séparément.

Problèmes posés par la préservation du patrimoine culturel

Si les instances chargées du patrimoine adoptent une démarche de développement durable, les mesures suivantes devront être prises en application de la Déclaration d'Helsinki:

- sensibiliser les organes chargés de l'environnement au patrimoine culturel;
- collecter des données plus précises sur le patrimoine culturel menacé;
- intégrer les préoccupations relatives au milieu naturel et à l'environnement historique;
- collaborer plus étroitement avec le marché pour étudier le potentiel économique du patrimoine culturel.

Bâtiments et conservation de l'énergie

Des résultats encourageants ont été obtenus récemment au sujet du rôle des bâtiments dans la conservation de l'énergie. Des travaux menés en Norvège et dans d'autres pays ont en effet montré que les bâtiments historiques permettaient d'économiser l'énergie. Cette conclusion est de la plus haute importance, car il y a déjà des pressions pour que l'on démolisse les bâtiments anciens sous prétexte qu'ils ont une mauvaise efficacité énergétique.

2.3 *Patrimoine et citoyenneté*

L'importance de la participation des individus et des communautés à la définition et à la gestion de leur patrimoine et de leurs paysages ainsi que le rôle joué par le patrimoine culturel dans le sentiment d'identité, d'appartenance à une communauté, à un lieu, à une région et à l'Europe elle-même sont de mieux en mieux reconnus.

Le patrimoine culturel est le fondement de l'identité (laquelle est souvent multiple). Il est susceptible de contribuer à l'inclusion sociale, à la cohésion sociale et à la citoyenneté démocratique. Il peut améliorer la qualité de vie et favoriser une régénération durable. Mais tout cela n'est possible que s'il est en prise sur la génération présente, au lieu d'être avant tout le fait - comme beaucoup le perçoivent aujourd'hui - d'une élite sociale d'âge mûr.

Nous devons écouter les nombreuses personnes qui se sentent exclues du patrimoine culturel ou n'y trouvent pas d'intérêt, et trouver des moyens de les associer à sa gestion.

Il s'agit d'élargir notre vision des choses et de prendre soin d'un patrimoine *plus divers* que nous ne le faisons actuellement.

Si possible, chacun devrait avoir la possibilité:

- d'utiliser, de découvrir et d'apprécier l'environnement historique/le paysage/le patrimoine culturel et d'y trouver une signification;
- d'accéder à des informations, des activités et des ressources;
- de participer à la définition, à l'interprétation et à la conservation de l'environnement historique/du patrimoine culturel.

Cette réflexion s'inscrit dans le cadre du débat sur les droits culturels de l'homme. Le projet de convention sur le patrimoine, l'identité et la diversité traite de ces questions.

Le Conseil de l'Europe aura pour tâche de faire connaître la convention et de mettre au point des mécanismes concrets en vue de son application.

3. *Action: suggestions en vue du programme futur du Conseil de l'Europe*

Les travaux du Groupe de Londres ont permis de dégager trois grandes finalités:

Finalité n° 1: Entreprendre d'amener la bonne gestion du patrimoine culturel de la périphérie vers le centre des politiques – faire en sorte qu'elle soit l'affaire de tous, et pas seulement de quelques-uns.

Finalité n° 2: Réduire la réglementation au profit de la participation.

Finalité n° 3: Continuer à jouer un rôle pilote en Europe en matière de promotion des meilleures pratiques de gestion du patrimoine.

Le Groupe de Londres a défini les objectifs suivants:

3.1 Marché/secteur commercial

Le marché peut avoir une influence sur le patrimoine en contribuant à la vitalité des centres-villes, en maintenant des bâtiments historiques en fonction et en mettant en œuvre des pratiques agricoles qui modifient les paysages. Malheureusement, le patrimoine est souvent considéré comme un frein à la prospérité, bien qu'il soit prouvé qu'il peut contribuer à la viabilité et à la prospérité d'une région. Les opérations de régénération devraient respecter le patrimoine culturel.

Objectifs pour le CoE

- aider le monde des affaires à voir le patrimoine culturel comme une chance, et non comme un risque;
- faire valoir l'importance du patrimoine culturel existant dans les programmes de régénération urbaine;
- trouver des moyens de concilier l'agriculture et le patrimoine culturel.

3.2 Société civile

Nous devons travailler en collaboration plus étroite avec les communautés locales pour stimuler les spécificités locales et la diversité culturelle à travers des initiatives comme celles de la fondation Roi Baudouin. L'éducation au patrimoine doit être développée dans les écoles et dans le cadre de l'éducation non formelle. Il importe également de réfléchir à la place des droits culturels au sein des droits de l'homme, par exemple par le canal de la Cour européenne des Droits de l'Homme.

Objectifs

- déterminer les outils qui pourraient être développés pour aider les communautés à mieux comprendre et à préserver leur patrimoine, y compris des stratégies d'éducation au patrimoine;
- sensibiliser à la contribution du patrimoine à l'identité;
- concrétiser le projet de convention sur le patrimoine, l'identité et la diversité;
- créer des outils en vue d'associer les communautés au soin de leur propre patrimoine.

3.3 Secteur de l'environnement

Les politiques en faveur du milieu naturel devraient être bénéfiques, et non préjudiciables, au patrimoine culturel. Les instances chargées respectivement du patrimoine naturel et du patrimoine culturel devraient collaborer.

Objectifs

- renforcer et mettre en valeur le rôle essentiel du CO-DBP ;
- harmoniser les problématiques de l'environnement et du patrimoine en leur appliquant un langage et une méthodologie communs;
- mettre au point une méthode d'évaluation intégrée de l'impact sur l'environnement et définir une politique en la matière;
- œuvrer en faveur d'une convention commune traitant à la fois d'environnement et de patrimoine.

La gestion de la Convention européenne du paysage par un comité conjoint issu du CC-PAT et du CO-DBP pourrait s'avérer comme une étape significative dans le sens de la coopération intégrée des patrimoines culturel et naturel.

3.4 Administration publique

Les régimes fiscaux, les règles d'urbanisme et de construction et les régimes de soutien des produits de base peuvent avoir des répercussions très importantes sur le patrimoine. Dans bien des cas, ces effets ne sont pas intentionnels et les autorités de réglementation ne sont pas toujours conscientes de la situation.

Objectifs

- veiller à ce que toutes les politiques du Conseil de l'Europe soient passées au crible de manière à déceler leurs éventuelles incidences néfastes sur l'environnement historique et, si possible, les réduire au minimum;
- améliorer la collaboration entre services.

3.5 De la réglementation à la participation

Le Conseil de l'Europe pourrait encourager la participation à la gestion du patrimoine, notamment en recherchant de nouvelles façons de travailler ensemble. Ainsi, dans des affaires contentieuses touchant le patrimoine, une médiation pourrait s'avérer plus utile qu'une réglementation. Il serait également intéressant de rechercher des moyens de faire mieux connaître les conventions concernant le patrimoine culturel et d'améliorer leur application.

Objectifs

- assurer un suivi de l'application des conventions européennes et déterminer si une impulsion supplémentaire du CoE est nécessaire;
- examiner si le CoE devrait jouer un rôle dans la médiation d'affaires contentieuses concernant le patrimoine culturel en Europe;
- éveiller l'intérêt pour les questions relatives au patrimoine culturel au sein du CoE.

3.6 *Patrimoine menacé*

Pour assurer la pérennité du patrimoine culturel, nous devons mieux connaître sa situation.

Objectifs

- mettre au point des méthodes de suivi du patrimoine menacé;
- commencer à collecter des données dans toute l'Europe sur le patrimoine menacé.

3.7 *Métiers du patrimoine culturel*

Les spécialistes du patrimoine culturel de toute l'Europe doivent échanger leurs expériences et renforcer les critères professionnels par le biais d'initiatives comme le *European Archaeological Concilium*. Ils devront aussi se montrer capables de s'adapter aux évolutions touchant le patrimoine culturel en acquérant de nouvelles compétences dans le domaine de la conservation intégrée, de la régénération et de la gestion de l'environnement.

Objectifs

- s'informer sur les pratiques professionnelles en Europe;
- réfléchir à des critères et une éthique professionnels communs au niveau européen, qui permettent toutefois une diversité des pratiques nationales;
- favoriser la recherche et l'échange des meilleures pratiques en Europe en vue d'assurer le plus haut niveau de qualité en matière de conservation, de gestion et de présentation de l'environnement historique.

3.8 *Patrimoine et consommation d'énergie*

De nouvelles directives relatives à la consommation d'énergie pourraient représenter une menace pour le patrimoine.

Objectifs

- Encourager les recherches visant à démontrer que les bâtiments historiques peuvent contribuer aux économies d'énergie.

4. *Conclusions*

Nous avons fait un rapide tour d'horizon des tendances qui se font jour en matière de gestion du patrimoine culturel. Comme c'est le cas de nombreux autres organismes s'occupant de cette question, il est demandé au Conseil de l'Europe d'en faire beaucoup plus que ses ressources ne le lui permettent.

Un moyen d'accroître ces ressources consiste à développer les partenariats avec d'autres organismes, avec les communautés et avec le secteur commercial, afin que le soin du patrimoine soit l'affaire de tous, et pas seulement de quelques-uns.

Le but à atteindre pourrait se résumer ainsi:

Transmettre aux générations futures un patrimoine culturel européen qui soit porteur de sens, soit respecté, représente des cultures diverses et contribue à la qualité de vie de tous les citoyens.

Documents de référence

Déclaration d'Helsinki sur la dimension politique de la conservation du patrimoine culturel en Europe (1996)

Projet de convention sur le patrimoine, l'identité et la diversité

Projet de Convention européenne du paysage, CM (2000) 98

Orientations pour le développement de législations et de systèmes de gestion du patrimoine culturel, CC-PAT (99) 97

Comprend un intéressant panorama de l'évolution des concepts législatifs ainsi que des suggestions d'action.

Principes directeurs pour le développement territorial durable du continent européen, CG (6) 20, Conférence européenne des Ministres responsables de l'aménagement du territoire, Hanovre, septembre 2000

La perspective du patrimoine culturel dans la recherche d'une production et d'une consommation durables, rapport présenté par la délégation norvégienne, 1996, Helsinki, MPC-4 (96) 11

Membres du Groupe de Londres:

Mme Kate CLARK MA FSA

M. Tim COPELAND MA FSA

M. Paul DRURY

M. Sjur HELSETH

Mme Margaret PRYTHEREGH

Contributions de: Adrian Olivier, Christopher Young

Grandes tendances en matière de gestion du patrimoine culturel

Le tableau ci-dessous récapitule quelques tendances. Les nouveaux concepts viennent s'ajouter aux anciens, non les remplacer.

	Anciens concepts	Nouveaux concepts
Définition du patrimoine	Monuments	Paysages
	Bâtiments	Zones urbaines
	Sites	Environnement historique/Patrimoine culturel
Rôle du patrimoine dans la société	Unité nationale	Respect de la diversité culturelle
	Revenus engendrés par les visiteurs	Retombées économiques plus larges Bénéfices sociaux
Décisions	Etat	Région/commune
	Autoritaire	Démocratisation Participation
Professionnels	Spécialistes	Facilitateurs
	Discipline unique (p. ex. architecture, archéologie)	Multicom pétences
	Historiens	Gestionnaires
Intérêt	Ancienneté	Patrimoine industriel Architecture d'après-guerre
	Qualités esthétiques	Valeur commémorative
	Importance nationale	Spécificité locale
	Monoculturalisme	Valeurs de différentes cultures
	Petit nombre de valeurs	Large éventail de valeurs
Interprétation	Emanant des spécialistes	Emanant de la communauté
Responsabilité	Etat	Communautés Marché/Secteur privé
	Secteur du patrimoine	Secteur de l'environnement
Pratiques de gestion	Classement	Caractérisation
	Conservation individuelle	Conservation intégrée
	Axées sur les sites	Plus stratégiques
	Recherche technique	Recherche philosophique

Du monument au citoyen : les fonctions du patrimoine culturel dans une Europe en évolution

Document de synthèse préparé suite à la réunion des experts de décembre 2000 avec la contribution de Kate CLARK et Paul DRURY

1. *Objectifs de l'étude*

L'étude prospective entreprise par les experts en 2000 va contribuer à la préparation de la 5^{ème} Conférence européenne des ministres responsables du patrimoine culturel, qui aura lieu en Slovénie, en avril 2001, sur le thème: «Le patrimoine culturel et le défi de la mondialisation».

La conception du patrimoine exprimée dans cette activité du Conseil de l'Europe se devait d'être liée aux priorités politiques de l'Organisation, à savoir l'établissement à l'échelle du continent d'un espace de paix, de démocratie et de valeurs partagées. Dans quelle mesure est-il possible, en mettant en lumière le patrimoine, en le faisant connaître et devenir un pôle d'intérêt, d'aider les différentes communautés culturelles de l'Europe à mieux se comprendre et à ressentir un sentiment d'appartenance commune, de promouvoir également la cohésion sociale à l'intérieur des pays ainsi qu'un sentiment d'identité européenne pouvant relever les défis de la mondialisation ?

2. *Le patrimoine et le Conseil de l'Europe*

Le patrimoine culturel a été dès l'origine pour le Conseil de l'Europe un élément essentiel. L'article 1a de son statut stipule d'ailleurs qu'il a pour tâche de créer une union plus étroite entre ses membres «afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun».

Sans son patrimoine, l'Europe serait appauvrie : les villages, les villes et les paysages perdraient de leur diversité, de leur richesse et de leur caractère. Les langues, les traditions alimentaires ou d'autre nature, les constructions, tendraient à devenir uniformes. En l'absence de traces du passé dans l'environnement, les événements ou les réalisations risqueraient d'être oubliés, la beauté de notre cadre de vie en souffrirait et nous serions privés peu à peu de tout sens de la continuité.

La dégradation du patrimoine a également des conséquences sociales et économiques. Si nous ne comprenons pas le patrimoine de nos voisins, nous ne les respectons pas. Si nos lieux d'habitation et de travail sont mornes et uniformes, la qualité de notre vie en est atteinte et les biens perdent de leur valeur. Elément peut-être plus important encore, la cohésion sociale disparaît en l'absence de patrimoine : les individus, jeunes et vieux, n'ont pas de contexte dans lequel ils puissent inscrire leurs actes et leur identité et donc pas de moyen de communiquer entre eux.

D'autre part, le patrimoine peut être exploité en vue de profits privés ou faire l'objet de manipulations de la part des gouvernements nationaux ou d'autres groupes. En raison de l'impact du patrimoine, les lieux historiques peuvent devenir des cibles privilégiées de destruction en période de conflit. La société de l'information donne à présent un élan à la chimère séduisante du «patrimoine virtuel», moins coûteux à entretenir et plus facile à manier.

En allant au fond des choses, la protection du patrimoine culturel ne saurait être pour le Conseil de l'Europe une activité facultative ou marginale. Elle doit occuper une place centrale qui serait même à renforcer.

3. *Une autre approche du patrimoine*

La gestion du patrimoine évolue rapidement. On ne met plus l'accent sur la protection de monuments isolés, mais sur la gestion durable de villes et de paysages dans leur ensemble, ce qui ne veut évidemment pas dire que tout doit être protégé ou restauré. Nous essayons plutôt de gérer le changement d'une manière qui préserve la valeur culturelle des lieux. Cette approche s'inspire de l'idée que l'environnement définit ce que nous sommes et avons été et qu'il fait partie d'un patrimoine culturel beaucoup plus large, qui à son tour structure notre identité.

L'attention au patrimoine est également synonyme de progrès dans la démocratie. Le spectre étroit des valeurs (esthétiques, touchant le respect de l'ancien ou l'identité de l'Etat-nation) s'est élargi à mesure que nous reconnaissons que le patrimoine peut être difficile ou inconfortable (élément de discorde). Les choses peuvent s'avérer d'importance sans pour autant être belles ou anciennes. Dans le passé, les valeurs du patrimoine ont mis l'accent sur «l'intérêt national», cependant les continuités les plus fortes d'Europe s'enracinent dans la micro région ou le village. Il nous faut admettre qu'il y a des valeurs du patrimoine locales, régionales, nationales et européennes, et qu'elles coexistent pour chacun d'entre nous.

Ces changements impliquent que la protection du patrimoine ne signifie pas un retour en arrière, vers un passé imaginaire figé dans le temps; elle est au contraire une activité prospective et offre la possibilité d'enrichir l'Europe et d'en faire un lieu de vie meilleur.

4. *Thèmes*

Le groupe a sélectionné, à partir de ces idées plusieurs thèmes clés.

4.1. *Construire l'avenir de l'Europe à travers le patrimoine*

Malgré l'apport des travaux du Conseil de l'Europe, le sens de l'identité européenne fait encore souvent défaut. Le patrimoine offre un moyen d'explorer et de bâtir une narration de l'histoire de notre continent dégageant une «vision européenne» de l'Histoire. Dans les conditions présentes en particulier, nous avons besoin d'une nouvelle lecture de ce passé, de manière à interpréter le patrimoine européen à un niveau qui transcende les frontières nationales et éclaire en même temps les contributions des identités nationales, régionales et locales à la construction d'une «maison commune» européenne.

En second lieu, si le patrimoine apporte aux Européens d'aujourd'hui le contexte culturel où ils vivent, il implique également des droits et des responsabilités. Le droit démocratique d'affirmer sa propre culture est contrebalancé par le devoir de respecter celle des autres. L'une des façons d'aider les individus à connaître et exercer leurs droits et responsabilités est de donner aux collectivités la possibilité de participer aux décisions sur les environnements urbains et ruraux. Etant donné l'importance qu'il attache à la citoyenneté démocratique, le Conseil de l'Europe devrait ouvrir la voie à la démocratisation du patrimoine, en prenant des initiatives pour que les citoyens puissent contribuer aux décisions en matière d'aménagement.

Suggestion de thèmes d'action :

- une nouvelle lecture du passé à travers la poursuite des travaux du groupe de prospective;
- l'insertion du patrimoine au cœur des activités relatives à la citoyenneté ;
- l'exploration des incidences de la reconnaissance d'éléments des « droits de l'homme » dans la gestion de l'espace.

4.2. *Le patrimoine dans la société de l'information*

La société de l'information révolutionne le marché, le travail et l'identité. D'une part, les normes universelles menacent la diversité culturelle, et l'appât du virtuel peut nous entraîner à contester la nécessité de consacrer des fonds à la protection d'éléments réels tels que les édifices, les paysages ou les sites.

D'autre part, la société de l'information crée des occasions de renforcer le patrimoine culturel, car il existe un nouveau marché des connaissances, des données et des compétences. Les facilités d'accès aux informations sur le patrimoine peuvent inciter de nouveaux groupes, plus jeunes, à participer aux projets relatifs au passé. Les connaissances sont synonymes de pouvoir, et les collectivités disposant de données plus étendues sur leur passé seront en mesure de s'engager plus efficacement dans des débats sur l'aménagement de leur région, ou de défendre les repères qui ont une importance pour elles.

Le patrimoine futur, ou l'avenir du patrimoine, ne peut être envisagé en dehors des règles et des défis d'une société en réseau, qui crée un nouveau contexte économique, social et culturel, ou sans analyse préalable de la nouvelle économie, considérée comme le résultat de la révolution numérique qui a transformé le processus de production ainsi que l'organisation et la division (national et international) du travail. Une révolution technique d'une telle ampleur met le patrimoine au cœur d'une hyper-industrialisation qui étend la production d'articles de consommation à différents domaines de la pensée et de l'action humaine. Tout ce qui relève du domaine culturel devient ainsi une matière première, sous la forme d'informations numériques de toutes catégories qui demandent à être mises en mémoire (constitution de banques de données) et nécessitent le développement de nouveaux services. Cette tendance accroît la valeur de nombreux actifs et services existants et crée de nouveaux secteurs d'industrie très lucratifs. Enfin, les réseaux de télécommunication en large bande faciliteront la circulation de produits multimédias et les rendront accessibles dans le monde entier.

Le patrimoine culturel historique, tout comme la végétation naturelle et les gènes des animaux et des êtres humains, est devenu une source de matière première «sémantiquement neutralisée», dont on peut «tirer une rentabilité» en fonction des «besoins» ou intérêts du moment. Par conséquent, toute future politique du patrimoine qui ne prendrait pas cet état de choses en considération, que ce soit pour l'approuver ou pour le critiquer, serait non seulement vouée à l'échec, mais abandonnerait en outre le patrimoine seulement aux mains du commerce. En dernier ressort, il faut décider de ce qui relève du domaine public et doit donc rester propriété publique, et de ce qui appartient au secteur privé.

Le groupe de prospective recommande que le Conseil de l'Europe participe activement, avec l'Unesco, au débat relatif à l'éthique de la société de l'information, qui porte déjà sur le patrimoine culturel, notamment le respect de la diversité culturelle et linguistique, la qualité et la fiabilité de l'information, l'accès universel aux connaissances, le souci de l'éthique et de la justice dans la sphère complexe de la propriété intellectuelle.

La coopération européenne dans ce domaine devrait aller dans le sens :

- de l'étude du problème de l'exploitation commerciale à grande échelle des images virtuelles de biens patrimoniaux, et de l'impact des profits sur la conservation (ce qui soulève en partie la question délicate de la propriété intellectuelle, mais aussi celle de l'utilisation commerciale des biens – y compris les paysages – appartenant au domaine public);
- des bonnes pratiques par le secteur public du patrimoine et le secteur privé appelés à collaborer dans des stratégies de numérisation («plans de numérisation»);
- de la question des portails culturels offrant un libre accès aux sites du patrimoine et aux banques de données en ligne, en vue de faciliter la participation du public;
- l'étude des questions juridiques posées par les données relatives au patrimoine culturel sur Internet (en particulier le registre foncier) avec la préoccupation du maintien des données dans le domaine public.

4.3. *Le patrimoine et le marché des biens*

On introduit souvent la question de savoir si la société peut « s'offrir » encore plus de monuments. S'agissant des sites ayant seulement un rôle culturel et pédagogique, il y a évidemment des limites. Toutefois, la protection du patrimoine implique aussi que des biens privés soient déclarés d'intérêt public, ce qui restreint les droits des particuliers quant à leur exploitation. Fondamentalement, il n'y a pas de différence entre ces restrictions et d'autres mesures liées à la gestion de l'espace et à l'urbanisme qui existent dans tous les pays européens et dont l'objet et la justification sont de réglementer l'utilisation du territoire dans l'intérêt public.

La plupart des édifices historiques doivent être utilisés pour avoir une chance d'être entretenus, de même que le paysage doit procurer un revenu aux agriculteurs qui le gèrent. Le patrimoine matériel a naturellement une place sur le marché. Toute la question est de savoir remédier à ce que les économistes qualifieraient de « défaut de marché » et de réussir à trouver l'équilibre entre les pressions commerciales et l'intérêt public des valeurs du patrimoine. Des restrictions trop nombreuses (ou des stimulants insuffisants) entraînent le sous-investissement et l'abandon, alors qu'une réglementation inadéquate provoque la destruction active ou la surexploitation, ce qui aboutit à des pertes dans les deux cas.

Le marché des biens, notamment, donne la possibilité d'endommager autant que de sauvegarder des lieux historiques. Des études montrent de plus en plus que ces derniers augmentent considérablement la valeur des biens, précisément parce que la qualité et le caractère distinctif que leur apporte le patrimoine sont reconnus. La conservation peut être sur ce plan source d'emplois et de prospérité. La réglementation du marché est nécessaire non seulement dans l'intérêt public, afin de préserver la signification culturelle des lieux, mais également dans l'intérêt privé, pour garantir aux propriétaires que leurs investissements dans des biens historiques ne seront pas dévalués par d'autres intérêts à court terme.

Le Conseil de l'Europe pourrait aider à concilier le fonctionnement du marché avec la sauvegarde des sites, en développant la recherche sur la valeur économique des lieux historiques et en faisant connaître l'intérêt de la conservation pour le marché des biens.

Suggestions de thèmes d'action :

- des recherches sur la valeur économique des sites protégés et aussi sur l'impact d'une absence de conservation des sites;
- l'organisation de séminaires et l'utilisation d'Internet pour diffuser des informations quant aux bénéfices économiques de la conservation.

4.4. *Le patrimoine et l'environnement*

La conservation du patrimoine a tendu à englober aussi bien les sites que les monuments, ce qui la rend plus conforme à l'aménagement du territoire et à la préservation de l'environnement dans son ensemble. De fait, il est très difficile, en pratique, de séparer l'environnement «naturel» de l'environnement «culturel». Or, au cours des vingt dernières années, la responsabilité de l'environnement «vert» s'est transformée. Elle n'incombe plus à un ministère ou à un service spécialisé mais paraît désormais partagée à tous les échelons de la hiérarchie, que ce soit de haut en bas ou de bas en haut. Là encore, il y a des leçons à tirer de cette évolution pour l'environnement culturel.

Le Conseil de l'Europe a toujours fait œuvre de pionnier et a encouragé les meilleures pratiques dans la protection du patrimoine, en particulier la conservation intégrée. Il est vital que l'Organisation renforce cette tendance en réunissant la protection des environnements culturel et naturel dans un aménagement du territoire intégré.

Des initiatives à prendre pourraient couvrir:

- L'adaptation du cadre juridique et administratif afin d'y incorporer des stratégies nouvelles de gestion du patrimoine;
- Le développement du programme de coopération professionnelle, pour améliorer les compétences relatives au patrimoine culturel – dans le domaine de l'artisanat, mais aussi dans ceux de la recherche et de la gestion ;
- L'élaboration d'une méthodologie de conservation intégrée des sites urbains et ruraux (valeurs écologiques, culturelles et communautaires).

5. *Conclusion*

Dans beaucoup d'Etats – d'Europe occidentale et orientale – le patrimoine culturel est isolé, doté de ressources insuffisantes et sous-estimé; on considère qu'il relève d'une activité périphérique plutôt que centrale. Cette tendance se renforce encore si l'on considère que le patrimoine culturel n'est pas perçu à sa juste place à l'échelon des instances européennes. Pourtant, si notre patrimoine culturel était sous-évalué, voire négligé, dans le présent environnement structuré de plus en plus par les forces de la mondialisation, nous risquerions de perdre non seulement des biens matériels, mais aussi le tissu culturel qui constitue notre identité d'Européens. Élément plus important encore, le Conseil de l'Europe se priverait d'un moyen puissant de protéger et promouvoir les idéaux et principes fondamentaux qui sont la base de toute coopération européenne authentique.

Le groupe de prospective demande par conséquent au Conseil de l'Europe d'être à l'avant-garde en veillant à ce que la protection de notre « environnement culturel » dans son ensemble – qu'il s'agisse d'idées, de langues, de traditions ou de sites – reste au cœur de ses activités.

Ont également participé à l'équipe de travail ayant produit ce rapport :

Tim COPELAND

Directeur, International Centre for Heritage Education / Royaume-Uni

Miloš DRDÁCKY

Docteur Ingénieur en Génie Civil / République Tchèque

Yvette FULICEA

Expert en projets culturels / Roumanie

Andrei IVANOV

Architecte, Expert en chef, INRECON / Russie

Sergiu NISTOR

Directeur du Patrimoine, Ministère de la Culture / Roumanie

Philippe QUEAU

Directeur de la Division de la Société de l'Information, UNESCO / France

Bernard STIEGLER

Enseignant Chercheur de l'Université de Compiègne / France

Michel THOMAS-PENETTE

Directeur de l'Institut des Itinéraires Culturels / Luxembourg

La coordination du groupe de travail était assurée par Daniel THEROND, Division du patrimoine culturel, Conseil de l'Europe.